L 0 I. 9/4/23

L'Empire germanique

sous la direction

de Bismarck et de Guillaume II

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

Notre Défense Maritime. 1 vol. in-16. . . . . 3 fr. 50

Nos Forces Militaires. 1 vol. in-16 . . . . . 3 fr. 50

Nos Forces Navales. *Organisation. Répartition.* 1 vol. in-16. . . 3 fr. 50

Le Bilan de notre marine. 1 vol. in-16 . . . . . 3 fr. 50

Le Programme Maritime de 1900-1906. 1 vol. in-16. . . . . 3 fr. 50

Les missions et leur protectorat. 1 vol. in-16. . . . . 3 fr. 50

L'État et les Églises de France. *Évolution de leurs rapports, des origines à la loi de séparation.* 1 vol. in-16 . . . . . 3 fr. 50

La crise de la République. 1 vol. in-16 (1914) . . . . . 3 fr. 50

Principes de colonisation. 1 vol. in-8, cart. . . . . 6 fr. »

La lutte pour l'existence et l'évolution des sociétés. 1 vol. in-8, cart. . . . . 6 fr. »

La concurrence sociale et les devoirs sociaux. 1 vol. in-8, cart. 6 fr. »

La lutte contre le crime. 1 vol. in-8, cart . . . . . 6 fr. »

Pourquoi les Germains seront vaincus. 1 br. in-8°. . . . . 1 fr. 25

L'Empire germanique sous la direction de Bismarck et de Guillaume II. 1 broch. in-8. . . . . 1 fr. 25

Les Empires germaniques et leurs guerres. 1 vol. in-16. . . . 3 fr. 50
(*sous presse.*)

67-15. — Coulommiers. Imp. PAUL BRODARD. — 5-15.

Lz677e

L'Empire germanique

sous la direction

de Bismarck et de Guillaume II

PAR

J.-L. DE LANESSAN

Ancien Ministre de la Marine,
Ancien Gouverneur général de l'Indo-Chine.

18495 S.
29.10.23

PARIS
LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

1915

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

L'EMPIRE GERMANIQUE

SOUS LA DIRECTION

DE BISMARCK ET DE GUILLAUME II

CHAPITRE PREMIER

L'EMPIRE GERMANIQUE SOUS LA DIRECTION DE BISMARCK

§ I. — LA GUERRE DE 1870 ET LA FONDATION DE L'EMPIRE GERMANIQUE.

On a souvent dit et écrit que la guerre de 1870 aurait pu être évitée, qu'elle l'aurait été, par exemple, si Napoléon III, au lieu de rester neutre entre la Prusse et l'Autriche en 1866, s'était prononcé en faveur de l'Autriche. L'observation n'est pas sans valeur, mais la France, en 1866, n'était pas assez forte militairement pour intervenir dans un conflit où la Russie serait entrée à son tour en faveur de la Prusse.

Napoléon III avait si bien compris l'insuffisance de notre armée, que le 14 janvier 1867 il affirma devant le Corps législatif la nécessité « d'augmenter nos forces défensives », et de « nous organiser de manière à être invulnérables ». Il avait lui-même préparé un projet qui fut déposé sur le bureau de la Chambre des députés par le maréchal Niel, ministre de la Guerre, le 21 juin 1867. Devant l'opposition qui se manifesta sur tous les

bancs de la Chambre, le gouvernement crut devoir remplacer ce projet pas un autre moins étendu, mais qui cependant dotait la France d'une armée active de 400 000 hommes, d'une armée de réservistes de 400 000 hommes et d'une territoriale comprenant également 400 000 hommes. Ce nouveau projet fut voté par la majorité gouvernementale; mais les députés les plus ministériels eux-mêmes se montrèrent ensuite rebelles aux augmentations de crédits qui auraient été nécessaires pour réaliser la nouvelle organisation.

L'armée permanente était condamnée, en principe, par les républicains. Les autres partis reconnaissaient sa nécessité; mais, pour être agréables aux électeurs, ils s'efforçaient d'en réduire le plus possible les effectifs. Tous, en outre, étaient hostiles au principe du service militaire obligatoire que Napoléon III et le maréchal Niel voulaient introduire dans notre législation.

La conséquence de leur conduite fut que le jour où la guerre éclata notre armée active se trouva très inférieure à ce qu'elle aurait dû être pour que nous pussions résister à l'attaque brusquée de l'Allemagne, car celle-ci disposait d'un million d'hommes.

La guerre était pourtant inévitable. Après avoir éliminé l'Autriche de la Confédération germanique, la Prusse avait résolu d'unifier tous les États de l'Allemagne. Elle y était poussée par les populations, mais pas un seul des multiples souverains allemands n'était disposé à perdre, dans cette unification, la moindre parcelle de son omnipotence féodale. Après la victoire de Sadowa, la Prusse put constater la persistance de l'attachement des États du Sud pour l'Autriche qui incarnait les principes féodaux chers à ces États. En juillet et août 1868, les fêtes de tir qui eurent lieu à Vienne servirent de prétexte à des manifestations bruyantes en faveur de l'Autriche et contre la Prusse, de la part des représentants de Francfort et de Heidelberg.

D'un autre côté, l'Autriche saisissait assez habilement

toutes les occasions de témoigner des sympathies à la France et de montrer qu'elle ne se désintéressait pas des affaires allemandes. En 1867, François-Joseph et l'impératrice d'Autriche firent, à Saltzbourg, une réception brillante à Napoléon III et à l'impératrice Eugénie et François-Joseph tint à se rendre à Paris pour visiter l'Exposition universelle. Lorsque la question du Luxembourg faillit faire éclater la guerre entre la France et la Prusse, François-Joseph se posa en médiateur. En 1869, le chancelier de l'empire austro-hongrois, Beust, essaya même de former une entente de l'Autriche, de l'Italie et de la France, contre la Prusse, mais ce projet « fut contrecarré par l'attitude de la Russie dont Bismarck avait assidûment cultivé la bienveillance[1] ».

Tout cela irritait vivement la Prusse ; elle en déduisait, non sans raison, d'une part que l'Autriche n'avait pas renoncé à sa prétention de jouer un rôle dans les affaires allemandes et, d'autre part, que les États allemands étaient peu disposés à accepter l'hégémonie prussienne. Bismarck en concluait que pour édifier l'empire germanique, il faudrait une grande guerre d'où la Prusse sortirait avec le prestige de la victoire et de la force. Il a dit lui-même[2] : « J'étais convaincu que l'abîme qu'avaient creusé au cours de l'histoire entre le sud et le nord de la patrie, la divergence des sentiments, de race, de dynastie et la différence du genre de vie ne pouvait être plus heureusement comblé que par une guerre nationale contre le peuple voisin qui était notre séculaire agresseur. »

N'ayant rien fait pour nous garantir contre cette guerre, ni au point de vue de la préparation militaire ni à celui des relations internationales, nous étions condamnés à la défaite d'où devait sortir l'empire germa-

1. Wickham Steed, *La Monarchie des Habsbourg*, p. 51.
2. *Mémoires*.

nique. Celui-ci fut proclamé à Versailles le 18 janvier 1871. Guillaume II fut couronné « empereur allemand ». L'empire était constitué par la fédération de 26 États[1] ayant chacun son gouvernement et son parlement (Landtag). A la tête de l'empire était le roi de Prusse avec un gouvernement et un parlement (Reichstag) commun à tout l'empire. L'empereur communique avec le Reichstag par un chancelier d'empire et des ministres; mais si le parlement a le droit de critique, il n'a le droit de renverser ni le chancelier ni les ministres. Il vote les lois d'empire et le budget des dépenses communes et jouit par là d'une autorité morale incontestable, mais il s'y trouve presque toujours une majorité pour suivre avec docilité les indications du gouvernement impérial. L'empire germanique est, en somme, un empire autocratique en même temps que fédératif.

§ II. — LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'EMPIRE DANS SES RELATIONS AVEC LA CENTRALISATION ET L'ACCROISSEMENT DES FORCES MILITAIRES.

Bismarck devait chercher ailleurs que dans les réformes politiques le moyen de gagner au nouvel empire les sympathies des populations et des chefs des divers États. C'est dans les progrès économiques qu'il le trouva.

Ses desseins à cet égard furent singulièrement favorisés par les conditions dans lesquelles naissait l'empire germanique. Aussitôt après sa constitution, l'Alle-

1. Prusse, Bavière, Saxe, Wurtemberg, Bade, Hesse, Mecklembourg-Schwerein, Saxe-Weimar, Mecklembourg-Strelitz, Holdenbourg, Brunswig, Saxe-Meiningen, Saxe-Holtenbourg, Saxe-Cobourg et Gotha, Hanhalt, Schwarsburg-Rudolstadt, Schwarsburg-Sondershausen, Waldeck, Reusse (ligne aînée), Reuss (ligne cadette), Schomburg-Lipp, Lipp, Lubeck, Brehme, Hambourg, Alsace-Lorraine.

magne subit nécessairement l'évolution qui se manifeste toujours comme conséquence de la fusion de multiples petits États jusqu'alors indépendants, rivaux et dépourvus de ressources, dans un grand État centralisé au triple point de vue politique, militaire et économique.

Pour maintenir dans un tel État l'unité politique, il faut multiplier les voies de communication entre toutes les parties de son territoire, sans quoi les directions centrales ne se feraient pas sentir assez rapidement sur toute son étendue. Pour le mettre à l'abri des convoitises et des attaques de l'étranger, il faut la doter d'une armée proportionnée, par le nombre de ses hommes et la puissance de son matériel de guerre, aux forces des pays voisins. Cette armée elle-même ne peut remplir son rôle que si elle est bien logée, bien nourrie, bien armée, bien approvisionnée en munitions de guerre. Il faut donc que l'État provoque le développement sur son sol de toutes les industries nécessaires aux besoins de l'armée. Et plus celle-ci comprendra d'hommes, soit en temps de paix, soit en temps de guerre, plus il faudra que soient développées les industries destinées à faire face à son entretien et à son armement. Enfin, la centralisation économique a pour conséquence inévitable la disparition de toutes les barrières intérieures que les petits États opposent au commerce en vue de leurs intérêts particuliers. Il suffit de jeter un coup d'œil sur l'histoire de la France pour s'assurer que plus l'État y a été concentralisé par la disparition graduelle des principautés féodales et plus s'y sont développées, en même temps que les armées d'État, les industries nationales, les voies de communication et les lois ayant pour objet le développement économique général.

L'évolution qui s'est faite en France lentement, au cours de plusieurs siècles, se produisit brusquement en Allemagne après la constitution de l'empire germanique. Au point de vue militaire, une modification pro-

fonde fut introduite dans l'État. D'après le statut de la constitution fédérale de 1866, l'effectif budgétaire de l'armée de la Confédération ne devait pas dépasser 1 p. 100 du chiffre total de la population des États confédérés. En 1871, le principe ne fut pas modifié, mais il fut plus rigoureusement appliqué que dans le passé et il en résulta une augmentation notable des effectifs réels de l'armée germanique. Plus tard, le principe lui-même a été violé sans mesure.

Il faut ajouter à la formidable augmentation des armées allemandes, la création de la flotte de guerre réalisée par l'empire depuis 1870. C'est par milliards que se comptent les sommes dépensées pour la construction de cette flotte et celle des arsenaux, des ports, etc., qui lui sont nécessaires, sans parler du canal de Kiel dont le creusement n'a été exécuté qu'en vue de son passage de la Baltique dans la mer du Nord et réciproquement. S'il est une vérité incontestée dans le monde industriel, c'est que l'État joue, par ses commandes, un rôle capital dans la vie des grandes industries. En Allemagne, ce rôle a toujours été plus considérable qu'en France, non seulement parce que l'État germanique dépensait plus que nous pour son armée ou sa marine, mais encore parce que ses dépenses pour ce double objet étaient très régulières. Les industries métallurgiques, par exemple, et les chantiers de construction auxquels il assurait des bénéfices certains, se trouvaient en excellente posture pour solliciter les commandes des gouvernements étrangers et des particuliers.

L'examen des développements des chantiers de construction et des sociétés de navigation en Allemagne, établit qu'ils se sont accentués surtout à partir du moment où l'empire germanique s'est lancé dans la construction d'une marine de guerre, c'est-à-dire depuis une vingtaine d'années. En 1891, le nombre des navires marchands de l'Allemagne jaugeant 100 tonneaux

et au-dessus n'était que de 689; en 1907, il s'élevait à 1351. Dans le même laps de temps, le tonnage total de cette flotte était passé de 2 110 tonnes à 3 780 000 tonnes [1].

Il est intéressant et nécessaire de noter que l'énorme accroissement de la marine marchande réalisé par l'Allemagne s'est produit au détriment des nations maritimes de l'Europe. C'est ainsi que les sociétés de navigation allemandes ont pris la première place dans les ports d'Anvers et de Rotterdam, dans le port français de Cherbourg, dans les ports italiens de Gênes, de Naples et de Palerme, dans les ports autrichiens de Trieste et Fiume, etc. Marseille elle-même vit sa marine marchande concurrencée par les navires allemands. Le Norddeutscher-Lloyd avait établi un service luxueux de navires pour passagers et marchandises ayant pour tête de ligne Marseille et desservant Naples et Alexandrie. Diverses lignes hambourgeoises ont établi aussi à Marseille leur point d'attache principal pour le service des ports de la Méditerranée orientale et de la mer Noire.

En même temps que les forces militaires et maritimes du nouvel empire se développaient, tous les services publics s'accroissaient et les voies de communication se multipliaient pour mettre en relations les unes avec les autres toutes les parties du territoire. Le budget de l'empire n'était que de 340 millions de marks en 1872; il atteignit, en 1913, le chiffre d'environ 3 milliards et demi de marks. En ajoutant à ce chiffre les budgets des différents États, on obtient le chiffre énorme de 9 milliards 661 millions de marks, soit près de 12 milliards de francs.

Dans ces budgets figurent des sommes considérables pour les travaux publics [2]. En 1870, l'Allemagne ne possédait que 19 575 kilomètres de voies ferrées; en 1910 elle en avait 61 148 kilomètres. L'empire a racheté toutes

1. Voir Lucien Hubert, *L'Effort allemand*, p. 34. (Paris, F. Alcan.)
2. Voir G. Bourdon, *L'Énigme allemande*, p. 312.

les lignes afin d'être maître de leurs tarifs. Des sommes énormes ont été dépensées pour améliorer les voies navigables naturelles, creuser des canaux, créer des ports, etc. L'Elbe et l'Oder sont unis par des canaux qui font de l'Oder un véritable affluent de l'Elbe. Grâce à la multiplication des voies ferrées et à l'aménagement des voies fluviales, le prix du transport des marchandises est extrêmement réduit et le tonnage des bateaux circulant sur les fleuves a quintuplé depuis trente ans[1]. Les services postaux, télégraphiques et téléphoniques qui sont, avec les voies de communication, les outils les plus utiles au commerce et à l'industrie ont pris une extension telle que le nombre des bureaux de postes s'élève à 79,4 pour 1 000 habitants en Allemagne, tandis qu'il est seulement de 34,7 en France. Le développement de l'armée, de la marine et des services publics a eu pour conséquence nécessaire celui de toutes les industries[2].

L'évolution ascendante de l'industrie allemande a été encore beaucoup déterminée et favorisée par deux conditions qui sont particulières à l'Allemagne : les défectuosités de son agriculture et l'accroissement rapide de sa population.

En raison de la nature de son sol et de son climat, l'Allemagne est incapable de produire tous les aliments nécessaires à sa population. Chaque année, elle est obligée d'acheter aux étrangers une partie considérable des produits exigés pour son alimentation. « En 1890[3], elle en importait pour un milliard de marks; en 1900, elle en importait déjà pour 1 584 000 000; en 1908, elle a acheté à l'étranger pour 2 043 000 000 marks de denrées. En 1908 elle dut acheter pour 600 millions de marks de blé, de seigle, d'avoine, d'orge et de maïs, pour 115 millions de marks de son et pour 145 millions de marks de viande. » Sa population agricole ne représente que

1. Voir L. Hubert, *Loc. cit.*, p. 29-30.
2. Voir G. Bourdon, *Loc. cit.*, p. 313.
3. Voir L. Hubert, *Loc. cit.*, p. 122.

28 1/2 p. 100 de la population totale, tandis qu'en France près de la moitié des citoyens actifs se livrent à l'agriculture. « Si, dit fort justement M. Bourdon [1], l'Allemagne a retenu le geste de Bismarck lui montrant les mines à creuser, l'industrie à créer, c'est par besoin vital.... La terre allemande est pauvre, incapable de nourrir plus de 50 millions d'habitants, et lorsque la nation doit faire venir du dehors la nourriture de 20 millions de ses enfants, comment la payera-t-elle, si elle ne trouve, dans les produits de sa fabrication, l'équivalent des biens que lui refuse la terre? c'est ainsi que l'Allemagne poussée par la parcimonie de son sol et la richesse du sous-sol, devint industrielle et commerçante. »

Ses industries, une fois créées et organisées, se développèrent avec d'autant plus de rapidité que l'accroissement incessant de sa population lui fournissait une main-d'œuvre abondante et, par conséquent, bon marché. En 1870, la population de l'empire germanique ne dépassait guère, au total, le chiffre de 40 800 000 individus; en 1910 il dépassait celui de 64 800 000 individus. En outre, l'émigration des Allemands à l'étranger est allée sans cesse en diminuant. En 1880, elle atteignait le chiffre de 184 000. Depuis cette date, elle a diminué graduellement au point qu'en 1909, le chiffre des émigrants allemands n'était plus que de 18 315. La diminution de l'émigration, déterminée par le développement croissant des industries, a été accompagnée d'une élévation des salaires et d'un accroissement de la consommation de tous les produits indigènes ou importés.

L'évolution ascendante de l'industrie allemande a été considérablement favorisée par la remarquable activité des industriels et des commerçants, par la dispersion dans toutes les parties du monde de la jeunesse allemande instruite et par la création d'établissements

1. Voir G. Bourdon, *Loc. cit.*, p. 314.

allemands partout où il y avait quelque chose à faire et quelque argent à gagner. Il n'y a guère de pays où l'on ne trouve de jeunes Allemands dans les comptoirs commerciaux ou dans les usines. Tout ce personnel était recherché en raison de son assiduité, de sa discipline, et des bas prix dont il se contentait. Après avoir servi dans les comptoirs commerciaux étrangers, beaucoup s'établissaient à leur compte et se servaient de ce qu'ils avaient appris chez leurs patrons pour tenter de leur enlever leurs clientèles.

Les grandes industries allemandes elles-mêmes fondaient des établissements dans les divers pays. Plus de la moitié des mines de Saint-Pierremont, dans le riche bassin de Longwy, les concessions voisines de Joanville et de Batilly, les mines de fer de Normandie appartiennent aux Allemands. « La même ardeur entreprenante et envahissante se remarque chez les financiers allemands. C'est ainsi que la *Deutsche Bank* et, stimulées par son exemple, les autres grandes banques allemandes, poursuivent la conquête des marchés étrangers. Elles se sont déjà implantées en Amérique, en Extrême-Orient, en Afrique. A plus forte raison, leurs efforts pour conquérir l'Europe ont-ils été méthodiques et persévérants. Elles font preuve d'une obstination et d'une discipline merveilleuse, réussissant, à force de patience et grâce à des procédés souples et séduisants, à attirer l'épargne et à créer des débouchés nouveaux pour l'industrie et le commerce allemands[1]. » Il n'y a pas, en un mot, un seul des domaines de l'activité humaine dans lequel, depuis la création de l'empire germanique et avec les encouragements des autorités impériales, les Allemands n'aient fait des efforts incessants pour conquérir des situations humbles ou fortes, peu productives ou prédominantes, en concurrençant les nationaux de tous les autres peuples, même chez eux.

1. Voir L. Hubert, *Ibid.*, p. 39.

Le développement des industries allemandes a été favorisé encore par des mesures législatives et administratives de divers ordres. Par exemple, tout produit allemand destiné aux pays d'outre-mer jouit sur les voies ferrées de tarifs réduits, à la condition d'être embarqué dans un port allemand et sur un navire allemand. D'après une commission d'enquête anglaise, la diminution des frais de transport résultant de cette mesure est tellement considérable, que les produits fabriqués en Angleterre, similaires de ceux de l'Allemagne, ne peuvent pas faire concurrence à ces derniers. La commission anglaise notait le fait que le consul général de Grande-Bretagne à Hambourg avait été avisé que « des commerçants britanniques en rapport d'affaires avec le Levant et l'Afrique orientale se trouvent obligés, dans l'intérêt de leurs clients du Levant et de l'Afrique orientale, de confier des commandes de ces clients à des fabricants allemands; les commandes pourraient être exécutées dans le Royaume-Uni, mais il est impossible au fabricant britannique de faire concurrence aux articles allemands, dont les prix inférieurs sont dus, dans une large mesure, aux taux de transport fortement réduits d'Allemagne en ces pays [1] ».

Elle applique aux émigrants des procédés analogues. Beaucoup de Russes traversent le territoire allemand afin d'aller s'embarquer pour l'Amérique; mais on ne les y laisse pénétrer que s'ils sont munis d'un billet de passage sur les bâtiments de quelque Compagnie de navigation allemande. L'Allemagne assure ainsi du fret humain à sa marine marchande, comme elle lui assure du fret de matières par ses tarifs de transport sur les voies ferrées [2].

La nécessité absolue dans laquelle se trouvent les industriels allemands de vendre leurs produits à n'im-

1. Voir P. Baudin, *L'Empire allemand et l'Empereur*, p. 161.
2. *Ibid*, p. 59.

porte quel prix les a conduits à un système d'association ou cartel qui, tout en fixant la production de chaque industriel, autorise la vente aux étrangers à des prix inférieurs à ceux que paient les nationaux. C'est ainsi qu'on voit des tôles fabriquées en Allemagne servir à construire dans les chantiers anglais des navires pour le compte d'armateurs allemands.

Toutes les statistiques du commerce et de la navigation prouvent que ces mesures ont favorisé le développement des industries, des ports de commerce et de la navigation marchande de l'Allemagne, au point de lui permettre de concurrencer avantageusement sur la plupart des marchés du monde les industries, le commerce et les lignes de navigation de tous les autres pays.

§ III. — BISMARCK ET LA COLONISATION.

Bismarck n'était pas favorable à l'expansion coloniale de l'empire germanique. Il estimait que l'impérialisme militaire et économique pratiqué comme il vient d'être dit, suffirait pour permettre à l'Allemagne d'étendre sur le monde son influence politique en même temps que d'y répandre les produits de ses industries. En février 1871, après la signature des préliminaires de paix entre la France et l'Allemagne, le *Times* ayant parlé de l'éventualité dans laquelle le gouvernement de Berlin réclamerait la session de notre colonie de Pondichéry, Bismarck déclarait [1] : « Je ne veux pas de colonies. Elles ne sont bonnes qu'à créer des sinécures. C'est tout ce que l'Angleterre et l'Espagne en font. Nous autres, Allemands, si nous avions des colonies, nous ressemblerions aux nobles de Pologne : ils ont des fourrures d'hermine sur les épaules et pas de chemise dessous. » Il avait néanmoins fait procéder à l'occupation des îles Samoa dans le Pacifique, du Cameroun

1. *Mémoires de Bismarck*, par Maurice Busch, I, p. 319.

sur la côte occidentale d'Afrique, peut-être pour donner quelque satisfaction au parti colonial qui déjà se constituait en Allemagne.

Son hostilité à l'égard de l'expansion coloniale allemande est encore partagée par les impérialistes de son école. Le comte de Reventlow disait à ce sujet, dans l'interview rapportée par M. Bourdon [1] : « Souvenons-nous des conseils de Bismarck, selon qui l'Allemagne, loin de s'éparpiller, avait le devoir de se concentrer et de constituer chez elle un foyer très intense, capable de faire rayonner au loin son influence politique et commerciale. Là est, selon moi, la vérité allemande. Tenons-nous-y. »

§ IV. — LA POLITIQUE EXTÉRIEURE DE BISMARCK. SA CONDUITE ENVERS LA FRANCE.

Lorsque le premier ambassadeur de la République à Berlin fut reçu par le nouvel empereur d'Allemagne, il n'eut qu'à se louer de l'accueil dont il fut l'objet. « Quand les portes de la salle d'audience s'ouvrirent, dit M. de Gontaut-Biron [2], j'entrai seul et j'aperçus, au milieu du salon, un homme grand, à l'air martial et bienveillant, debout, la tête découverte et ceint du grand cordon de la Légion d'honneur. Je m'avançai vers lui en le saluant profondément : il marcha à ma rencontre. » Notre ambassadeur ayant déclaré qu'il avait pour mission de « renouer entre deux grandes nations des relations régulières et pacifiques », et qu'il comptait sur « la bienveillance » de Sa Majesté pour « remplir sa tâche avec toute la loyauté qu'il tenait à y apporter » car « la paix dans l'honnenr est un bien essentiel au peuple », l'empereur Guillaume Ier répliqua : « Tous ces sentiments sont les miens. Je tâcherai de

1. *Loc. cit.*, p. 208.
2. Voir duc de Broglie, *La Mission de Gontaut-Biron à Berlin*, p. 8.

vous rendre le séjour de Berlin aussi agréable que possible. » L'impératrice et le prince héritier, qui devait régner pendant quelques semaines seulement sous le nom de Frédéric III, se montrèrent non moins aimables que l'empereur. Faisant allusion à la guerre : « C'est une terrible saignée, dit le prince Frédéric, qui a été faite à nos deux pays; elle nous a occasionné comme à vous des pertes considérables et bien douloureuses. A présent, il faut maintenir la paix. »

Seul, M. Bismarck manifestait des sentiments d'une autre nature. Son banquier favori, M. Bleischrœder, dit un jour à notre ambassadeur : « M. de Bismarck est fort content de vous voir ici, mais il n'est pas content de M. Thiers. — Et pourquoi donc? — C'est que M. Thiers augmente dans de trop fortes proportions l'armée française. Il assure que le nouvel effectif est plus fort que celui de l'Empire, ce qui serait contraire aux promesses faites à lui-même, à Versailles, par M. Thiers. C'est le point noir de l'horizon. » M. de Moltke, faisant allusion au rapport de M. de Chasseloup-Laubat sur la réorganisation de l'armée, disait : « Il demande le service obligatoire, croyez-vous qu'il l'obtienne? » Et M. de Gontaut-Biron se voyait contraint d'insister sur l'opposition de principe que M. Thiers faisait à l'institution du service obligatoire. Moltke ajoutait : « M. Thiers s'occupe joliment à refaire cette armée. Au printemps prochain, elle sera en état de recommencer la guerre. » Les inquiétudes de M. Bismarck furent poussées à leur apogée par la souscription en France de l'emprunt de libération de trois milliards qui fut couvert quarante fois en quelques jours. La France était relevée moralement aux yeux du monde entier, tandis qu'elle se relevait matériellement par la réorganisation de son armée et de ses finances.

Bismarck, dès lors, pensa au renouvellement du conflit. Mais l'état d'esprit des grandes puissances n'était plus le même qu'à la veille de 1870. Traduisant

les impressions éprouvées en 1872 par notre ambassadeur à Berlin, le duc de Broglie dit[1] : « Le premier éblouissement causé en Europe par le tourbillon des victoires prussiennes commençait à se dissiper, et les spectateurs, un instant frappés de stupeur, se réveillaient avec un sentiment de malaise. Tous ceux qui allaient avoir affaire avec le favori de la fortune s'inquiétaient de voir se dresser une force prépondérante que personne ne serait de taille à contenir.... L'idée que, puisque la France qu'on croyait anéantie paraissait revivre, elle pourrait avoir encore un jour ou l'autre un rôle à jouer pour servir de point d'appui à la résistance contre le colosse qu'on avait si complaisamment laissé croître, se présentait à beaucoup d'esprits. »

M. de Gontaut-Biron en eut la certitude lorsque se réunirent à Berlin, en 1872, auprès du nouvel empereur d'Allemagne, le tsar de Russie Alexandre II et l'empereur d'Autriche François-Joseph. Le but de Bismarck, en provoquant cette sorte de congrès des trois empereurs, avait été probablement de faire consacrer par la Russie et par l'Autriche, les remaniements profonds que le nouvel empire avait opérés dans l'Europe occidentale et centrale, et surtout d'isoler la France. Ce double but ne fut pas atteint. Dans l'audience privée qu'il accorda à M. de Goutant-Biron, le tsar lui dit : « J'ai pour M. Thiers la plus grande estime; veuillez l'assurer de ma part qu'il n'a rien à redouter de ce qui se passe ici : la France pouvait être certaine d'avance que je n'aurais participé à rien de ce qui pourrait être tenté contre elle. » Gortchakof, chancelier de Russie, qui avait accompagné le tsar, précisait la pensée de ce dernier dans les termes suivants : « Nous avons intérêt et sympathie pour la France. Il faut que la France soit forte et sage. » Le terme de « sage » avait, à cette époque, dans la bouche des gouvernants étrangers une signifi-

1. Voir duc de Broglie, *La Mission de Gontaut-Biron à Berlin*, p. 44.

cation très précise : ils désiraient que la France revînt à la monarchie ou du moins ne se laissât pas choir dans les doctrines et les pratiques révolutionnaires. « Il importe, disait Gortchakof, qu'elle soit forte pour qu'elle puisse jouer dans le monde le rôle qui lui est assigné; il faut qu'elle soit sage précisément pour qu'elle puisse jouer ce rôle avec autorité et pour que son action soit bienfaisante. Soyez rassuré et rassurez aussi M. Thiers : si vous remplissez vos engagements, rien de plus ne vous sera demandé. On parle de votre armée et de son organisation, il est naturel qu'ici on n'y demeure pas indifférent, mais sur ce point l'Allemagne n'a le droit de vous adresser aucune réclamation. Vous faites ce que vous jugez convenable et vous avez raison.... Entre nous il a pu y avoir ici échange de vues et d'idées, mais point de protocole tenu; nous nous séparons sans qu'il y ait rien d'écrit entre nous. Ne manquez pas de le faire savoir à votre gouvernement. » Un agent russe, précisant davantage, dit à M. de Gontaut-Biron : « La Russie et l'Autriche ne veulent pas intervenir dans la question des annexions accomplies (par l'Allemagne)... *Ce que la guerre lui a donné, la guerre peut le lui ôter*; elle a conquis, qu'elle soit conquise à son tour, cela ne nous regarde pas. »

Il ressort bien de toutes ces déclarations que si Bismarck avait provoqué la réunion de Berlin pour obtenir l'approbation de la politique de la Prusse, il échoua dans son entreprise. En le faisant savoir au gouvernement de la République, M. de Gontaut-Biron ajoutait : « La Russie et l'Autriche estiment que la France est nécessaire à l'Europe.... Elles tiennent à l'encourager dans les efforts heureux qu'elle fait pour se relever, témoins les éloges donnés par Alexandre et François-Joseph, et par le chancelier de l'empire russe à la réorganisation de notre armée. La Russie et l'Autriche veulent donc une France forte, et l'Allemagne voudrait garder une France faible. Voilà une différence capitale

entre la politique des trois puissances, dont l'Allemagne, quoi qu'elle fasse, sera bien obligée de tenir compte. »

L'échec de M. de Bismarck n'avait fait que l'irriter. Les tentatives de restauration de la monarchie, qui furent faites dans notre pays en 1873, et la lutte contre la papauté ouverte en Allemagne vers le même temps lui fournirent des prétextes et des occasions de montrer l'esprit de domination universelle dont était animé le nouvel empire germanique.

En Russie, en Autriche et dans la plupart des milieux allemands on aurait vu avec plaisir restaurer la monarchie en France, parce que l'on redoutait l'esprit révolutionnaire de notre pays. Bismarck, au contraire, manifestait ses préférences pour la République parce qu'il croyait qu'elle serait incapable de donner à la France les forces dont elle a besoin. Au moment où M. Thiers fut remplacé par le maréchal de Mac-Mahon, M. de Gontaut-Biron écrivait de Berlin au nouveau ministre des Affaires étrangères, M. de Broglie : « Le roi, je crois pouvoir l'affirmer, a favorablement accueilli le 24 mai ; il est particulièrement très sympathique à M. de Mac-Mahon et tout ce qui est conservateur à Berlin partage la manière de voir du roi.... On a vu avec plaisir l'arrêt mis au progrès du radicalisme par l'avènement du nouveau gouvernement, mais on veut que la convalescence se prolonge bien longtemps et on redoute le rétablissement. C'est le sentiment de M. de Bismarck, et son esprit hardi autant qu'ingénieux ne négligera pas les occasions de nous empêcher de nous relever. »

Une première occasion de cette sorte se présenta lors de la notification du nouveau gouvernement français aux puissances étrangères. M. de Bismarck voulait que nos représentants reçussent du maréchal de nouvelles lettres de créance, comme si le régime politique de la France avait été modifié. Il prétendait que « notre République n'était que provisoire et que la traiter comme la Suisse ou les États-Unis, c'eût été lui recon-

naître un caractère définitif. » Allant beaucoup plus loin, il déclarait « avec une certaine insistance, qu'il ne voulait pas s'engager à reconnaître indistinctement tous les élus qu'il nous plairait de mettre à notre tête » [1]. Il faisait surtout allusion à Gambetta « avec qui il ne lui conviendrait pas d'entrer en relation » et que l'on croyait alors, à Berlin, susceptible de devenir président de la République. La France dut céder et renouveler les lettres de créance de nos agents auprès de toutes les puissances.

Les sentiments intimes de M. de Bismarck au sujet de la restauration monarchique en France furent exprimés par lui-même, dès le 20 décembre 1872, dans une lettre adressée à M. d'Arnim, ambassadeur d'Allemagne en France et ami de M. Thiers : « Nous n'avons assurément pas pour devoir, disait Bismarck, de rendre la France puissante en consolidant sa situation intérieure et en y établissant une monarchie en règle, de rendre ce pays capable de conclure des alliances avec les puissances qui ont jusqu'à présent avec nous des relations d'amitié. La France est pour nous un salutaire épouvantail. Tant que les monarchies marcheront d'accord, la République ne pourra rien leur faire. Telle est ma conviction, et elle m'empêche de conseiller à Sa Majesté de soutenir en France les droits monarchiques [2]. »

Engagé contre l'Église catholique dans une lutte très violente, Bismarck redoutait que la restauration en France d'une monarchie alliée à la papauté eût du retentissement en Allemagne. M. de Gontaut-Biron écrivait à notre ministre des Affaires étrangères, M. de Broglie, le 12 août 1873 : « Il est un point qui m'a toujours inquiété.... C'est la question religieuse en Allemagne. M. de Bismarck, emporté par sa passion, en a

1. Voir duc de Broglie, *La Mission de Gontaut-Biron à Berlin*, p. 110.
2. *Ibid.*, p. 123.

fait une des bases de sa politique. La résistance qu'il rencontre et qui s'accentue de plus en plus, l'irrite.... De plus, il craint la France, il redoute le réveil de l'esprit religieux chez elle, et le regarderait comme un encouragement possible à la résistance que les catholiques lui opposent.... Il croit que M. le comte de Chambord, nommé roi, adoptera avant tout une politique de réaction religieuse, papale, etc. » Notre ambassadeur ne cachait pas que la presse et les députés monarchistes français faisaient, par « leurs commentaires inopportuns et indiscrets », tout ce qu'il fallait pour justifier les craintes de Bismarck. Mais, en réalité, ces craintes prouvent que le chancelier ne se rendait pas un compte exact de l'état des esprits en France : il prenait pour une majorité, ce qui n'était qu'une infinie minorité de notre pays.

Bismarck, d'ailleurs, n'était pas seul à commettre cette erreur. L'Italie, notamment, voyait dans les projets de rétablissement de la monarchie au profit du comte de Chambord, une menace pour son unité. « La crainte que le rétablissement de la monarchie française ne fut le signal d'une agression contre l'unité italienne, avoue M. de Broglie[1], s'empara rapidement, dans la péninsule, des imaginations épeurées.... Les commentaires allant leur train peu s'en fallut qu'on ne nous vit préparer une grande réaction en faveur de l'autorité catholique et du dogme de la légitimité poursuivie à la fois pour rétablir Don Carlos à Madrid, l'héritier proscrit de la maison de Bourbon à Naples et tous les princes dépossédés, aussi bien en Allemagne qu'en Italie. Ce fut pour dénoncer et prévenir en même temps ce danger imaginaire que Victor-Emmanuel vint avec un certain appareil faire visite, dès les premiers jours de septembre, à Berlin puis à Vienne, afin de montrer aux populations tous les grands pouvoirs unis et la

1. *Ibid.*, p. 131.

main dans la main, prêts à les défendre contre l'agitation cléricale. »

Après avoir rappelé la campagne de presse qui se faisait en Allemagne, en Italie et en France contre les menaces de réaction cléricale, M. de Broglie ajoutait : « Comment ce bruit du péril clérical, répété par tant d'échos, n'aurait-il pas inquiété sérieusement même de bons esprits, quand on voyait jusqu'à M. Thiers, l'un des auteurs principaux de la fameuse loi d'enseignement de 1850, et le défenseur autrefois attitré du pouvoir temporel du Saint-Siège faire mine de s'associer à une émotion générale et promettre, dans une lettre publique, qu'il allait reprendre son siège à l'assemblée pour défendre la *liberté religieuse menacée*. » L'attitude de M. Thiers aurait dû, non point inquiéter, mais rassurer les esprits timorés, car elle mettait en pleine lumière l'impossibilité d'établir une réaction ultramontaine dans notre pays. Mais Bismarck, en particulier, avait tout intérêt à ne voir que les faits susceptibles de faire croire à la menace de cette réaction, car il y trouvait un argument contre nous auprès de certaines puissances étrangères.

Des mandements imprudents publiés en 1875 par les évêques français, au sujet de la querelle de Bismarck et du pape, fournirent au chancelier l'occasion de montrer ses mauvaises dispositions à notre égard et ses prétentions à régenter l'Europe entière. Ce fut la première manifestation de la politique d'hégémonie européenne qui devait être appliquée ultérieurement par l'empire germanique. Le cardinal Ledochowski, archevêque polonais de Posen, ayant été condamné à la prison et à l'amende et déposé de ses fonctions épiscopales par un tribunal séculier, le Pape Pie IX protesta dans une encyclique à laquelle nos évêques donnèrent une publicité qui pouvait faire accuser notre épiscopat de se mêler des affaires intérieures de l'Allemagne. Ils

offraient par là un prétexte à Bismarck pour intervenir dans les nôtres. Il demanda impérieusement à notre ambassadeur des poursuites contre les évêques coupables et, en particulier, contre celui de Nancy. Faisant allusion à une circulaire par laquelle M. de Fourtou avait invité les évêques à se taire, il dit à notre ambassadeur : « Le gouvernement allemand ne juge pas suffisante la satisfaction que vous avez cru lui donner par la circulaire de M. de Fourtou; il lui faut un pas de plus. Il ne suffit pas d'avertir les évêques; ils doivent être punis: c'est la seule manière de prouver que vous n'êtes pour rien dans les offenses que nous recevons d'eux, et que vous en répudiez la solidarité.... Vos évêques fomentent la révolte dans l'empire : c'est ce que nous ne pouvons supporter. C'est le cas, en particulier, pour l'évêque de Nancy dont la juridiction est encore mixte et s'étend aux districts récemment annexés. Si vous laissez continuer ces procédés, c'est vous qui aurez rendu la guerre inévitable, et nous la ferons avant que le parti clérical, se rendant maître du pouvoir, la déclare au nom de la religion catholique persécutée. Voilà pourquoi vos projets de restauration monarchique ne m'ont jamais plu; je me méfiais de l'influence que vos cléricaux prendraient sur le comte de Chambord. »

Il eut soin de faire publier cette conversation, à propos de laquelle l'officieuse *Gazette de l'Allemagne du Nord* disait : « Du moment où la France s'identifie avec Rome, elle devient notre ennemie jurée. La paix du monde ne peut exister avec une France soumise à la théocratie pontificale. » Bismarck lui-même disait à qui voulait l'entendre[1] : « Je ne suis pas l'ennemi de la France... mais je le déclare, si la France soutient les catholiques en Allemagne, je n'attendrai pas qu'elle soit prête. Elle le sera dans deux

1. Voir duc de Broglie, *La Mission de Gontaut-Biron à Berlin*, p. 166.

ans, je saisirai auparavant l'occasion favorable. »

Pendant ce temps, il pesait sur la Belgique pour qu'elle limitât la liberté de sa presse où les catholiques d'Allemagne étaient soutenus et il essayait d'agir dans la même direction auprès des grandes puissances. M. de Broglie[1] affirme « qu'il avait plusieurs fois exprimé la pensée de réclamer une législation internationale contre la presse qui l'offensait » et qu'il en était résulté « une impatience générale ». « Je ne le suivrai pas dans cette voie, crut devoir dire l'empereur d'Autriche à notre ambassadeur. » Le prince Gortchakof disait au général Leflô : « Il a voulu nous entraîner dans sa malheureuse campagne religieuse, mais nous lui avons formellement déclaré que nous ne le suivrions pas. » Un ambassadeur d'une grande puissance disait à M. de Gontaut-Biron : « Que veut donc cet homme? Il faudra que quelque jour toutes les puissances s'entendent pour mettre un terme à ses empiétements sur la liberté d'autrui. » La reine Victoria écrivit une lettre personnelle à l'empereur Guillaume Ier pour protester contre les prétentions de Bismarck. Celui-ci dut, en ce qui concerne notre pays, se contenter de poursuites dirigées contre la *Gazette de France* pour reproduction du mandement de l'évêque du Nancy qui « pouvait donner lieu à des difficultés diplomatiques », et l'on sait qu'il fut contraint de renoncer à sa lutte contre la papauté.

§ V. — BISMARCK ET SON COUP DE 1875 CONTRE LA FRANCE.

Il ne tarda pas à invoquer un autre prétexte pour nous faire la guerre. Il lui fut fourni par le relèvement de notre armée et, en particulier, par la création des quatrièmes bataillons, interprétée faussement par sa

1. *La Mission de Gontaut-Biron à Berlin*, p. 217.

presse officieuse comme devant avoir pour conséquence l'accroissement de notre armée. Bismarck avait dit au ministre de Belgique qui en fit part à notre ambassadeur : « La France est incapable de supporter longtemps le poids dont sa réorganisation militaire charge ses finances; il faut qu'elle réduise ses armements ou qu'elle fasse la guerre; elle est acculée à une folie ou à une inconséquence. » Au prince Orlof, ambassadeur de Russie à Berlin, le chancelier avait dit encore : « La France se relève trop vite; nous lui prendrons Nancy. » Il avait écrit à l'ambassadeur allemand à Paris : « Nous sommes toujours prêts à faire la guerre dès que de nouveaux actes présomptueux de la France nous y contraindront : *Oderint dum metuant.* » M. de Moltke disait au ministre de Belgique : « Je ne vois que les faits; un bataillon peut être de mille hommes, cent quarante-quatre bataillons de plus, c'est donc cent quarante-quatre mille hommes que la France vient d'ajouter à son armée! C'est l'attaque à brève échéance et nous ne devons pas l'attendre. » En réalité, Bismarck prétendait s'arroger le droit d'intervenir dans l'organisation de notre armée, ce qui était contraire au traité de Francfort, et à notre dignité. Permettre à l'Allemagne de se mêler de ces questions eût été renoncer à notre indépendance. Bismarck le savait fort bien, mais il cherchait à nous intimider.

On ne peut voir que ce sentiment dans les propos que tint à notre ambassadeur un des diplomates favoris du chancelier de fer, M. de Radowitz. A la suite d'explications que M. de Gontaut-Biron avaient fournies au ministre des Affaires étrangères d'Allemagne et qui avaient été bien accueillies par ce dernier, notre ambassadeur eut avec M. de Radowitz une conversation où fut exposée la théorie de Bismarck. « Convenons, dit M. de Radowitz, qu'il y avait lieu d'être surpris du supplément dont on voyait vos régiments renforcés à l'improviste tant qu'on n'en connaissait pas

l'explication. Vous l'avez donnée maintenant et elle a paru suffisante. Si je n'étais pas autorisé à le dire je me tairais. » Puis, répondant à M. de Gontaut qui lui affirmait les sentiments pacifiques de la France, il dit : « Pouvez-vous assurer que la France, regagnant son ancienne prospérité, ayant réorganisé ses forces militaires, ne trouvera pas alors des alliances qui lui manquent aujourd'hui, et que les ressentiments qu'elle conserve très naturellement pour la prise de deux provinces ne la pousseront pas inévitablement à déclarer la guerre à l'Allemagne? Et si nous avons alors laissé la France ressusciter et grandir, n'avons-nous pas tout à craindre? Et si la revanche est la pensée intime de la France (et elle ne peut être autre) pourquoi attendre pour l'attaquer qu'elle ait contracté des alliances? » La théorie était simple : afin d'empêcher la France de se relever et de contracter des alliances, il fallait l'attaquer tout de suite.

Notre ambassadeur apprenait en même temps que Radovitz avait été chargé par Bismarck d'une mission secrète à Saint-Pétersbourg, au cours de laquelle[1] il avait dit : « N'est-ce pas un devoir d'humanité, du moment que la France ne peut pas arracher de son cœur les provinces perdues et se prépare en secret à les reconquérir, de prévenir une nouvelle guerre en lui imposant un désarmement nécessaire ou, du moins, de réduire autant que possible les effets désastreux de la guerre en l'attaquant alors qu'elle n'a pas encore complété l'organisation de ses forces? » et il avait prétendu établir qu'agir de la sorte c'était servir l'intérêt de la paix européenne et celui de la France elle-même. Ses conclusions étaient : que la Russie laisse l'Allemagne faire en Europe tout ce que l'Allemagne croira devoir faire et l'Allemagne laissera la Russie faire en Orient tout ce qu'elle voudra. Mais la Russie, fait observer

1. Rambaud, *Histoire de la Russie*, p. 713.

M. de Broglie, « avait fait semblant de ne pas comprendre[1] ».

Le duc Decazes, ministre des Affaires étrangères, ayant attiré l'attention de nos représentants à l'étranger sur les propos tenus par Radowitz, le général Leflô, notre ambassadeur en Russie, en entretint le tsar Alexandre II qui lui répondit : « Soyez tranquille, si vous étiez sérieusement menacés, vous le sauriez bien vite : vous le sauriez par moi. » L'empereur ayant demandé au général Leflô : « Que peuvent-ils vous reprocher à Berlin » et le général lui ayant répondu « l'unique grief qu'on fait valoir est l'opiniâtre espoir que nous conservons de recouvrer un jour l'Alsace et la Lorraine », le tsar ajouta : « Ah! quant à cela, ils n'ont pas le droit de se plaindre; on ne saurait vraiment vous reprocher de nourrir au fond de vos cœurs une semblable espérance, et si j'étais Français, je la garderais comme vous[2]. » Informé de cet entretien, M. Decazes écrivit au général Leflô qu'il croyait à la sincérité et à la loyauté du tsar, mais que celui-ci pourrait être trompé, ou surpris, et il ajoutait : « Je n'aurais plus cette crainte et ma sécurité serait absolue le jour où elle (Sa Majesté le tsar) aurait déclaré qu'elle considérerait une surprise comme une injure, et qu'elle ne laisserait pas cette iniquité s'accomplir. Avec ce mot la paix du monde serait assurée, et il est bien digne de l'empereur Alexandre de le prononcer. Sa Majesté a daigné vous dire qu'au jour du danger nous serions prévenus et prévenus par elle.... Mais si elle-même n'avait pas été prévenue à temps, elle devra comprendre et reconnaître qu'elle aussi aura été trompée et surprise, qu'elle se trouvera pour ainsi dire la complice involontaire du piège qui nous aura été tendu, et je dois avoir aussi cette confiance qu'elle vengera ce qui sera son

1. *Loc. cit.*, p. 214.
2. Rambaud, *Histoire de la Russie*, p. 714.

injure propre et couvrira de son épée ceux qui se sont reposés sur son appui[1]. » Le général Leflô ayant lu cette lettre au chancelier de Russie, celui-ci le pria de la lui confier pour qu'elle fût mise sous les yeux de l'empereur. Deux jours après, il la renvoyait à notre ambassadeur avec ce mot : « Général, l'empereur m'a remis ce matin les pièces que vous m'avez confiées; il m'a chargé de vous remercier de cette marque de confiance. Sa Majesté a ajouté qu'elle vous confirmait tout ce qu'elle vous a dit de vive voix. » A ce moment, Alexandre se disposait à partir pour Ems, en passant par Berlin.

Cependant, le duc Decazes était à peine au courant de ces faits qu'il reçut la visite inopinée de l'ambassadeur d'Allemagne, prince de Hohenlohe. Celui-ci lui tint un langage d'où il résultait que le gouvernement allemand ne tarderait pas à réclamer une diminution de nos armements : « Je suis averti par M. de Bülow, dit l'ambassadeur allemand, que M. de Gontaut, dans les rapports qu'ils vous a faits, s'est montré trop optimiste. M. de Bülow n'est pas si satisfait que M. de Gontaut l'a dit des explications du gouvernement français sur ses armements. M. de Bülow lui-même croit que la France n'a pas d'intentions hostiles et ajoute foi à la sincérité de vos intentions pacifiques, mais l'état-major allemand considère toujours que la guerre contre l'Allemagne est le but final de votre organisation militaire. Un autre grief dont on trouve à Berlin qu'il y a lieu de s'inquiéter, c'est l'entassement dans les caisses de la banque de six cents millions de billets retirés de la circulation, qui paraissent de nature à constituer un véritable trésor de guerre. Enfin, aucun apaisement ne sera possible tant que les journaux français continueront à dénoncer les intentions de l'Allemagne. » Comme le prince de Hohenlohe, qui se disposait à prendre un

1. Duc de Broglie, *Loc. cit.*, p. 220.

congé, avait affirmé qu'il ne faisait pas « officiellement » cette communication, le duc Decazes en profita pour lui dire simplement : « Au revoir; nous en causerons à votre retour. » Mais il s'empressa d'informer nos représentants, et il recommanda à M. de Gontaut-Biron de ne laisser s'ouvrir à Berlin aucune conversation sur nos armements militaires. Notre chargé d'affaires à Londres, M. Gavard, eut l'heureuse pensée de faire part à lord Derby de la communication du prince de Hohenlohe et obtint « la promesse que le gouvernement anglais ne manquerait pas à ce qu'il devait à la paix du monde et à l'humanité [1] ». Le lendemain, le *Times* publiait un article où la théorie de M. de Radowitz et les projets du parti militaire allemand étaient mis en pleine lumière. Toute l'Europe était avertie, et ce fut partout un mouvement d'indignation contre la politique bismarckienne.

Bismarck, voyant son piège éventé, faisait déclarer, le 10 mai, jour de l'arrivée à Berlin de l'empereur de Russie, par l'officieuse *Gazette de l'Allemagne du Nord*, que l'émotion de l'Europe était incompréhensible, « attendu qu'entre les gouvernements français et allemand il n'était pas survenu le moindre incident inquiétant ». Le même jour, le prince Gortchakof disait à M. de Gontaut : « Vous avez été inquiets, rassurez-vous. L'empereur qui désire vous voir vous rassurera plus complètement encore; Bismarck s'est montré animé des intentions les plus pacifiques; il assure que les rapports avec la France n'ont jamais été meilleurs. » Le tsar lui-même dit à M. de Gontaut, à la fin d'un long entretien : « La paix est nécessaire au monde, chacun a assez à faire chez soi. Comptez sur moi et soyez tranquille.... J'espère que nos relations seront de plus en plus cordiales, nous avons des intérêts communs : nous devons rester unis. »

A la Chambre des Communes de Londres, lord Derby

1. *Ibid.*, p. 233.

ayant été interpellé sur le rôle de l'Angleterre, déclara qu'il était intervenu parce que « il avait été dit par des personnes ayant l'autorité et la position la plus haute que, pour éviter une guerre, l'interruption des armements français était nécessaire, et il y avait de bonnes raisons de craindre que le premier pas fût une invitation formelle faite par l'Allemagne à la France de discontinuer ses armements. Si cette demande eût été faite, il eût été difficile de maintenir la paix. » Et lord Derby laissait entendre qu'il avait agi pour prévenir cette demande.

Bismarck fit donner à lord Derby un démenti par ses journaux. Il se livrait sans aucune réserve aux attaques les plus insolentes contre les ministres d'Angleterre et de Russie, mais il ne pouvait effacer la communication faite par le prince de Hohenlohe au duc Decazes, car on la connaissait dans les milieux diplomatiques. « Pour la première fois, fait observer le duc de Broglie[1], sur le théâtre où il régnait en maître, M. de Bismarck avait paru, devant un public railleur, convaincu de duplicité et d'impuissance. »

Il en gardait une rancune toute particulière à notre ambassadeur. Au mois de décembre 1875, M. de Gontaut lui ayant exprimé la satisfaction que « cette année s'ouvrît sans aucun sujet de dissentiment entre les deux pays », M. de Bismarck lui répondit avec brusquerie : « Vous trouvez? Je suis bien aise de vous entendre parler ainsi. Vous ne croyez donc plus que je veuille commencer la guerre et mettre l'Europe à feu et à sang? » Puis, avec une amertume et une mauvaise humeur non dissimulée, il se lança dans une explication des incidents racontés plus haut, dont le but était d'en rejeter toute la responsabilité « sur les manœuvres des agioteurs et des cléricaux et sur les fausses nouvelles envoyées de Paris à Saint-Pétersbourg ».

1. *Loc. cit.*, p. 241.

A la suite des élections de 1877, M. de Gontaut-Biron lui fut sacrifié. Les nouveaux ministres disaient : « M. de Bismarck ne pouvait plus le souffrir et nous voulons bien vivre avec lui. » Seul, le vieux Guillaume lui savait gré d'avoir travaillé au maintien de la paix. « J'ai trop vu et trop fait de guerre en ma vie, disait-il souvent; à mon âge, on veut mourir en paix[1]. » Lorsqu'il apprit le départ de M. de Gontaut, il lui dit, d'après M. de Broglie[2] : « Quelle nouvelle j'ai apprise, vous nous quittez? C'est une grande affliction pour moi. C'est à vous que nous devons les bonnse relations avec la France; oui, ajouta-t-il en prenant les mains de M. de Gontaut dans les siennes, c'est bien à vous. » Et les yeux du vieillard se mouillèrent de larmes. « J'ai demandé à M. de Hohenlohe pourquoi vous devez partir. On m'a répondu que le ministère l'exigeait du maréchal. » Puis il s'arrêta, ne voulant rien dire ou ne sachant rien du motif de l'exigence.

Il est probable qu'il n'en savait rien, car Bismarck l'avait tenu à l'écart de toute sa conduite à l'égard de la France en 1875. Lorsque le tsar Alexandre lui fit part des faits racontés plus haut, il fut très étonné de nos inquiétudes. « Il ne pensait pas, a déclaré plus tard Schouvalof, que la guerre fût imminente, mais il était le seul aussi mal informé à Berlin. Il n'était pas au courant de ce qui se tramait autour de lui [3]. » Il ne fut probablement pas tenu non plus au courant des manœuvres par lesquelles Bismarck, désireux de se venger de la Russie, prépara la guerre russo-turque de 1877 et l'humiliation qui fut infligée à la diplomatie russe au congrès de Berlin de 1878.

1. *Ibid.*, p. 295.
2. *Ibid.*, p. 311.
3. Rambaud, *Hst. de la Russiie*, p. 715.

§ VI. — BISMARCK ET LA GUERRE RUSSO-TURQUE.

M. de Broglie[1], très bien renseigné par Gontaut-Biron, dit à ce sujet : « Rien ne parut, dans le temps, plus obscur et plus énigmatique que l'attitude de M. de Bismarck dans cette première phase de la question orientale (celle où les puissances tentèrent de se mettre d'accord pour imposer au sultan les réformes nécessitées par l'état profondément troublé de la Turquie d'Europe) et les explications qu'on essaya de tirer de lui à la tribune du Reichstag ne contribuèrent nullement à l'éclaircir. Ce qu'on peut affirmer aujourd'hui avec certitude, surtout à la lumière des événements qui ont suivi, c'est qu'il avait vu la crise éclater sans regret, c'est qu'il en suivit le développement avec moins de regret encore, et que ce fut lui qui, en définitive, à la dernière heure, fit échouer toutes les tentatives d'où aurait pu sortir une solution pacifique. » Tandis que Guillaume Ier se montrait « très favorable aux vœux formés par la Russie », mais désirait qu'ils fussent réalisés « sans recourir à des extrémités belliqueuses dont il redoutait toujours pour l'Europe et pour son propre voisinage l'influence contagieuse », Bismarck n'était préoccupé que « de donner à la Russie assez d'occupation en Orient pour lui faire perdre le goût de renouveler, dans les affaires de l'Europe occidentale, l'ingérence qu'elle venait d'exercer contre lui d'une manière impérieuse et dont il lui gardait rancune. Une guerre sur le Bosphore, — qu'elle fût heureuse ou malheureuse..., c'était la Russie écartée pour longtemps du chemin de l'Allemagne ; c'était réaliser en fait, de gré ou de force, ce partage entre l'Orient abandonné aux tsars et l'Occident aux Hohenzollern, dont la proposition avait été refusée quand M. de Radowitz l'avait portée à

1. *Loc. cit.*, p. 294.

Saint-Pétersbourg, mais qu'il faudrait bien subir quand toutes les forces moscovites auraient leur emploi sur la mer Noire. Ainsi, le conflit redouté par l'empereur était, au contraire, tout à fait à la convenance du chancelier et toutes les fois qu'un rapprochement s'opérant entre les esprits, les chances de lutte paraissaient s'éloigner, il trouvait sous main quelque moyen pour les faire renaître et pour mêler de nouveau les cartes. »

Lorsque les chanceliers des empires allemand, autrichien et russe se réunirent à Berlin pour rédiger le memorandum à imposer au gouvernement ottoman, Bismarck eut soin d'y faire introduire des menaces telles que l'Angleterre fut conduite à refuser de le signer. Plus tard, lorsque l'Angleterre eut fait accepter l'idée d'une conférence qui, à Constantinople même, dresserait le tableau des volontés des puissances, l'envoyé prussien empêcha la conférence d'aboutir, en « traitant toutes les tentatives pacifiques avec un dédain presque insultant, et déclarant qu'il n'était pas digne de grands gouvernements de se contenter, dans de si graves questions, d'impuissants compromis... A partir de ce moment tout espoir d'accord fut perdu... l'appel aux armes fut inévitable. Un des collègues à Berlin de M. de Gontaut-Biron lui disait, faisant allusion aux sentiments de Bismarck, qu'il connaissait à fond : « Ici, on ne cache pas sa joie[1]. »

La guerre dura moins longtemps que Bismarck ne l'avait espéré et se termina par des victoires telles que la Russie put, dans le traité de San-Stefano, le 3 mars 1878, imposer ses volontés au gouvernement ottoman. C'était un énorme succès non seulement pour la Russie, mais encore et surtout pour les clients de l'empire russe. Le Monténégro voyait doubler son territoire et recevait les deux ports d'Antivari et de Spizza. La Serbie et la Roumanie étaient agrandies et

1. *Ibid.*, p. 297.

reconnues indépendantes. La Bulgarie, étendue du Danube à la mer Noire et à l'Archipel, coupait devant l'Autriche la route de Salonique. « La puissance du tsar, fait justement observer M. Rambaud [1], se substituait à celle du sultan dans la péninsule des Balkans. L'État ottoman, réduit aux proportions de l'État bizantin à la veille de sa destruction totale, surchargé d'une lourde contribution de guerre, devenait une principauté de la Russie. Les rêves ambitieux de Pierre le Grand, de Catherine II et de Nicolas semblaient réalisés. »

Ils ne l'étaient que provisoirement. L'Autriche ne voulait pas admettre que la Russie subtituât son influence à la sienne dans les Balkans; l'Allemagne ne voulait pas que la marche des Germains vers l'Orient fût arrêtée et que la Russie attirât à elle tous les Slaves des Balkans; l'Angleterre, fidèle à ses traditions, ne voulait pas que la Russie étendît son hégémonie sur Constantinople. La France, par tradition plutôt que par raison, tenait à l'intégrité de l'empire ottoman. Bismarck profita fort habilement de ces dispositions pour obtenir la revision du traité de San-Stefano dans un sens favorable aux intérêts germaniques.

En vue de cette conférence, qui se réunit à Berlin le 13 juin 1878, le gouvernement britannique obtint de la Turquie, par un traité particulier, la cession de l'île de Chypre à l'Angleterre. La Russie, de son côté, essaya de s'entendre avec l'Autriche. Déjà, en 1876, dans une entrevue qu'il eut à Reichstad avec François-Joseph, le tsar avait consenti à l'occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine par l'Autriche. En 1877 et le 13 juillet 1878 des conventions précisèrent ce consentement. M. Wickham Steed a écrit à ce sujet [2] : « L'idée primitive de la Russie paraît avoir été d'acheter la neutralité de l'Autriche-Hongrie pendant que la Russie établirait

1. Rambaud, *Hist. de la Russie*, p. 734.
2. Voir Wickham Steed, *La Monarchie des Habsbourg*, p. 326.

sa propre hégémonie dans les Balkans en créant, au détriment du territoire turc, un grand État slave, la Bulgarie. » L'Autriche obtint également de l'Angleterre, à la veille du congrès de Berlin, une convention par laquelle « le gouvernement de Sa Majesté britannique s'engage à soutenir toute proposition concernant la Bosnie que le gouvernement austro-hongrois jugera à propos de faire au congrès ».

Dans la conférence de Berlin, les plénipotentiaires russes, Gotchkoff et Schouwaloff ne purent obtenir le maintien des conditions du traité de San-Stefano auxquelles ils tenaient le plus, c'est-à-dire la création d'une grande Bulgarie qui aurait coupé la route de Salonique à l'Autriche; aussi hésitèrent-ils à autoriser l'occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine par cette dernière, mais ils durent céder devant la pression de l'Allemagne et de l'Angleterre, celle-ci appuyée par la France.

Les limites de la Bulgarie furent réduites et son territoire divisé en deux portions : l'une, sous le nom de principauté de Bulgarie, pouvait élire un souverain qui gouvernerait sous la suzeraineté de la Turquie ; l'autre, sous le nom de Roumélie orientale, restait soumise directement à la Turquie. Les deux portions de la Bulgarie n'allant plus jusqu'à la mer Égée, la route de Salonique restait ouverte devant l'Autriche qui était, en outre, autorisée à occuper et administrer la Bosnie et l'Herzégovine. La Serbie restait indépendante, mais on lui enlevait le sandjak de Novi-Bazar et Mitrovitza qui étaient remis aux Turcs. Le Monténégro abandonnait Dulcigno à la Turquie et Spizza à l'Autriche; il gardait le port d'Antivari, mais l'Autriche en avait la police, et il lui était interdit d'avoir des navires de guerre. La Grèce, presque abandonnée par l'Angleterre et la Russie, n'obtenait que des promesses vagues. Toutes les forteresses du Danube, depuis les Portes de Fer jusqu'à la mer Noire devaient être rasées et cette partie du fleuve, interdite aux navires de guerre, était

placée sous la surveillance de la commission européenne du Danube. L'Angleterre s'était assurée le concours de la France par l'insertion d'une phrase très vague, en vertu de laquelle nos droits acquis en Orient étaient « expressément réservés ». C'était peu pour compenser le mécontentement que notre attitude devait provoquer à Saint-Pétersbourg.

La Russie était cyniquement dupée. Le seul bénéfice qu'elle tirait d'une guerre où elle avait livré plus de vingt batailles et fait camper ses troupes à la porte de Constantinople, était l'acquisition de la Bessarabie et de quelques districts arméniens, tandis que l'Autriche, par suite de la suppression de la Grande Bulgarie, de l'acquisition de la Bosnie-Herzégovine, de l'isolement du Monténégro et de la Serbie, acquérait dans les Balkans une situation prépondérante.

A Saint-Pétersbourg, on ne se fit pas faute de nous faire entendre que nous récompensions mal Alexandre II du service qu'il nous avait rendu en 1875. Mais Waddington, qui avait succédé au duc Decazes, ne voulait pas entendre parler d'un accord avec la Russie et Jules Grévy était hostile à toute combinaison de politique étrangère [1]. Aussi Waddington s'était-il, au congrès de Berlin, attaché uniquement à plaire à l'Angleterre. Nous faisions ainsi, consciemment ou inconsciemment, le jeu de Bismarck, dont le but était d'affaiblir autant que possible la Russie.

Nous fûmes éloignés encore de celle-ci par l'attitude que notre gouvernement prit, en 1879, à l'égard des nihilistes. Priés par la Russie de lui livrer un révolutionnaire russe soupçonné d'avoir préparé la destruction d'un train impérial, nous refusâmes de céder à cette demande; le tsar en fut si vivement froissé que son ambassadeur reçut l'ordre de s'éloigner de Paris.

1. Voir Rambaud, *Hist. de la Russie*, p. 810.

§ VII. — BISMARCK ET LA CONVENTION SECRÈTE AUSTRO-ALLEMANDE CONTRE LA RUSSIE.

Depuis l'échec de son coup de 1875, Bismarck, malgré la brouille momentanée du tsar et de la République, était sans cesse très préoccupé par la crainte d'une entente possible entre la France et la Russie. Afin d'en prévoir les conséquences, il se mit d'accord avec le chancelier d'Autriche-Hongrie, Andrassy, en vue d'une entente de l'Allemagne et de l'Autriche. Il voulait, d'après M. Wickham Steed [1], « se prémunir contre la possibilité d'une alliance franco-russe contre l'Allemagne, alliance dans laquelle aurait pu être attirée une Autriche isolée ». De son côté, Andrassy voulait « prévenir le danger d'un conflit entre la Monarchie et la Russie. De plus, Andrassy et peut-être aussi Bismarck considéraient l'alliance austro-allemande comme une garantie pour le maintien en Autriche-Hongrie du système dualiste, que tous deux, pour des raisons différentes, regardaient comme une sauvegarde contre le triomphe des tendances antiallemandes et antimagyares dans la monarchie. »

L'empereur Guillaume Ier opposa de très vives résistances au projet de Bismarck. Le 15 septembre 1879, faisant allusion à la convention qui, depuis 1873, liait l'Allemagne à la Russie, il écrivait au chancelier : « Vous n'ignorez pas que cette convention qui a été signée en 1875 à Saint-Pétersbourg par les maréchaux de Moltke et Baratinsky, qui a été ensuite ratifiée par l'empereur Alexandre et par moi, et que vous avez, vous, refusé de signer, est toujours en vigueur. Comment voulez-vous vous y prendre maintenant pour signer une nouvelle convention avec un autre pays, sans dénoncer auparavant celle qui a été conclue à Saint-Pétersbourg?

1. *La Monarchie des Habsbourg*, p. 330.

Ces conventions sont toutes deux des conventions défensives. Celle de Saint-Pétersbourg oblige la Prusse et la Russie à se prêter mutuellement assistance dans le cas où l'une des deux serait attaquée. Comment allez-vous la concilier avec celle que vous voulez signer à Vienne? » Le 2 octobre 1879, il écrivait de nouveau à Bismarck : « L'Autriche et l'Allemagne voudraient arriver toutes deux à se protéger contre des attaques subites d'un ennemi extérieur. Or, je ne puis accepter que vous considériez la Russie comme cet ennemi extérieur, ni que vous concluiez un traité contre elle dans les termes proposés. Lorsque je viens de tendre amicalement la main à l'empereur Alexandre (à Alexandrowo, 4 septembre 1879), lorsque tout malentendu vient d'être dissipé entre nous, puis-je maintenant conclure secrètement contre lui une alliance même défensive, dans laquelle lui seul est considéré comme pouvant être l'agresseur? Je ne puis pas commettre un pareil acte de déloyauté [1]. » Malgré ses répugnances, Guillaume Ier se décida pourtant à signer le traité, mais le kronprinz Frédéric écrivait à ce sujet, le 4 octobre 1879, à Bismarck : « Je dois vous dire que le roi est très ennuyé et continue de répéter qu'il s'est déshonoré en prenant cette décision, et qu'il a manqué de loyauté vis-à-vis de son ami le tsar. Vous voyez par là combien cette décision a coûté à sa conscience droite [2]. »

1. Voir *Les Mémoires de Bismarck*, par Maurice Busch, *Les Papiers du Chancelier*.

2. Ce traité fut signé à Vienne le 7 octobre 1879. Son article premier comportait que si l'un des deux empires « venait à être attaqué par la Russie, les deux hautes parties contractantes sont tenues de se prêter réciproquement secours, avec la totalité de la puissance militaire de leur empire et, par suite, de ne conclure la paix que conjointement et d'accord ». D'après l'article 2, si l'un des deux empires venait à être attaqué par une troisième puissance, l'autre s'engageait « à ne pas soutenir l'agresseur ». Si l'agresseur était soutenu par la Russie, l'obligation d'assistance réciproque s'imposerait comme à l'article premier. Il était stipulé que ce traité resterait secret. Il ne fut divulgué qu'en 1888. L'article 2

Bismarck aurait voulu que la convention secrète austro-allemande fût dirigée nommément à la fois contre la Russie et contre la France, mais Andrassy refusa de viser cette dernière, afin, d'après M. Wickham Steed, de se « ménager la possibilité d'une entente avec la France ».

§ VIII. — RÔLE DE BISMARCK DANS LA POLITIQUE ANTI-SLAVE ET ANTI-ITALIENNE DE L'AUTRICHE-HONGRIE.

Renouvelée à la fin de 1882, la convention austro-allemande contre la Russie était complétée, en quelque sorte, par la politique antislave que Bismarck ne cessait d'inspirer à François-Joseph. C'est lui qui avait imposé le maintien du régime dualiste si désagréable aux Slaves; c'est lui qui eut, paraît-il, la première idée de l'occupation de la Bosnie-Herzégovine par l'Autriche; c'est lui qui fut l'inspirateur de la politique caractérisée par les formules *Drang nach Osten* et *drang nach Triest*, c'est-à-dire la marche vers l'Orient et la marche vers Trieste. En poussant François-Joseph vers Salonique d'une part, vers Trieste de l'autre, il savait fort bien qu'il créait à l'Autriche deux ennemis, la Russie et l'Italie, mais il savait aussi qu'il la subordonnait à l'empire germanique. Il profitait en outre des ambitions de l'Autriche pour faire avancer les Germains d'Allemagne dans la vallée du Danube et vers l'Adriatique, de manière que l'empire germanique se trouvât en état

visait évidemment le cas où la France, attaquant l'Allemagne, serait appuyée par la Russie, car Bismarck disait : « Contre une alliance française, le coup qu'il faut jouer est une alliance austro-allemande. » Il disait aussi : « Si les forces unies de l'Autriche et de l'Allemagne avaient la même cohésion et la même unité de commandement que celles de la France et de la Russie, je ne considérerais pas l'agression de nos deux voisins comme une menace de mort, l'Italie ne dût-elle pas faire partie de notre alliance. » (Voir Hanotaux, *Hist. illustr. de la Guerre de 1914*, p. 16.)

d'absorber ces territoires le jour où la monarchie des Habsbourg se disloquerait.

Dès 1877, Louis Asseline [1] signalait ce fait en des termes qu'il n'est pas inutile de rappeler aujourd'hui : « L'Allemagne, à notre sens, disait-il, ne tentera jamais une annexion violente des provinces germaniques de l'Autriche : elle attendra que le fruit parfaitement mûr lui tombe naturellement dans la main.... La germanisation de la vallée du Danube marche avec une rapidité qu'on ne soupçonne pas en Europe. Il y a longtemps que l'économiste Frédérick Litz affirmait que l'Allemagne devait s'emparer du cours du Danube et les Allemands accomplissent à bas bruit ce programme, s'emparant du commerce, de l'industrie, de la banque.... L'envahissement commence par les villes. Les Allemands représentent déjà 48 p. 100 de la population de Buda-Pesth, 35 p. 100 à Karchau, 47 p. 100 à Temesvar, 70 p. 100 à Hermanstadt, 35 p. 100 à Czernovitz. Ils se sont emparés de la navigation du Danube tout entière. Ils ont conquis économiquement la Roumanie par les chemins de fer et par la convention commerciale qui a été si inexactement appréciée à l'étranger, et la germanisation de ce pays est favorisée par le prince Charles de Hohenzollern.... Nous sommes de ceux qui, en dépit de l'universalité de l'opinion contraire, croient beaucoup plus, le cas échéant, à une alliance austro-allemande contre la Russie qu'à une alliance russo-allemande imposant ses volontés et ses vues à la fragile monarchie de Habsbourg. » Cette prévision fut réalisée par le traité du 22 octobre 1879.

La marche des Germains d'Allemagne vers l'Adriatique s'est effectuée avec la même activité que leur marche le long de la vallée du Danube. Ainsi que le fait justement observer M. Wickham Steed [2] « le *drang nach*

1. *Histoire de l'Autriche*, p. 357.
2. *Loc. cit.*, p. 420.

Triest a toujours été et reste un facteur plus positif et plus pratique de la politique européenne (allemande) que le *drang nach Osten* austro-hongrois ou le rêve d'une marche vers Salonique ».

Depuis fort longtemps on s'était habitué, en Prusse, à considérer Trieste comme un port allemand. En 1860, un lieutenant de Cavour ayant pris un arrêté d'après lequel les navires venant « de la ville italienne de Trieste » devaient être traités dans les ports italiens de l'Adriatique comme des navires italiens, le ministre de Prusse Schleinitz adressa une protestation au gouvernement italien, dans laquelle il priait ce dernier de se souvenir que Trieste était « une ville allemande ». Depuis longtemps déjà, en effet, les Allemands étaient fort nombreux à Trieste où ils n'ont fait que gagner par le nombre et l'influence. « L'Italie, dit avec raison M. Wickham Steed[1], peut s'éveiller trop tard au fait que l'Adriatique, dont le littoral oriental de Quarnero à Antivari est serbo-croate, est en passe de devenir non pas une mer italienne, non pas une mer slave, mais une mer allemande. Les Compagnies de navigation allemandes, à peine déguisées sous des noms italiens, défient déjà la suprématie du Lloyd autrichien à Trieste; les banques allemandes, portant des noms viennois et italiens, sont en train d'absorber graduellement le commerce et le contrôle des intérêts du port.... Les entreprises des Allemands du Nord dévorent la Trieste italienne et autrichienne et se préparent à justifier la prétention de Schleinitz que Trieste est une ville allemande. »

Comme Louis Asseline le disait en 1877, M. Wickham Steed ne croit pas que l'Allemagne pousse à la dislocation de l'Autriche. « L'Allemagne, très vraisemblablement, dit-il, ne consentira à aucun démembrement essentiel de l'Autriche-Hongrie, aussi longtemps

1. Wickham Steed, *Loc. cit.*, p. 411-420.

que l'empire allemand, grâce à une action de pénétration économique, peut faire de la monarchie son instrument. Un des principaux objets de cette pénétration, est de rendre l'Allemagne maîtresse de la route de Trieste et, par l'Adriatique, de la Méditerranée. La monarchie des Habsbourg ne sera probablement exposée à aucun danger mortel, aussi longtemps qu'elle s'abstiendra de toute insubordination sérieuse contre l'Allemagne. »

En même temps que Bismarck poussait l'Autriche vers Salonique d'une part, en lui rendant la Russie hostile et vers l'Adriatique d'autre part en provoquant une hostilité non moins grande de l'Italie, il encourageait François-Joseph à développer la marine autrichienne, sachant fort bien qu'il en résulterait une nouvelle cause de mécontentement en Italie, car il est impossible que deux marines de guerre se développent dans l'Adriatique sans y devenir rivales, puis ennemies.

En somme, la politique de Bismarck consistait à brouiller les cartes entre l'Autriche et la Russie d'un côté, entre l'Autriche et l'Italie de l'autre, de manière à tenir les Habsbourg sous la dépendance de l'empire germanique.

§ IX. — LE TRAITÉ SECRET GERMANO-RUSSE DE 1884.

Il s'efforçait, en même temps, d'isoler la France et il y était aidé, en ce qui concerne la Russie, par le mécontentement qu'avait provoqué notre conduite à la conférence de Berlin et dans l'affaire des nihilistes. Lors de son avènement au trône (1881) Alexandre III fit des démonstrations d'amitié à l'Allemagne. En 1884, profitant du quatre-vingt-huitième anniversaire de Guillaume I^er^, il lui envoya un bâton de feld-maréchal enrichi de diamants.

Profitant de ces dispositions, Bismarck provoqua la signature d'une convention secrète entre la Russie et

l'empire germanique dont l'objet était de garantir l'Allemagne contre l'Autriche, de même que la convention austro-allemande de 1879 la garantissait contre la Russie. « Si, dit avec raison M. W. Steed[1], la Russie et l'Autriche en arrivaient à se surveiller mutuellement avec une défiance jalouse, chacune d'elles serait mieux disposée à cultiver de bonnes relations avec l'Allemagne, dans l'espoir de s'assurer sa neutralité sinon son appui. Celle-ci trouverait là l'occasion permanente d'un honnête courtage. »

Le traité secret de 1884 ne fut connu qu'en 1896, après sa dénonciation par Guillaume II. Ce fut M. de Bismarck qui le fit révéler. Il en résulta une grande émotion dans toute l'Europe et particulièrement en Allemagne où le ministre des Affaires étrangères, baron Marschall von Biberstein, fut interpellé devant le Reichstag. La justification qu'il en donna est l'un des témoignages les plus remarquables de la duplicité de la politique étrangère de Bismarck. « Dans notre traité de 1879 avec l'Autriche-Hongrie, dit le baron Marschall le 16 novembre 1896, nous nous sommes engagés à aider la Monarchie avec toutes nos forces armées, si la Monarchie est attaquée par la Russie. C'est là une position parfaitement claire. Mais si les révélations sont exactes, nous pouvons par le traité de contre-assurance avec la Russie, dans le cas d'un conflit austro-russe, être placés entre l'obligation d'une neutralité bienveillante envers une des deux puissances et l'obligation de prêter à l'autre l'aide de nos forces armées; et nous aurions alors à décider entre les deux parties laquelle est l'agresseur. » Bismarck se réservait ainsi de se prononcer, suivant l'intérêt exclusif de l'Allemagne, soit en faveur de l'Autriche, soit en faveur de la Russie; et, en attendant, comme les traités de 1879 et de 1884 étaient secrets, il les trompait toutes les deux. Il les

1. Wickham Steed, *Loc. cit.*, p. 330.

avait, en outre, l'une et l'autre à sa disposition dans le cas où la France attaquerait l'Allemagne.

§ X. — BISMARCK ET L'ITALIE.

La conduite de Bismarck à l'égard de l'Italie ne fut ni moins habile ni plus loyale. Victor-Emmanuel avait profité de nos défaites en 1870 pour s'emparer de Rome, mais il craignait que la France ne cherchât à rétablir le pouvoir temporel du pape, redoutait que l'Autriche ne revînt à sa traditionnelle politique d'ambition en Italie, et pensait que l'Allemagne seule était en état de le protéger à la fois contre la France et contre l'Autriche. En 1873, il fit à Berlin un voyage solennel avec ses deux ministres Minghetti et Visconti Venosta. Ceux-ci se montrèrent fort empressés auprès de Bismarck, mais n'en obtinrent que la proposition d'envoyer à Civita-Vecchia, — où la France entretenait déjà un navire à la disposition du pape pour le cas ou celui-ci voudrait quitter le Vatican, — un détachement allemand qui aurait marché sur Rome pour y résoudre par la force la question du *Kulturkampf*. Accepter la proposition de Bismarck eût été placer le royaume d'Italie sous la protection de l'Allemagne, Minghetti et surtout Visconti Venosta ne voulurent pas aller jusque-là, et le voyage de Victor-Emmanuel à Berlin n'eut pas de suite importante. Il en eut d'autant moins que la France, sous la présidence de Mac-Mahon, retira l'*Orénoque* de Civita-Vecchia.

En 1875, une tentative de rapprochement de l'Italie avec l'Autriche eut lieu à l'occasion d'une visite que fit François-Joseph à Victor-Emmanuel dans la ville de Milan. L'empereur d'Autriche alla jusqu'à boire à l'unité italienne qui s'était faite contre lui, tant il était désireux d'entraîner l'Italie dans son sillage. Mais si le rapprochement de l'Italie avec l'Allemagne et l'Autriche

était alors désiré par les partis de droite de la péninsule, il était combattu par les partis de gauche qui arrivèrent au pouvoir en 1876 et qui étaient disposés à s'entendre avec la France plutôt qu'avec l'Allemagne et surtout avec l'Autriche. L'hostilité à l'égard de l'empire austro-hongrois devint même générale en Italie, lorsque l'on vit l'Autriche obtenir du congrès de Berlin l'autorisation d'occuper et administrer la Bosnie et l'Herzégovine. Cette marche des Habsbourg vers la côte orientale de l'Adriatique provoqua des manifestations antiautrichiennes violentes.

Quant à Bismarck, il traitait l'Italie avec une extrême arrogance et même beaucoup de mauvaise humeur. En 1881, il alla jusqu'à faire offrir au pape Léon XIII sa protection contre l'Italie et un refuge en Allemagne, s'il voulait quitter le Vatican. En même temps, d'accord avec l'Autriche, il « émit l'idée que l'Italie puisse être appelée à reviser la loi des garanties pour la mettre en conformité avec les exigences catholiques, et qu'une conférence internationale soit réunie pour régulariser la situation du pape[1] ». Il se produisit dans le gouvernement italien une émotion d'autant plus vive que vers le même temps la France, encouragée par l'Allemagne, procédait à l'établissement de son protectorat en Tunisie, sans tenir aucun compte de la situation prépondérante occupée par les Italiens dans la Régence.

Bismarck montrait à l'Italie qu'elle ne pouvait se passer de l'Allemagne ni pour résister à la France ni pour résoudre la question fort délicate de la papauté. Le gouvernement italien, cédant à cette double pression, fit des démarches en vue d'une entente avec l'empire germanique, mais Bismarck tenait à ce que l'Italie s'humiliât devant l'Autriche : « il fit répondre aux suggestions italiennes que pour aller à Berlin il fallait

1. Voir Wickham Steed, *Loc. cit.*, p. 407.

traverser Vienne[1] ». Or, à Vienne, on était très irrité par les manifestations irrédentistes et l'on ne pardonnait guère à l'Italie d'avoir supprimé le pouvoir temporel du pape. L'Italie se trouvait ainsi à peu près entièrement isolée; elle n'avait de relations amicales qu'avec l'Angleterre.

Le roi Humbert se décida donc à faire une démarche personnelle auprès de l'empereur d'Autriche, ainsi que l'exigeait Bismarck. En novembre 1881, il alla voir à Vienne l'empereur François-Joseph sans qu'aucune condition fut posée au sujet de la manière dont cette visite lui serait rendue. Il en résulta, en 1882, la signature d'une convention qui constitua la Triple-Alliance sur des bases purement défensives, du moins en ce qui concernait l'Italie. En cas d'attaque de l'une des trois puissances par la France « l'Autriche-Hongrie garderait l'Adriatique sur mer et sur terre, pendant que l'Italie opérerait contre la frontière sud-est de la France et placerait une seconde armée à la disposition directe de ses alliés[2] ». L'Italie avait demandé que l'Allemagne et l'Autriche s'engageassent à soutenir ses intérêts dans la Méditerranée, mais sa demande fut repoussée. D'après M. Wickham Steed, « Depretis pensait que l'adhésion italienne à l'alliance austro-allemande assurerait à l'Italie, étant donné qu'il s'agissait d'un pacte secret, l'avantage de voir son intégrité territoriale garantie par l'Autriche et l'Allemagne, sans qu'il lui en coûtât les inconvénients de l'hostilité française ». Il avait compté sans Bismarck qui s'empressa de faire connaître la conclusion de cette Triple-Alliance germanique, afin d'aiguiser le mécontentement déjà provoqué en France par l'attitude de l'Italie au moment de la guerre de 1870.

L'hostilité réciproque de la France et de l'Italie

1. Voir Wickham Steed, *Loc. cit.*, p. 407.
2. *Ibid.*, p. 408-409.

s'accrut encore, à partir de 1887, sous le ministère de Crispi, qui était devenu un simple séide de Bismarck. Les relations commerciales furent alors rompues entre les deux pays, au détriment surtout de l'Italie à laquelle l'Allemagne ne prêta aucun concours lorsqu'elle subit en Abyssinie les désastres qui entraînèrent la chute du ministère Crispi. L'Allemagne se servait de l'Italie contre la France, en la poussant à développer sa marine et lui promettant la maîtrise de la Méditerranée, mais elle la laissait dans ses embarras et la traitait avec une désinvolture quelque peu dédaigneuse.

§ XI. — BISMARCK ET L'ANGLETERRE.

La conduite de Bismarck à l'égard de l'Angleterre était inspirée par la seule préoccupation d'empêcher son rapprochement avec la France que rendait possible l'identité de la politique orientale des deux nations. Bismarck avait habilement exploité ces sentiments pour amener, dans le congrès de Berlin, l'Angleterre et la France à mécontenter la Russie ; il voulait maintenant séparer les deux nations, créer entre elles des causes d'inamitié : il en trouva les moyens dans les ambitions que l'Angleterre avait sur l'Égypte et dans celles que la Tunisie inspirait à la France. En même temps qu'il encourageait Jules Ferry à occuper la Régence de Tunis, il poussait l'Angleterre à mettre la main sur l'Égypte et à s'y maintenir. On n'a oublié ni l'opposition que fit l'Angleterre à l'établissement de notre protectorat sur la Tunisie et à la création du port de Bizerte, ni l'hostilité que provoquèrent, dans notre pays, les opérations à la suite desquelles l'Angleterre institua sa domination sur l'Égypte. Encore moins peut-on avoir perdu le souvenir du conflit diplomatique engendré par la tentative que nous fîmes ultérieurement pour nous établir sur le Haut-Nil, à Fachoda — conflit d'où faillit sortir la guerre entre la France et l'Angleterre.

§ XII. — BISMARCK ET SON COUP DE 1887.

En 1887, la politique tortueuse, déloyale, mais indiscutablement habile de Bismarck avait abouti à l'isolement complet de la France. La Tunisie nous avait brouillés avec l'Italie; l'Égypte nous avait brouillés avec l'Angleterre; l'Autriche était enchaînée à l'Allemagne; l'Italie l'était également; la Russie était encore liée à l'Allemagne par le traité secret de 1884. Bismarck estima que le moment était venu de nous amener à quelque acte qui lui donnerait prétexte à nous attaquer. Alors commença dans toute l'Allemagne une campagne de presse contre la France qui était accusée de vouloir la guerre. Alors aussi un vaste service d'espionnage fut organisé dans notre pays pendant que l'on nous accusait de couvrir l'Allemagne d'espions. Alors encore furent prises de multiples mesures de vexation pour mécontenter l'Alsace-Lorraine. Puis surgit, sur la frontière de Lorraine, le 20 avril 1887, l'incident Schnæbelé : un agent français des douanes arrêté contre tout droit, dans la pensée que notre gouvernement perdrait la tête et provoquerait un conflit armé. Bismarck crut alors, pour la seconde fois, qu'il aurait cette guerre dont il disait le 11 janvier 1887 au Reichstag : « Si la prochaine guerre nous ramène en vainqueurs dans Paris, nous nous appliquerons à mettre la France, pour trente ans, hors d'état de nous être dangereuse. La guerre de 1870 n'aura été qu'un jeu d'enfants en comparaison de celle de 1890 (ou de celle qui éclatera à toute autre date) dans ses résultats pour la France; car de part et d'autre on n'aura qu'un but : se saigner à blanc [1]. »

Grâce à Grévy, président de la République, et à M. de Freycinet, président du conseil des ministres,

1. Voir Rambaud, *Hist. de la Russie*, p. 817.

l'incident Schnæbelé ne provoqua pas l'effet que Bismarck en attendait. Le gouvernement et la France conservèrent leur sang-froid. Le tsar Alexandre III, dont l'attention était déjà éveillée sur les dangers de la politique bismarckienne, écrivit à l'empereur Guillaume Ier une lettre autographe, à la suite de laquelle ordre fut donné de remettre Schnæbelé en liberté. L'incident se terminait, comme en 1875, à la confusion de Bismarck.

§ XIII. — LA RUSSIE, LA FRANCE ET BISMARCK.

Depuis plusieurs années, déjà, on s'inquiétait, en Russie, de l'esprit de domination de l'Allemagne et l'on s'irritait en apprenant les propos que Bismarck tenait sans la moindre réserve. On faisait circuler dans les milieux politiques cette « insolence » du chancelier allemand : « La Russie n'a rien à faire en Occident; elle n'y peut gagner que le nihilisme et d'autres maladies; sa mission est en Asie; là, elle représente la civilisation. » Aussi était-on bien disposé, à Saint-Pétersbourg, en faveur d'une entente de la Russie et de la France. Le tsar lui-même le manifestait en assistant, pendant l'hiver de 1885, pour la première fois depuis l'institution de la République, à une soirée de notre ambassadeur, le général Appert, avec tous les princes et les princesses de la famille impériale. Mais dans notre pays les dispositions étaient très différentes ou du moins paraissaient l'être. Nos radicaux irritaient violemment le tsar par les manifestations répétées de eurs sympathies pour les nihilistes. Notre gouvernement le blessa si cruellement par le rappel du général Appert en faveur duquel il avait fait la manifestation rappelée plus haut, que lorsqu'on le fit pressentir sur le nom du remplaçant du général il répondit : « Ni celui-là ni personne. » Et il invita son propre ambassadeur, le baron de Morenheim, à quitter Paris pour un

temps indéterminé. Grévy était peu favorable à une entente de la France avec quelque puissance que ce fût. Dans l'automne de 1886, lorsque M. Louis de Laboulaye, désigné pour remplacer le général Appert, lui demanda s'il « n'avait rien à faire dire à l'empereur », il répondit : « Absolument rien, nous n'avons rien à en attendre ». Plus tard, ajoute M. Rambaud [1], on l'entendait dire : « Vous n'aurez pas plus la Russie que vous n'avez eu l'Allemagne. Personne ne veut de nous, ni l'Angleterre, ni l'Italie, ni l'Autriche, et c'est tant mieux puisque nous n'avons besoin de personne.... Si nous restons tranquillement chez nous, on ne viendra pas nous attaquer. » Nos radicaux, allant plus loin que Grévy, auraient préféré un rapprochement avec l'Allemagne à une entente avec la Russie. Ils vantaient le « libéralisme » de la première et critiquaient violemment « l'autocratisme » de la seconde.

Notre attitude d'indifférence ou d'hostilité à l'égard de la Russie faisait le jeu de Bismarck qui, lui, employait tous les moyens imaginables pour maintenir l'entente de la Russie avec l'Allemagne. Il importe de rappeler à cet égard son action, sous le court règne de Frédéric III, dans l'affaire du mariage de la princesse Victoria. Guillaume Ier était mort le 6 mars 1888, laissant la couronne à son fils Frédéric III. Celui-ci était marié à une Anglaise qui avait promis la main de sa fille au prince Alexandre de Battenberg. Alexandre III avait une telle haine pour ce prince qu'il aurait, sans nul doute, fait la guerre à la Prusse si le mariage avait eu lieu. Pour éviter cette rupture, Bismarck alla jusqu'à offrir sa démission de chancelier de l'empire, dans le cas où le projet de mariage ne serait pas rompu. Il obtint gain de cause. Ce fut son dernier grand acte politique; il eut pour résultat le maintien de l'accord de l'Allemagne et de la Russie dans des conditions particulièrement

1. Voir Rambaud, *Hist. de la Russie*, p. 820.

délicates, car Frédéric III était très attaché à l'Angleterre et, par conséquent, peu favorable à la Russie.

§ XIV. — LA RETRAITE FORCÉE DE BISMARCK ET LA SITUATION INTERNATIONALE EN 1890.

Frédéric III mourut le 15 juin 1888 et eut pour successeur Guillaume II. En 1890, celui-ci congédiait Bismarck et prenait personnellement la direction de l'empire germanique.

La situation qu'il héritait de Bismarck était la suivante :

Par la Triple-Alliance germano-austro-italienne, l'Allemagne dirigeait à peu près souverainement la politique de l'Autriche et de l'Italie, exerçait une influence considérable dans les Balkans et en Turquie et rivalisait, dans la Méditerranée, au moyen de ses alliées, avec la France et l'Angleterre.

Par le concours donné aux Anglais en Égypte, Bismarck avait rapproché l'Angleterre de l'Allemagne et suscité la discorde entre l'Angleterre et la France.

Par son hostilité pour la politique coloniale et sa prudence dans le développement de la flotte de guerre allemande, il avait gagné les sympathies de l'Angleterre au point que vers la fin de son gouvernement celle-ci penchait vers la Triple-Alliance germanique.

Par le concours donné à la France en Tunisie, il avait créé une hostilité très vive de l'Italie et de l'Angleterre à l'égard de la France.

Par l'ensemble de ces actes il avait isolé la France, tandis qu'au moyen de l'entente secrète de 1884, il avait lié la Russie à l'Allemagne. Mais les expériences de 1875 et de 1887 lui avaient appris que l'empire germanique ne pourrait pas impunément prendre l'initiative d'attaquer notre pays. En février 1888, comme le Reichstag discutait une loi ayant pour objet l'augmentation des

effectifs de l'armée allemande, il déclara[1] : « La force que nous voulons nous donner nous rendra pacifiques.... Si nous en venions à attaquer, tout le poids des impondérables qui pèsent beaucoup plus que le poids matériel, serait du côté de nos adversaires attaqués par nous. La « Sainte Russie » serait exaspérée de nos attaques. La France jusqu'aux Pyrénées se dresserait en armes.... Je ne suis donc point pour une guerre agressive, quelle qu'elle soit. »

Dans l'isolement où se trouvait la France, il suffisait à l'Allemagne de ne pas nous attaquer pour qu'elle eût tout loisir de digérer en paix les conquêtes et les milliards que la guerre de 1870 lui avait rapportés.

En résumé, sous la direction de Bismarck, l'empire germanique avait grandi et prospéré par l'habileté en même temps que par la force ; sous celle de Guillaume II, la raison elle-même devait y être soumise à la domination d'une force devenue aveugle.

1. Voir Georges Bourdon, *L'Énigme allemande*, p. 281.

CHAPITRE II

L'EMPIRE GERMANIQUE SOUS LA DIRECTION DE GUILLAUME II

§ I. — GUILLAUME II ET SON ÉDUCATION.

Lorsque Guillaume II, petit-fils de Guillaume Ier hérita, en 1888, de la double couronne du royaume de Prusse et de l'empire d'Allemagne, il avait vingt-neuf ans. Son éducation avait été essentiellement militaire. On lui avait fait suivre les leçons du gymnase et les cours de l'université, comme au fils d'un simple bourgeois, mais son grand-père, dont il était le favori, ne laissait passer aucune occasion de lui rappeler les épopées guerrières de ses ancêtres et de lui parler des lauriers qu'ils cueillirent sur les champs de bataille. A dix ans, il est lieutenant dans un régiment de la garde impériale; au sortir de l'université, il est fait colonel.

Avec un caractère impulsif, il était agité, très entier, d'un orgueil incommensurable. Dans les solennités universitaires il ne parlait que de « sa maison », de ses aïeux, de la gloire militaire et des beautés de la guerre. Sous ses yeux, il avait l'exemple d'une politique reposant sur la force ; dans les leçons de son aïeul, il n'était question que d'autocratie; son milieu avait conservé les formes les plus archaïques de la féodalité

moyenâgeuse et la persuasion que la source de l'autorité royale est en Dieu seul [1].

Dès le premier jour de son accession au pouvoir,

1. Le 17 octobre 1861, Guillaume Ier, à la veille de son couronnement, disait : « Les souverains de Prusse reçoivent leur couronne de Dieu. Je prendrai donc demain la couronne sur l'autel de Dieu, et je la poserai sur ma tête. Voilà le sens de la royauté de droit divin, et c'est là-dedans que réside la sainteté de la couronne qui est indestructible. » Le lendemain, il ajoutait : « Par la grâce de Dieu, les rois de Prusse portent la couronne depuis cent soixante ans ».

Le 5 mars 1890, à la fin d'un banquet du parlement de Brandebourg, Guillaume II affirme l'origine divine du pouvoir des Hohenzollern. « Mon grand-père, dit-il, considérait que la fonction de roi était une tâche que lui avait assignée Dieu.... Ce qu'il pensait, je le pense aussi, et je vois dans le peuple et dans le pays qui m'ont été transmis un gage qui m'est confié par Dieu, que c'est mon devoir d'accroître, comme il est dit dans la Bible, et dont j'aurai un jour à rendre compte. Je pense, autant qu'il sera en moi, administrer ce gage de telle manière que *je pourrai y ajouter encore pas mal*. Ceux qui voudront m'aider dans cette tâche, je leur souhaite la bienvenue de tout mon cœur, quels qu'ils soient; ceux qui voudront me gêner dans ce travail, je les écrase. »

Le 10 mai 1896, inaugurant à Francfort le monument élevé à Guillaume Ier, il déclare : « Nous avons tous devant les yeux le moment où, à Kœnisberg, affirmant tenir la royauté de la grâce de Dieu, le sceptre dans une main, le glaive de l'Empire dans l'autre, ne rendant hommage qu'à Dieu seul, il reçut de lui son pouvoir. C'est ainsi qu'il devint l'instrument du Seigneur. »

Le 31 août 1897, à Coblentz, dans une cérémonie semblable, il dit de son aïeul : « Il était un instrument choisi par Dieu et il le savait. Pour nous tous, et surtout pour nous, princes, il a élevé et fait briller du plus vif éclat un joyau que nous devons vénérer et tenir pour sacré : c'est la royauté de droit divin. »

Le 24 février 1894, dans un banquet des membres du parlement de Brandebourg, il disait : « La maison des Hohenzollern possède un sentiment de son devoir qu'elle tire de la conscience que Dieu l'a mise à la place qu'elle occupe, et qu'elle doit rendre compte à lui seul et à sa conscience de ce qu'elle fait pour le bien du pays ». Voir Jules Arren, *Guillaume II, ce qu'il dit, ce qu'il pense.*

Le Central News a cité ce mot de lui, prononcé dans une réunion du conseil privé en 1908 : « Je ne suis responsable de mes actes qu'envers le Seigneur qui est au-dessus de nous tous. »

« il s'annonçait bien, fait observer M. Lavisse [1], comme un autocrate et un ambitieux.... Je crois qu'il n'a pas donné le change à son peuple et à l'Europe. » Rappelant ce mot de la proclamation impériale : « Je maintiendrai la paix autant que cela dépendra de moi » ; M. Lavisse demandait quelle serait « la mesure de cet autant »? Qui la déterminerait? Serait-ce le nouvel empereur lui-même, dans la certitude de son omnipotence et de son omniscience? Et alors, à quels dangers la paix ne serait-elle pas exposée entre les mains d'un potentat tout jeune qui « voudra écrire sa page »?

L'éminent professeur citait le mot de Frédéric III, père de Guillaume, esprit modéré, philosophique, soldat éminent, qui avait fait la guerre de 1870 et en avait conservé la vision terrifiante : « La guerre! Vous en parlez bien à votre aise; mais vous ne l'avez pas vue, la guerre! Si vous l'aviez vue, la guerre? » Et M. Lavisse ajoutait : « Guillaume II ne l'a vue que dans l'histoire de ses ancêtres; il ne la connaît que par les dépêches triomphantes, par le retour des troupes couronnées de fleurs et de lauriers, par la majesté que donnait à la victoire la vieillesse de l'inoubliable grand-père. » Le jeune héritier du glorieux vieillard n'aurait-il pas la tentation de voir les couronnes de fleurs et de lauriers se poser sur son propre front? Son orgueil et son impulsivité exaspérés par les gâteries de l'aïeul et surexcités par une éducation où le culte de la force tenait le premier rang ne le conduiraient-ils pas, tôt ou tard, à l'imitation des actes guerriers de ses ancêtres?

M. Lavisse indulgent, répondait : « Il écoutera ses conseils naturels. Il trouvera dans sa famille, auprès de l'impératrice, sa grand'mère, auprès de l'impératrice sa femme, une douce influence pacifique. » A ceux qui craignaient de voir le jeune Guillaume II congédier le vieux chancelier, M. Lavisse disait justement de Bismarck :

1. *Trois Empereurs d'Allemagne*, p. 173 et suiv.

« En même temps qu'il est le plus hardi, il est le plus sage des hommes d'État. Ouvrier de la première œuvre, il entend se reposer l'œuvre faite. Il sait que la paix prolongée consolide l'édifice qu'il a élevé.... Le chancelier de fer est aujourd'hui le conservateur de la paix. » Il pensait que Bismarck, alors âgé de soixante-quatorze ans, resterait jusqu'à sa mort le conseiller intime, le conseiller pacifique de Guillaume II.

Or, deux ans plus tard, Bismarck devait être mis brutalement à la retraite par le jeune empereur, impatient de gouverner lui-même, de n'être plus géné par les conseils d'un mentor qui se permettait de n'être point toujours de son avis.

L'éminent historien français voyait aussi Guillaume II ayant « pour ami de cœur », le tsar, « l'autre empereur, le seul vrai empereur qui existe avec lui sous le soleil » et se concertant avec cet « autre empereur » en vue d'ambitions qui « s'étendraient d'Amsterdam à Constantinople, voire même au delà » et de conceptions communes sur « le devoir de protéger contre la révolution les trônes et les autels ». Or, Guillaume devait bientôt devenir jaloux de « l'autre empereur » dont les territoires étaient beaucoup plus vastes que les siens, dont les sujets étaient trois fois plus nombreux que ceux de son propre empire.

M. Lavisse espérait aussi que Guillaume II comprendrait la nécessité de renoncer à la politique exclusivement militariste de la Prusse. « Son intelligence apte à tout comprendre, disait-il, peut être tentée par des problèmes plus grands que ceux de la stratégie, de la tactique ou de la balistique.... La réflexion, la pratique du gouvernement, les difficultés mêmes qu'il rencontrera, la maturité qui s'achèvera persuaderont à l'empereur Guillaume II que sa tâche est tout autre que celle de ses ancêtres. » Et l'historien traçait de cette tâche ouvelle un tableau bien fait pour séduire l'esprit du eune empereur : « Trouver les conditions les meilleures

de la vie économique, adoucir les « contrastes malsains », apaiser les rancunes sociales, donner à la conscience religieuse la pleine liberté de ses manifestations, apprendre à un peuple l'art de se gouverner soi-même, déshabituer les nations de la haine, réconcilier l'Europe et féconder de nouveau par la paix cette vieille terre historique épuisée par la guerre.... »

Pour remplir la superbe tâche à laquelle l'appelait M. Lavisse, le jeune empereur n'avait qu'à consulter les besoins de ses peuples et à faire disparaître dans l'intérêt de ses sujets, autant que dans son propre intérêt, les excès de l'impérialisme que le chancelier de fer avait inauguré.

Malheureusement pour l'Allemagne, ni le tempérament et le caractère de Guillaume II, ni l'éducation qu'il avait reçue[1] ne lui permettaient de corriger les défauts de la politique outrancièrement impérialiste de Bismarck. Dans le domaine économique, il en exagéra les vices ; dans celui de la politique étrangère, il devait la transformer au point de faire converger vers la France les sympathies que Bismarck avait eu l'habileté d'écarter de notre pays. Dans la sphère économique aussi bien que dans la sphère militaire et politique, Guillaume II était condamné par sa nature et par la manière dont il avait été éduqué à incarner le pangermanisme le plus brutal et le plus aveugle.

§ II. — GUILLAUME II ET L'IMPÉRIALISME ÉCONOMIQUE. L'EXCITATION DES APPÉTITS.

Dans le domaine économique il suivit les directions données par Bismarck, mais en exagérant la politique du chancelier, poussant toutes les industries et tous les

1. Il semble que Guillaume Ier ait complètement négligé l'éducation politique de son petit-fils, dont il se préoccupait exclusivement de faire un soldat. « Quand la mort de Guillaume Ier et la

commerces, ainsi que toutes les compagnies de navigation à se développer sans mesure, comme si le nombre de leurs clients ne devait avoir de limites ni dans le présent ni dans l'avenir et multipliant à l'adresse de toutes les nations la menace de les écraser sous la puissance militaire de l'empire germanique si elles ne se prêtaient pas de bonne grâce à une législation dont le but était l'envahissement de leurs territoires par les produits et les nationaux allemands. Ne se contentant plus de favoriser les exportations allemandes par les mesures relatives aux tarifs de transport dont il a été question plus haut, sa législation encouragea l'imitation des produits étrangers et permit aux commerçants ou industriels allemands de copier les marques de fabrique de leurs concurrents anglais ou français. Son régime douanier fut conçu de manière à favoriser partout la pénétration des produits de l'Allemagne, tandis que ses frontières seraient fermées à ceux des produits étrangers qui auraient pu concurrencer les siens. Il n'y avait pas de discussion douanière qui, avec l'Allemagne de Guillaume II, ne prît l'allure d'une discussion politique et ne risquât de provoquer un conflit[1]. « L'Allemagne,

maladie de Frédéric III le rapprochèrent du trône, un professeur reçut la mission d'enseigner la politique à cet empereur de demain, à raison de trois leçons par semaine. » (Lavisse, *Trois Empereurs d'Allemagne*, p. 216.)

1. La Ligue pangermaniste allait jusqu'à réclamer l'abrogation de l'article 11 du traité de Francfort par lequel la France et l'Allemagne s'étaient garanties, réciproquement, au point de vue douanier, la situation de la nation la plus favorisée. « Il faut, disait la Ligue, poser à la France l'obligation d'entrer dans notre « Zollverein » ou de rendre à l'empire d'Allemagne la liberté de conclure des traités de commerce avec ses voisins sans égard à la clause de la nation la plus favorisée. » L'article 11 qui nous fut imposé par Bismarck afin de faire profiter l'Allemagne des avantages que nous concéderions à d'autres nations, ne paraissait plus suffisant aux pangermanistes; ils voulaient bien en garder le bénéfice mais ils voulaient nous arracher celui que nous pouvions en tirer.

par ses derniers traités de commerce, écrivait M. Baudin [1] en 1907, a consolidé un système de spécialisations qui met obstacle à l'exportation de certains articles français » et il ajoutait, non sans mélancolie : « Nous ne pouvons que regretter les mesures douanières allemandes. »

Très adonné à la pratique des affaires en vue de l'accroissement de sa propre fortune, le kaiser poussa de toutes ses forces et par tous les moyens ses sujets à se jeter dans les affaires avec une âpreté dont aucun peuple n'avait encore donné le spectacle.

La soif insatiable du gain, pour la jouissance brutale, conduisit les industriels à se comporter comme les joueurs qui, se croyant en veine, précipitent leur jeu. Ils développèrent leur outillage au delà de leurs besoins normaux et augmentèrent, par conséquent, leurs frais généraux dans des proportions excessives. Il en résulta la nécessité de produire sans cesse de plus en plus, au risque de ne pouvoir écouler les produits qu'à très bas prix et de voir éclater à chaque instant des crises économiques qui, en effet, ont été fort nombreuses [2].

La politique économique de Guillaume II le conduisit fatalement à s'attribuer le droit d'intervenir dans toutes les questions internationales, sous le prétexte que les intérêts du commerce et de l'industrie allemands y étaient engagés. Le 4 juillet 1900, à l'occasion du lancement d'un cuirassé à Wilhemshaven, il disait : « Rien de grand ne peut se décider sans l'Allemagne et sans l'empereur allemand. Je ne pense pas que notre peuple allemand a vaincu et répandu son sang sous la conduite de ses princes il y a trente ans pour qu'il soit laissé de côté dans les grandes décisions internationales. Si cela se produisait, c'en serait fait une fois pour toutes de la position de l'empire allemand dans le monde, et je ne suis pas disposé à laisser arriver cela. »

1. Voir Pierre Baudin, *L'Empire allemand*, p. 93.
2. *Les Embarras de l'Allemagne*, p. 30.

§ III. — LA POLITIQUE MARITIME ET COLONIALE DE GUILLAUME II.

Tout cela ne suffisant pas encore pour assurer aux industriels et commerçants allemands les clients dont leur surproduction avait besoin, Guillaume II se lança dans la politique coloniale devant laquelle Bismarck avait reculé. Il ne trouva pas suffisant que ses sujets et les produits allemands eussent pénétré dans la plupart des colonies anglaises, portugaises, espagnoles, françaises au point d'y occuper une situation prépondérante. Il ne lui suffisait pas que l'Allemagne concurrençât la navigation britannique et japonaise dans les mers d'Extrême-Orient et la première dans l'Atlantique, les navigations française et italienne dans la Méditerranée. Il ne lui suffisait pas que le port belge d'Anvers, le port hollandais de Rotterdam, le port autrichien de Trieste, etc., etc., fussent devenus presque allemands par les banques, les maisons de commerce, les sociétés de navigation, etc. Il ne trouvait pas suffisant d'avoir, au moyen de la concession du chemin de fer de Bagdad, assuré à l'Allemagne la colonisation de l'Asie Mineure et de la Mésopotamie. Il lui fallait des colonies qui fussent la propriété exclusive de l'empire germanique et, sans réfléchir que l'émigration allemande est devenue presque nulle, il voulut peupler de ses sujets des terres où ne flotterait que son impérial pavillon, où son nom seul serait respecté par les populations. Comme la plupart des terres colonisables par les Européens étaient déjà aux mains des vieilles puissances maritimes, il conçut la pensée de les en déposséder. Sous son impulsion se constitua la Ligue des coloniaux allemands qui, avec la Ligue pangermaniste, devait, à une heure donnée, devenir un embarras pour sa propre politique, tant étaient vastes les ambitions qu'il lui avait fait concevoir. Il put connaître les dangers de ses excitations dans

l'affaire du Maroc. Kiderlen-Wæchter avait commis la faute de se servir des ligues coloniales et pangermanistes pour échauffer le sentiment public au début de cette affaire; il y gagna, fait observer son confident M. Bourdon[1] « la défiance, le chantage, l'hostilité brutale, lorsque, remontant des bas-fonds du nationalisme, il s'efforça de trouver pour sa politique une voie nationale[2] ».

En somme, la politique économique outrancièrement impérialiste de Guillaume II eut pour conséquence de placer le commerce et l'industrie allemands dans une situation telle que leur ruine serait certaine le jour où, par suite de circonstances que les esprits avisés prévoyaient, la clientèle mondiale de l'Allemagne serait diminuée.

1. G. Bourdon, *L'Énigme allemande*, p. 136.

2. L'affaire du Maroc permet de saisir sur le vif le vice capital de la politique extérieure de Guillaume II. Par ses discours ambitieux et mégalomanes, il excite les ambitions et les appétits de son peuple, il encourage les ligues pangermanistes et coloniales, il inspire à l'Allemagne entière le désir de conquérir ou de dominer le monde; et pourtant il déclare un jour : « Je crois bien qu'en Allemagne il n'y a que moi et mon chancelier à vouloir la paix. » Mais, en réalité, il est entraîné par les passions qu'il a déchaînées. Le fait apparaît en pleine lumière dans l'affaire du Maroc. Le 14 avril 1904, le chanceller Bülow, répondant au pangermaniste Reventlow, se déclare résolu « à ne pas lancer son pays dans une aventure à propos du Maroc ». Les coloniaux et les pangermanistes protestent contre cette déclaration, mènent une campagne violente pour la revendication de cette colonie et finissent par dicter à Guillaume II le geste de Tanger. Instruit par cette expérience, Kiderlen-Wæchter se met d'accord avec les coloniaux et les pangermanistes, encourage la publication de brochures et d'articles où l'on revendique au moins tout l'ouest du Maroc pour l'Allemagne, mais il est arrêté lui-même par l'intervention de l'Angleterre et se voit contraint de signer la convention franco-allemande du 4 novembre 1911. Il est alors accusé de trahison par ceux qu'il a poussés, tandis que le Kaiser reçoit le surnom de « Guillaume le lâche ». On l'accuse d'avoir reculé devant la France et l'Angleterre et Kiderlen-Wæchter se lamente au spectacle de sa propre impopularité. (Voir Paul Vergnet, *La France en danger*, p. 69-79.)

D'autre part, la prétention qu'avait le gouvernement de l'empire germanique d'intervenir dans toutes les affaires internationales et coloniales devait inévitablement avoir pour effet de faire naître chez toutes les puissances des inquiétudes. Chacune d'entre elles se sentait exposée à des conflits avec un empire dont toutes redoutaient la formidable puissance militaire.

§ IV. — GUILLAUME II ET LA RUSSIE.

La politique extérieure de Guillaume II était-elle de nature à corriger les vices de sa politique économique? Un rapide examen des faits permettra d'en juger.

Je rappelle qu'au moment où Guillaume II condamna brutalement Bismarck à la retraite, l'Allemagne était renforcée directement par son alliance avec l'Autriche et l'Italie, indirectement par la convention de 1884 avec la Russie et par l'hostilité que Bismarck avait provoquée, au moyen de la Tunisie et de l'Égypte, entre l'Italie et la France d'une part, l'Angleterre et la France de l'autre. Il en résultait l'isolement complet de notre pays. Cet isolement ne nous mettait pas à la merci de l'Allemagne car la Russie et l'Angleterre avaient compris la faute qu'elles commirent en 1870 en nous laissant écraser, mais elle nous condamnait à subir sans réplique possible les humiliations qu'il plairait à l'Allemagne de nous imposer.

L'un des premiers actes de Guillaume II, en 1890, fut de ne pas renouveler le traité germano-russe de 1884, malgré le désir qu'en avait la Russie. Ce désir était fort légitime, car si le traité de 1884 assurait à l'Allemagne la neutralité bienveillante de la Russie dans le cas où l'Allemagne serait attaquée par la France, il garantissait à la Russie la neutralité bienveillante de l'Allemagne dans le cas où la Russie serait attaquée par l'Autriche.

La dénonciation du traité de 1884 constituait donc une sorte de menace indirecte pour la Russie de la part de l'Allemagne. Or, en même temps, la Russie se sentait menacée en Orient par l'Angleterre dont la politique traditionnelle lui était hostile et qui, à ce moment, « inclinait plutôt vers l'alliance italo-germanique[1] ».

§ V. — L'ALLIANCE FRANCO-RUSSE.

La Russie n'avait qu'un moyen de sortir de cette situation : le rapprochement avec la France. Celui-ci fut facilité par la démission de Grévy, qui était hostile à toute alliance de notre pays avec une autre puissance, et par l'arrivée à la présidence de la République, le 3 décembre 1887, de Sadi Carnot, dont les dispositions étaient tout à fait différentes. A partir de ce moment, les relations de la France et de la Russie se nouèrent avec un caractère amical qui devait aller en s'accentuant jusqu'à la conclusion d'une alliance formelle.

Dès la fin de décembre 1887, la Russie contracte en France un premier emprunt de 500 millions de francs. En mars 1889, elle en émet un second de 700 millions. En mai de la même année, il en est émis un troisième de 1 242 millions. En 1890 et 1891 d'autres emprunts se succèdent et sont couverts un grand nombre de fois. « C'est avec de l'argent français que la Russie allait construire ses chemins stratégiques et renouveler son armement[2]. » En 1890 elle avait été autorisée par le gouvernement français à faire fabriquer à Châtellerault des fusils de notre modèle et nous l'initiâmes à la fabrication des nouvelles munitions, ainsi qu'à nos procédés de mobilisation et de transport sur les voies ferrées. « On agissait comme si les deux armées devaient être

1. Rambaud, *Hist. de la Russie*, p. 819.
2. *Ibid.*, p. 822.

appelées prochainement à combattre un ennemi commun[1]. » En juillet de la même année, le gouvernement et le peuple russes faisaient une réception enthousiaste à une escadre française dans le port de Cronstadt, et, à Peterhof, l'empereur écoutait, debout, la *Marseillaise*. Le 29 juillet une flotte russe était reçue avec le même enthousiasme populaire à Cherbourg. En 1893, un traité de commerce était signé entre la France et la Russie. Le 13 octobre de la même année une escadre russe visitait Toulon, son commandant et son état-major faisaient une visite à notre gouvernement et le président du conseil municipal de Paris portait un toast à « la patrie russe sœur de la patrie française ». Le 27 octobre, le président de la République passait en revue, à Toulon, l'escadre russe. En 1896, le tsar Nicolas II vint en France où des discours caractéristiques furent échangés entre lui et le président de la République, Félix Faure. Après une revue à Châlons, celui-ci disait : « A Paris, vos majestés ont été acclamées par la nation tout entière; à Cherbourg et à Châlons elles ont été reçues par ce qui tient le plus au cœur de la France : son armée et sa marine. » Et le tsar répondait : « Les deux pays sont liés par une inaltérable amitié; de même il existe entre nos deux armées un profond sentiment de confraternité d'armes. » En 1897, le président Félix Faure, faisant visite au tsar à Saint-Pétersbourg, recevait un accueil enthousiaste de la part de la population russe. Dans les toasts échangés à bord du *Pothuau*, les deux chefs d'État prononçaient les mots de « nations amies et alliées », en affirmant qu'elles étaient « également résolues à contribuer par toute leur puissance au maintien de la paix du monde dans un esprit de droit et d'équité ». L'alliance de la France et de la Russie était affirmée devant le monde entier.

Le *Times* fit observer que les déclarations du président

1. Rambaud, *Hist. de la Russie*, p. 823.

de la République et du tsar « mettaient fin à la primauté et pour ainsi dire à la puissance dictatoriale que l'Allemagne, depuis un quart de siècle, veut exercer en Europe ». Les journaux allemands, faisant contre mauvaise fortune bon cœur, se plurent à souligner le caractère pacifique de l'alliance, disant que « auparavant la France était liée à la paix sans l'alliance et qu'elle y était liée maintenant par l'alliance ». En France, les nationalistes outranciers voulaient voir dans les toasts du *Pothuau*, l'annonce de la revanche, mais la masse saine de la nation comprit que son but réel était de nous assurer contre les menaces incessantes de l'Allemagne. M. Rambaud[1] a dit fort justement : « Chez les deux peuples (russe et français) se dégageait le sentiment que l'entente avait et devait avoir pour objet non l'agression contre une autre nation, mais le maintien de la paix, auquel le peuple français concourrait avec d'autant plus de bonne volonté qu'il ne lui serait plus imposé par la conscience douloureuse de son isolement, mais qu'il y apporterait son libre consentement, conscient en sa propre force et dans celle qu'y ajoutait une « précieuse amitié ». A la Russie également le maintien de la paix ne pourrait plus apparaître commandé ni par les armements comminatoires des puissances rivales, ni par les boutades menaçantes d'un Bismarck ni par les manœuvres tendant à ruiner sa situation financière. Si elle restait pacifique, c'était pour la même raison que la France, parce qu'il ne s'agissait plus d'une paix, suivant l'expression du journal *Le Nord* « imposée et pour ainsi dire coercitive ».

L'homme qui comprit le mieux les conséquences de l'alliance franco-russe fut celui qui avait le plus travaillé pour l'empêcher. J'ai nommé Bismarck. A la suite des toasts de Châlons, en 1896, il fit publier par son journal officieux, les *Hamburger Nachrichten* un article

1. Rambaud, *Hist. de la Russie*, p. 827.

qui révélait l'existence jusqu'alors inconnue du traité secret germano-russe de 1884 et les conditions dans lesquelles il avait été dénoncé. « Peu de temps après l'avènement au trône de Russie d'Alexandre III et la retraite de Gortchakoff, disait le journal de Hambourg, un accord s'établit entre la politique allemande et la politique russe et dura jusqu'en 1890. Jusqu'à cette époque il fut entendu entre les deux empires que si l'un d'eux était attaqué, l'autre garderait une neutralité bienveillante. Par exemple, si l'Allemagne était attaquée par la France, elle serait en droit de compter sur la bienveillante neutralité de la Russie qui, de son côté, serait assurée de la neutralité bienveillante de l'Allemagne, si c'était elle qui était attaquée sans provocation. Après la retraite du prince de Bismarck (mars 1890) cet accord ne fut pas renouvelé et si nous sommes bien informés en ce qui concerne les événements de Berlin, ce ne fut pas la Russie, mal disposée par la retraite du prince de Bismarck, mais le comte Caprivi, son successeur, qui déclina de continuer l'assurance réciproque, comme la Russie en avait le désir. »

Ces révélations produisirent dans toute l'Europe un véritable scandale. La *Gazette impériale* d'Allemagne accusa Bismarck de violer les secrets d'État ; l'ex-chancelier répondit que son traité de contre-assurance avec la Russie était parfaitement compatible avec l'alliance austro-allemande. Il persistait dans la conception d'après laquelle l'Allemagne avait intérêt à neutraliser la Russie en cas de conflit avec la France, et les faits qui venaient de se dérouler lui donnaient parfaitement raison. Il n'est pas contestable que Guillaume II avait inauguré sa politique personnelle par un acte très préjudiciable aux intérêts particuliers de l'Allemagne.

§ VI. — GUILLAUME II ET L'ANGLETERRE.

L'alliance franco-russe devait avoir pour conséquence, non seulement d'arracher la Russie à l'influence de l'Allemagne, mais aussi de déterminer un changement d'attitude en Angleterre. Après la visite de l'escadre française à Cronstadt, la reine Victoria voulut recevoir nos marins et, à l'exemple du tsar, écouta debout la *Marseillaise*. C'était le premier pas vers l'entente cordiale qui devait plus tard s'établir entre la France et la Grande-Bretagne. La nouvelle attitude de l'Angleterre s'expliquait facilement par le caractère que Guillaume II assigna, dès la mise à la retraite de Bismarck, à la marine de guerre allemande et à la politique coloniale.

Tant que le chancelier de fer avait dirigé la politique de l'empire, il n'avait considéré la marine de guerre que comme une protectrice de la marine marchande allemande, et une protectrice dont il ne développait la puissance que lentement, soit parce qu'il n'attachait aux flottes de guerre qu'une valeur de second ordre au point de vue de la force militaire de l'empire, soit parce que ne jugeant pas nécessaire de doter l'Allemagne de colonies, il en déduisait l'inutilité d'une grande puissance maritime; soit encore parce qu'il tenait à éviter de provoquer des inquiétudes en Angleterre. Si le gouvernement britannique, vers la fin de la carrière du chancelier, penchait vers la Triple-Alliance germanique plutôt que vers une entente avec la Russie ou la France, c'est, sans nul doute, parce que la politique coloniale et maritime de Bismarck, n'allait à l'encontre d'aucun de ses intérêts. Au contraire, la France et la Russie l'inquiétaient; la première en raison de son caractère de grande puissance maritime et coloniale, la seconde à cause de ses ambitions orientales et extrême-orientales.

Il était impossible que les sentiments de l'Angleterre ne se modifiassent pas lorsqu'elle vit Guillaume II tourner ses préoccupations vers la mer en proclamant sa résolution de donner à l'Allemagne, à la fois, une flotte de guerre qui serait la rivale de celle de l'Angleterre et des colonies qu'elle acquerrait dans toutes les parties du monde [1].

Il n'est point inutile de noter que le dernier conflit diplomatique ayant surgi entre la France et l'Angleterre (celui de Fachoda) coïncida avec l'époque où Guillaume II établit le grand programme maritime de l'empire germanique. Et peut-être n'est-il pas déraisonnable de croire que si le conflit se résolut pacifiquement, c'est que la Grande-Bretagne commençait à prévoir le danger dont elle serait bientôt menacée par l'Allemagne. Il eût été, en effet, facile, en 1898, au gouvernement britannique de provoquer une guerre dont la France aurait fait tous les frais, car nous n'avions alors aucune flotte à opposer aux puissantes escadres britanniques et pas une seule de nos colonies n'était pourvue de défenses sérieuses. Étant donné le caractère essentiellement pratique de la politique anglaise, il est permis de croire que ce ne fut point pour des motifs de pur sentiment que la Grande-Bretagne renonça à profiter des avantages de la situation où elle se trouvait en face d'un conflit qui avait été provoqué par l'outrecuidance maladroite de notre ministère des Affaires étrangères. Mais une guerre avec la France, même si l'An-

1. Ce n'est pas seulement en Angleterre que sa mégalomanie pouvait provoquer des inquiétudes lorsqu'il déclarait, en 1896, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'empire germanique : « L'empire d'Allemagne est devenu un *empire mondial*. Partout, dans les contrées les plus éloignées de la terre, il y a des millions de nos compatriotes. Les marchandises allemandes traversent l'océan. Les valeurs que l'Allemagne confie à la mer atteignent des millions de millions. A vous incombera le devoir, plein de responsabilités, de m'aider à rattacher *un plus grand empire allemand* à celui de notre patrie. »

gleterre en sortait victorieuse, ne serait-elle pas inopportune, à l'heure où l'Allemagne manifestait sa résolution de devenir la rivale maritime et coloniale de la Grande-Bretagne? Je suppose que cette réflexion ne fut pas étrangère à la terminaison pacifique du conflit diplomatique de Fachoda; je le pense d'autant plus volontiers que les premiers pas vers un rapprochement de la France et de l'Angleterre furent faits aussitôt après ce conflit et que l'initiative en fut prise plutôt par le gouvernement de la Grande-Bretagne que par celui de la République.

Les défiances de l'Angleterre à l'égard de l'Allemagne furent beaucoup accrues par la visite tapageuse de Guillaume II au sultan Abd-ul-Hamid en 1898, par l'attitude qu'il prit en Asie Mineure où il alla jusqu'à revêtir le burnous des Arabes et par les entreprises de haute envergure qu'il provoqua de la part de ses sujets dans toutes les régions de l'Orient où l'influence britannique avait été jusqu'alors prédominante. Il était évident que l'Allemagne de Guillaume II cherchait à établir son hégémonie sur la Turquie et y parvenait dans une très large mesure. Or, un pareil fait devait avoir pour conséquence inévitable la suppression de l'influence anglaise dans cet empire ottoman pour le maintien duquel l'Angleterre avait fait, depuis plus d'un siècle, des efforts et des sacrifices sans nombre.

Au cours de son voyage à Constantinople et dans l'Asie Mineure, Guillaume II avait, en outre, affecté de se poser en grand protecteur de l'islamisme [1] et, à la suite de ce voyage, des moyens de toutes sortes furent employés pour persuader aux musulmans des colonies anglaises et françaises que l'empereur Guillaume, ami du sultan turc, était désigné par Allah pour rendre

1. Dans un discours prononcé le 8 novembre à Damas, il déclare : « Puisse le sultan, puissent les 300 millions de Musulmans, qui dispersés sur la terre le vénèrent comme leur calife, être assurés qu'en tout temps l'empereur allemand sera leur ami. »

l'indépendance à tous les peuples « opprimés » par l'Angleterre et la France. En Tunisie, en Algérie, dans l'Inde, on répandit parmi les musulmans des images représentant Abd-ul-Hamid et Guillaume unis pour la libération des sectateurs de Mahomet.

L'empereur Guillaume saisissait, du reste, toutes les occasions de se montrer hostile à l'Angleterre. En 1896, lorsqu'elle commença d'être aux prises avec les Boers du Transvaal, il adressa au président de la république transvalienne, M. Kruger, et fit publier un télégramme qui, par son caractère, constituait un acte formel d'hostilité à l'égard de la Grande-Bretagne[1]. Plus tard, au cours de la lutte des troupes anglaises contre les Boers, il fit faire à notre gouvernement « des propositions d'intervention que la France déclina » parce qu'elles eussent été dirigées contre l'Angleterre[2].

En agissant de la sorte, Guillaume II ne faisait que traduire les sentiments d'hostilité du peuple allemand à l'égard de l'Angleterre, sentiments qui, depuis une dizaine d'années surtout, sont allés sans cesse en s'accentuant. On en trouve l'expression dans presque toutes les interviews recueillies par M. G. Bourdon. Le professeur von Smoller déclare très formellement[3] : « La preuve de l'esprit accommodant de l'Allemagne est en ceci notamment qu'elle a laissé la France se livrer en toute tranquillité à son expansion coloniale. La

1. Dans ce télégramme, qui est du 3 janvier 1896, Guillaume II disait au président Kruger : « Je vous exprime mes sincères félicitations de ce que, sans faire appel au secours de puissances étrangères, vous avez réussi, avec votre peuple et par vos propres forces, à repousser les bandes armées qui venaient troubler la paix dans votre pays, à rétablir l'ordre et à défendre l'indépendance de votre peuple contre les attaques du dehors. » La publication de ce télégramme provoqua en Angleterre un tel mécontentement que les journaux attaquèrent violemment Guillaume II et que des manifestations eurent lieu contre les commerçants allemands.

2. Voir Hanotaux, *Hist. ill. de la Guerre de 1914*, p. 32.

3. *L'Énigme allemande*, p. 97.

preuve de l'esprit hostile de la France, c'est qu'elle s'est alliée à l'Angleterre, ennemie de l'Allemagne. Celle-ci doit donc songer à se défendre, à la fois contre l'Angleterre et contre la France.... D'où la nécessité d'une flotte. D'où l'accroissement de la force militaire. » Un autre professeur, Son Excellence Wagner, membre de la Chambre des seigneurs de Prusse, déclare : « Notre véritable adversaire, c'est l'Angleterre. Elle ne nous pardonne pas de lui avoir ravi sa suprématie industrielle et commerciale, elle nous trouve audacieux d'oser avoir une marine. Elle nous déteste. Parce qu'elle nous déteste, elle essaye aujourd'hui contre nous ce qu'elle a, tout le long de son histoire, réussi contre qui, en Europe, semblait lui disputer l'empire. »

Après avoir cité d'autres déclarations analogues, M. Bourdon ajoutait : « Dans chaque pensée allemande, ou passionné ou contenu, le sentiment qui s'inscrit avec le plus de force, c'est la rancune contre l'Angleterre, celle de Lloyd George, qui formule des *non possumus*, celle de Churchill qui prétend limiter l'armement allemand. »

Ce dernier mot doit être expliqué. Les Allemands n'ont jamais voulu comprendre que l'Angleterre, n'ayant pas d'autre garantie de la sécurité de son territoire que sa flotte, est absolument obligée de la maintenir dans une supériorité constante par rapport aux autres marines de l'Europe. Cette supériorité les irrite d'autant plus qu'ils se sentent incapables de la vaincre. C'est pourquoi aussi le rêve de Guillaume II était une entente de l'Allemagne et de la France à la suite de laquelle nous développerions notre flotte en réduisant notre armée et nous aiderions l'empire germanique à prendre dans le monde la place coloniale occupée aujourd'hui par l'Angleterre. M. Hanotaux [2] a raconté, non sans

1. Voir G. Bourdon, *Loc. cit.*, p. 131.
2. *Hist. popul. de la Guerre de 1914*, p. 95.

quelque discrétion, un entretien qui eut lieu à Kiel, en 1907, entre Guillaume II et un ancien ministre français qu'il me serait facile de nommer, dans lequel le premier laissa voir toute son hostilité pour l'Angleterre et son désir d'une alliance de l'Allemagne et de la France qui serait dirigée contre la Grande-Bretagne. A propos du Maroc, il disait : « Je sais que c'est mon oncle (Édouard VII) qui mène tout.... Croyez que je sais tout ce qui se fait à Londres. Vous n'écoutez que John Bull.... Tout cela ce sont des misères, je les arrangerai. Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit et je vous parlerai très nettement.... Entre les deux pays (Allemagne et France) ce qu'il faut, c'est l'alliance. Alors, les deux pays, s'appuyant l'un sur l'autre, seront les maîtres du monde. » Il ajouta, comme argument à l'appui de sa proposition : « Prenez garde, l'heure est critique. J'ai annoncé et prévu le péril jaune : on m'a traité d'hurluberlu. Et bien! les vaisseaux japonais sont maintenant ici, dans les eaux européennes et je vous jure que ce n'est pas moi qui les ai amenés. Il y a deux dangers, celui de l'Asie et celui de l'Amérique. Si nous continuons à nous entredéchirer en Europe, nous serons surpris : il n'y a qu'une issue, c'est l'alliance. » Je crois pouvoir ajouter qu'il insista sur la nécessité de tourner d'abord l'alliance de ses rêves contre la Grande-Bretagne. L'entretien fut repris à diverses reprises. Il se termina par une sorte de menace. « Réfléchissez bien, dit le kaiser. Il se prépare des modifications importantes dans les arrangements des puissances en Europe.... » Faisait-il allusion à un rapprochement de l'Allemagne et de la Russie, comme le pense M. Hanotaux, ou bien pensait-il aux avances qu'il faisait, vers le même temps, à certaines hautes personnalités anglaises? Il serait difficile de le dire, tant ses pensées étaient fugaces et ses projets contradictoires, ainsi qu'il arrive chez tous les impulsifs. Ce qui n'est point douteux, car cela ressort des paroles mêmes prononcées

dans cet entretien, c'est qu'il était dominé par la préoccupation très personnelle d'aboutir à la réalisation de ses projets mégalomanes et d'imposer ses conceptions mondiales.

§ VII. — GUILLAUME II ET LA FRANCE.

Contrairement à la politique suivie par Bismarck, le kaiser désira, presque dès le début de son règne, un rapprochement de la France et de l'Allemagne. Mais son esprit absolu ne comprenait ce rapprochement qu'à deux conditions : que la France contresignât le traité de Francfort pour bien marquer sa soumission à l'hégémonie allemande et qu'elle prêtât à l'Allemagne son concours dans la lutte que Guillaume avait ouverte contre la Grande-Bretagne en inaugurant sa politique maritime et coloniale.

En Allemagne, c'était une idée courante que la France devait oublier les faits accomplis, les défaites et les vexations subies, les provinces perdues, comme des événements irréparables. « La solution la plus simple de ces malentendus, écrivait à M. Bourdon, le général Keim, président de la « ligue militaire », serait qu'un ministre français déclarât ouvertement et officiellement le traité de Francfort intangible et définitif pour la France, et cela par conviction intérieure, non par pure formalité. Si cela ne se produit pas, la France demeurera notre ennemie secrète en dépit de toutes les assurances pacifiques données d'une façon générale[1]. »

Sous des formes diverses les mêmes propos étaient tenus par la plupart des personnalités que M. Bourdon interrogea. Doté de la même mentalité que ses sujets, Guillaume II dut être fort étonné, lorsque, vers 1900, notre gouvernement lui fit entendre que la France ne

1. G. Bourdon, *L'Énigme allemande*, p. 201.

pourrait, sans se déshonorer, reconnaître, spontanément, en pleine paix, l'intangibilité d'un traité qui lui avait été imposé par la force. Il y a des choses — et l'honneur national en est — que les cerveaux allemands ne peuvent pas comprendre.

Dans les interviews recueillies par M. Bourdon en 1913 on voit revenir avec insistance dans la bouche des plus hauts personnages allemands, cette considération que le gouvernement de Guillaume II a fait à la France maintes avances et gracieusetés dont les Français ne tinrent aucun compte. « Ils rappellent, dit M. Bourdon[1], la grâce du capitaine D... signée le matin des obsèques de Carnot, le transfert des cendres du grand Carnot, les inaugurations d'ossuaires de soldats français morts en terre allemande, auxquelles le chevaleresque kaiser ne manque jamais de se faire représenter personnellement, les chaleureux et délicats télégrammes de sympathie lancés par lui, à la minute immédiate, en hommage à tous les deuils et à toutes les joies de la France, sa participation personnelle à la section des beaux-arts dans l'Exposition de 1900, l'aménité rayonnante avec laquelle il a recherché et accueilli, durant ses croisières, certains personnages français, tant de marques enfin de courtoisie empressée dont le dessein fut manifeste. » Et M. Bourdon rappelant ses entretiens sur ce sujet avec le ministre des Affaires étrangères qui signa le traité franco-allemand relatif au Maroc, ajoutait : « Ces avances de l'Allemagne, M. de Kiderlen les atteste à son tour, et il ajoute que toute l'opinion allemande y fut partie. Mais quand il veut donner un exemple, ce n'est pas au transfert des cendres de Carnot que ce réalisateur pense tout de suite : le souvenir qui s'offre à lui, c'est qu'il dépendait de la France d'entrer, soit en tiers avec l'Allemagne et l'Angleterre, soit même, plus tard, à égalité avec l'Allemagne seule, dans l'affaire

1. *L'Énigme allemande*, p. 63.

du Bagdad, que celle-ci le lui proposa, et que tout d'un coup, se ravisant et s'enfermant dans sa bouderie, elle se récusa. » M. de Kiderlen ne comprenait pas que la France n'eût pas voulu, dans cette affaire, se séparer de l'Angleterre à laquelle l'unissait déjà l'Entente cordiale, et il disait : « Si le gouvernement de la République s'attache, dans toutes les questions extérieures, à demeurer en accord avec son amie et avec son alliée, les Allemands s'impatientent à la fin, et ne le cachent pas. »

Ce qui irritait particulièrement l'Allemagne et son empereur, c'était que nous restions fidèles à notre entente cordiale avec l'Angleterre. Et pourtant, les plus sincères d'entre eux ne dissimulaient ni les avantages que la France tirait de cette entente, ni les dangers auxquels elle s'exposerait si elle y renonçait pour se jeter dans les bras de l'Allemagne. Le directeur de la revue *Pan*, M. Kerr, disait à M. Bourdon[1], en rappelant le concours que l'Angleterre nous avait donné au moment d'Agadir : « L'Angleterre alors vous a bien servis; elle peut vous servir encore ; elle est l'amie forte dont vous avez besoin; au lieu qu'une alliance avec l'Allemagne, en vous brouillant avec elle, vous laisserait sans amis.... Avec l'Angleterre vous avez partagé le monde, et vous savez à quoi vous en tenir. Avec l'Allemagne ce serait une autre affaire. » Il dit que l'Allemagne veut des colonies, et ajoute : « Les vôtres sont belles » et elle voudra les prendre. « C'est de cette manière que l'Allemagne songe à régler ses petites affaires. Si, comme elle, vous cherchez à déchiffrer l'énigme de demain, réfléchissez bien. Or, la clef est dans votre poche : la France et l'Angleterre unies sont invulnérables.... Désunies,... ah ! dame, elles seront à la merci de l'Allemagne, et la guerre s'ensuivra d'une façon presque automatique. »

1. *L'Énigme allemande*, p. 218.

§ VIII. — L'ENTENTE FRANCO-ANGLAISE.

C'est précisément ce que le gouvernement de la République et celui de la Grande-Bretagne avaient compris, dès le lendemain de Fachoda, au spectacle des ambitions maritimes et coloniales bruyamment manifestées par Guillaume II et qui constituaient une menace pour les deux grandes puissances occidentales. C'est pour cela que sous le ministère Waldeck-Rousseau les bases de l'amitié franco-anglaise furent posées. Le roi d'Angleterre, Édouard VII, devait faire une visite au président de la République pendant l'été de 1901 ; il en fut empêché par une crise d'appendicite ; mais, dès ce moment, la Grande-Bretagne avait renoncé au « splendide isolement » dans lequel elle s'était confinée depuis un grand nombre d'années. Elle se sentait menacée par l'activité fébrile que Guillaume II déployait en vue de l'accroissement de la flotte germanique. C'est par des lois votées au Reichstag en 1898 et 1900 que l'Allemagne a inauguré la politique maritime propre à Guillaume II, politique caractérisée par la construction rapide de cuirassés du plus grand tonnage, et c'est à 1901 que remontent les premières manifestations de ce qui devait devenir plus tard l'entente cordiale franco-anglaise. Celle-ci se manifesta, en 1904, par les conventions relatives à Terre-Neuve, au Maroc et à l'Égypte. Du côté de l'Allemagne, elle fut accompagnée par une activité croissante des constructions navales.

En 1908, le roi Édouard, redoutant, non sans raison, les conséquences financières et internationales de la lutte pour le développement des flottes engagée par l'Allemagne, fit personnellement une tentative auprès de Guillaume II pour obtenir une limitation des constructions dans les deux pays. Dans l'entrevue qu'il eut avec l'empereur d'Allemagne au château de Friedrischof,

près Hambourg, il aborda cette question déjà discutée entre les deux gouvernements, mais il n'obtint aucun résultat. « On croit, dit M. Wickham Steed[1], qu'en arrivant à Ischl, le roi Édouard ouvrit son cœur à son vieil ami l'empereur François-Joseph et lui demanda d'employer l'influence que lui donnaient ses bons rapportrs avec l'empereur Guillaume, en faveur d'un accord naval, qui, selon l'opinion du roi Édouard, contribuerait à diminuer notablement la tension dans les rapports anglo-allemands. Soit spontanément, soit sous influence du baron d'Ærenthal, — dont les tendances anti-anglaises étaient alors très prononcées et qui soupçonnait le roi Édouard de vouloir attirer l'Autriche-Hongrie hors de la Triple-Alliance pour compléter « l'encerclement » de l'Allemagne, — l'empereur François-Joseph refusa d'accueillir la suggestion anglaise, et le roi Édouard quitta Ischl très découragé, pour aller faire à Marienbad sa cure annuelle. »

Depuis cette époque, l'activité des chantiers allemands fut d'autant plus grande que les manifestations de l'Entente franco-anglaise devenaient plus cordiales et plus officielles. C'est aussi vers le même temps que l'Italie et l'Autriche, poussées par l'Allemagne, commencèrent de se lancer dans la construction des plus grandes unités navales, sans cacher, la première surtout, qu'elles ambitionnaient la maîtrise de la Méditerranée orientale.

Malgré le désir très sincère qu'elle avait de limiter ses dépenses de construction, la Grande-Bretagne fut obligée de répondre à l'activité maritime des nations de la Triple-Alliance germanique. Au début du ministère radical de Campel-Bannermann, l'amirauté anglaise, sous la direction du ministre Mac Kenna, avait ralenti ses constructions navales, parce que les radicaux anglais

1. *La Monarchie des Habsbourg*, p. 372.

avaient conçu la possibilité d'une entente de l'Angleterre avec l'Allemagne; mais, comme l'Allemagne n'en poursuivait qu'avec plus d'ardeur l'accroissement de sa flotte cuirassée, l'opinion anglaise se souleva contre la conduite des radicaux. Le nouveau ministre de la Marine, M. Winston Churchill et M. Asquith qui avait pris la place de M. Bannermann, décédé, durent déclarer publiquement qu'ils maintiendraient, coûte que coûte, la suprématie navale de l'Angleterre. Ils se contentèrent de modifier la formule de cette suprématie : jusqu'alors il avait été entendu que la flotte anglaise devait être toujours au moins aussi forte que les deux flottes les plus fortes de l'Europe. Dès lors, il fut décidé que la flotte anglaise se contenterait d'être plus forte de 60 p. 100 que la flotte germanique. C'est sur ces bases que furent établis les programmes de constructions navales de la Grande-Bretagne.

§ IX. — LES AVANCES DE GUILLAUME II A L'ANGLETERRE.

La pratique ayant confirmé cette décision, Guillaume II comprit qu'il lui serait impossible de posséder jamais une flotte supérieure à celle de l'Angleterre et conçut la pensée de se rapprocher de cette dernière en se tournant contre la France. C'est dans ce but qu'il fit publier, le 28 octobre 1908, par le *Daily Telegraph* une interwiew dont toute l'Europe retentit. « Vous, Anglais, êtes fous, fous comme des lièvres de mars. Pourquoi vous laissez-vous aller à des soupçons indignes d'une grande nation?... J'ai déclaré aussi nettement que je l'ai pu, dans mon discours du Guildhall que mon cœur est à la paix, que mon vœu le plus cher est de vivre avec l'Angleterre dans les meilleurs termes possibles.... Mais vous ne prêtez l'oreille qu'à ceux qui interprètent mes actes faussement et les dénaturent. Je considère cette attitude comme une injure personnelle....

Cela met ma patience à bout.... J'ai répété dix fois que je suis un ami de l'Angleterre, et votre presse, tout au moins une grande partie de votre presse, demande au peuple anglais de refuser la main qui lui est tendue et insinue que mon autre main tient un poignard. Comment puis-je convaincre une nation contre sa volonté? Je répète que je suis l'ami de l'Angleterre, mais vraiment vous me rendez cette affirmation difficile. Ma tâche n'est pas des plus aisées, les sentiments prévalants dans une grande partie de la basse classe et de la classe moyenne de mon peuple n'étant pas amicaux pour l'Angleterre; donc, c'est une minorité seulement qui, dans mon propre pays, reçoit mes paroles, une minorité composée, il est vrai, des meilleurs éléments, de même qu'en Angleterre c'est une minorité qui est bien disposée envers l'Allemagne. C'est une autre raison pour laquelle je vous en veux de refuser ma parole quand je vous affirme mon amitié pour votre pays. » L'émotion provoquée par cette interwiew fut vive en Allemagne où l'on reprochait surtout à l'empereur Guillaume de vouloir faire une politique personnelle. Pour répondre à cette accusation, le chancelier de l'empire, M. de Bülow, dut faire dire par la presse que l'interwiew de Guillaume II avait été, avant sa publication, communiquée à la chancellerie et examinée par le service compétent. Les polémiques n'en devinrent que plus vives et l'affaire fut portée devant le Reichstag où M. de Bülow subit un violent assaut de l'opposition. Le seul résultat de tout ce bruit fut d'accroître les défiances de l'Angleterre à l'égard de l'Allemagne dont les véritables sentiments avaient été mis à nu par le kaiser lui-même et qui se manifestèrent avec éclat dans la presse allemande.

On crut généralement que cette aventure servirait de leçon à Guillaume II ; il n'en fut rien. Le résultat qu'elle produisit dans son esprit fut de l'exciter contre l'Angleterre au point de l'amener à rendre vains tous les efforts

que fit encore le ministère radical anglais pour se rapprocher de l'Allemagne. Le rapprochement était facile : il suffisait que le gouvernement de l'empire consentît à une limitation des constructions navales dans les deux pays, basée sur l'état existant, c'est-à-dire une supériorité de 60 p. 100 accordée à la flotte anglaise sur la flotte allemande. L'intérêt manifeste de l'Allemagne était d'accepter cette combinaison, car de la limitation de ses dépenses maritimes aurait résulté la possibilité d'accroître ses forces militaires sans grever outre mesure les contribuables de l'empire. D'autre part, l'accord de l'Allemagne et de l'Angleterre, c'était la paix européenne assurée, car la France aurait suivi l'exemple de la Grande-Bretagne. Parmi nos hommes politiques les plus autorisés, il en existait un certain nombre très favorable à un rapprochement des trois puissances.

§ X. — GUILLAUME II HOSTILE A LA LIMITATION DES CONSTRUCTIONS NAVALES ET DES ARMEMENTS.

Mais un pareil but n'aurait pu être atteint ou même envisagé sérieusement que si l'Angleterre et la France avaient eu la certitude de ne point être dupes. Or, cette certitude n'aurait pu résulter que d'un accord ayant pour objet une limitation générale des armements maritimes et terrestres. L'Allemagne ne voulait pas en entendre parler. Le monde entier en eut la certitude, en 1898, lors de la tentative que fit Nicolas II en vue de cette limitation. La circulaire russe du 24 août 1898 est un acte trop honorable de la politique de Nicolas II pour que nous ne la rappelions pas ici. « Le maintien de la paix générale et une réduction possible des armements excessifs qui pèsent sur toutes les nations se présentent, disait la circulaire du comte Mouravief, dans la situation actuelle du monde, comme l'idéal auquel devront tendre les efforts de tous les gouverne-

ments », car les charges militaires « atteignent la prospérité publique dans sa source » et « l'amoncellement du matériel de guerre, transformant la paix armée en un fardeau écrasant risque de conduire à un cataclysme « dont les horreurs font frémir à l'avance toute pensée humaine ». La circulaire concluait par la proposition d'une conférence internationale dont le programme indiqué dans un second document comportait : la recherche des moyens de mettre un terme à l'accroissement progressif des armements; l'interdiction de l'emploi de certaines armes et de certains engins ou substances destructifs; l'étude des procédures à appliquer pour prévenir les conflits armés, etc.

L'Allemagne, dont les armements militaires étaient alors déjà formidables et qui entrait dans la voie des constructions navales était, évidemment, appelée à donner l'exemple. Si elle avait adopté la pensée de la Russie, toutes les autres puissances auraient suivi. Elle repoussa, dès le début de la conférence, toute idée de limitation des armements, en déclarant que « le peuple allemand n'est point écrasé sous le poids des charges et des impôts ». L'Autriche fit des déclarations analogues. Les représentants des États germains étaient d'accord pour refuser de s'engager à ne pas augmenter leurs armements, même pendant cinq ans comme le proposait la Russie. En dépit de l'institution d'un tribunal arbitral permanent, la conférence de la Haye se terminait par un avortement. La même fin était réservée aux propositions de limitation des constructions navales que devait faire plus tard l'Angleterre.

§ XI. — L'AFFAIRE DU MAROC.

Bismarck, hostile à l'expansion coloniale de l'Allemagne, n'attachait à la question du Maroc aucune importance au point de vue des intérêts allemands;

mais il savait toute celle qu'y attachait l'Angleterre et, dans sa préoccupation constante de nous mettre en opposition avec cette puissance, il avait fortement encouragé nos visées sur le Maroc.

Il pensait que pousser la République au Maroc, « c'était la paralyser pendant des années en Europe ». En 1880, lorsque la question marocaine fut discutée dans la conférence de Madrid, le délégué allemand, « tenant la promesse faite par le chancelier (Bismarck) au comte de Saint-Vallier, votait toujours, les yeux et les oreilles fermés, avec l'amiral Jaurès[1] ».

Guillaume II, en raison de sa politique d'expansion coloniale, ne pouvait envisager la question marocaine du même œil que Bismarck. Il arrivait trop tard pour revendiquer quelque droit que ce fût sur le Maroc au sujet duquel la France, l'Angleterre, l'Espagne et l'Italie s'étaient déjà entendues en 1903 et 1904. En compensation de la reconnaissance de notre situation privilégié au Maroc, nous abandonnions toute revendication en Égypte et nous cédions nos droits sur Terre-Neuve à l'Angleterre. A l'Espagne nous reconnaissions une situation dans le nord du Maroc anologue à celle que nous occuperions dans le reste du pays. A l'Italie nous promettions de ne contrarier d'aucune manière ses ambitions sur la Tripolitaine.

L'Allemagne n'avait pas eu à intervenir dans ces accords, car elle n'avait encore au Maroc que des intérêts économiques minimes; mais Guillaume avait résolu de nous imposer des conditions au moyen desquelles l'Allemagne pourrait se développer économiquement au Maroc en concurrence avec la France. Tout d'abord, en 1905, par son voyage à Tanger, il se posa officiellement en protecteur de l'indépendance du sultan et de l'intégrité de l'empire marocain et déclara ne vouloir traiter

1. Voir G. Bourdon, *L'Énigme allemande*, p. 237.

qu'avec le sultan les intérêts allemands au Maroc [1]. Le souvenir n'est perdu en France ni de l'émotion que ce geste détermina dans nos milieux politiques, ni des pénibles révélations qui résultèrent de l'examen attentif de l'état de nos forces militaires et des défenses de nos frontières. Plus de deux cents millions de francs durent être dépensés, sans ouverture de crédits par les Chambres, pour faire face aux nécessités les plus urgentes de notre armée. Il n'est pas inutile de noter que la visite de Guillaume II à Tanger et son geste provocateur s'étaient produits un mois environ après la défaite des Russes par les Japonais à Moukden. Cette défaite avait eu lieu le 24 février 1905 : le débarquement du kaiser à Tanger fut effectué le 21 mars 1905. Guillaume profitait des embarras de la Russie pour menacer la France, elle-même peu préparée à une guerre.

Le conflit fut évité ; une conférence internationale qui se tint à Algésiras en 1906 établit le statut du Maroc ; mais elle les établit sur des bases dont la solidité ne pouvait exister qu'aux yeux de diplomates plus soucieux des formes que des réalités. Le sultan conservait son indépendance ; l'intégrité du territoire marocain était garantie ; la France avait la mission de maintenir l'ordre dans le pays et de le représenter à l'extérieur ; il lui était reconnu une situation privilégiée dans la zone voisine de l'Algérie ; toutes les nations jouissaient des mêmes droits au point de vue économique dans toutes les parties du pays ; Tanger était internationalisé ; la police des autres ports était répartie entre la France et l'Espagne ; celle-ci avait autorité sur toute la portion du Maroc qui borde la Méditerranée, etc.

1. « Ma visite à Tanger, disait-il, à eu pour but de faire savoir que je suis décidé à faire tout ce qui est en mon pouvoir pour sauvegarder efficacement les intérêts de l'Allemagne au Maroc. Considérant le sultan comme un souverain absolument libre, c'est avec lui que je veux m'entendre sur les moyens propres à sauvegarder ces intérêts. »

C'était un régime incapable de résister aux premiers troubles qui se produiraient, car dès que la France userait de la force pour maintenir l'ordre ou le rétablir les gens de mauvaise foi pourraient l'accuser de vouloir faire la conquête du pays.

Notre gouvernement en eut la preuve, en 1908, lors de l'incident des déserteurs de la légion étrangère que nos agents arrêtèrent à Casablanca et que le consul d'Allemagne prétendait garder sous sa protection. La France proposait de soumettre le litige à un arbitrage ; l'Allemagne voulait que notre gouvernement lui exprimât des regrets. On craignit fort justement qu'il en résultât un conflit. L'Allemagne pourtant finit par accepter l'arbitrage et des négociations s'ouvrirent pour le règlement de la situation que les deux nations occuperaient désormais au Maroc. Elles se terminèrent par la convention du 9 février 1909, signée quelques jours avant une visite du roi d'Angleterre à Berlin. L'Allemagne déclarait n'avoir aucune prétention politique au Maroc. Elle s'engageait à respecter le rôle de police assigné à la France par l'acte d'Algésiras et les droits spéciaux que cet acte nous avait accordés dans la zone frontière algéro-marocaine ; la France reconnaissait à l'Allemagne une égalité économique complète au Maroc et prenait l'engagement de collaborer avec elle dans un certain nombre d'affaires coloniales ayant un intérêt égal pour les deux nations.

C'est dans ces conditions que s'ouvrirent les pourparlers en vue de l'affaire dite de la Ngoko-Sangha (œuvre commune à accomplir au Congo) et de la construction des chemins de fer marocains. Que notre diplomatie se soit, à une heure donnée, montrée hostile à la collaboration de la France avec l'Allemagne dans le règlement de ces deux questions, il serait difficile de le contester. Mais ce n'est pas de là que vint la nouvelle crise d'où faillit, une fois de plus, sortir un conflit armé.

La grosse question restait celle de la police du Maroc. Chaque fois qu'il nous arrivait de faire quelque opération pour maintenir l'ordre, nous étions accusés de vouloir « tunisifier » le Maroc. En mars 1911, lorsque nous fûmes contraints de châtier la tribu des Zaers, M. de Kiderlen-Wæchter, ministre des Affaires étrangères d'Allemagne, disait à M. Cambon, notre ambassadeur, « que, par petites opérations militaires successives, nous pourrions être progressivement entraînés à une sorte d'occupation toujours plus étendue, qui finirait par annuler l'acte d'Algésiras[1] ». En avril, lorsque les Européens furent menacés à Fez et que le gouvernement français avisa les puissances de la nécessité où il se trouvait d'occuper la capitale du Maroc, M. de Kiderlen-Wæchter commença par nier la gravité du danger que nous lui signalions, puis il écrivit à notre ambassadeur que le gouvernement de l'empire était disposé « à entrer avec le gouvernement français dans un échange de vues sur les mesures que celui-ci jugerait alors devoir prendre ». Le 27 avril, il disait à M. Cambon[2] : « Si, une fois que vous serez entrés dans Fez, vous ne pouvez en sortir; si, pour être maintenu, le pouvoir du sultan a besoin des baïonnettes des soldats français, nous ne considérerons pas que les conditions de l'acte d'Algésiras seront respectées et nous reprendrons notre liberté. » A ce moment, la presse allemande, précisant la pensée qui avait dicté ces paroles, réclamait la revision du statut du Maroc et l'attribution à l'Allemagne d'une portion du territoire marocain sur l'Atlantique. « La Wilhemstrasse, affirme M. Bourdon, désireuse de se concilier les bonnes grâces des pangermanistes et des coloniaux, songeait à installer au Maroc le pavillon allemand, et, le long de la côte atlantique, c'est sur Mogador qu'elle avait jeté son

1. Voir G. Bourdon, *L'Énigme allemande*, p. 28.
2. *Ibid.*, p. 35.

dévolu. Elle n'osait l'avouer encore, elle devait le nier plus tard, mais c'était là son dessein caché, et l'on en trouverait la preuve parmi les documents que la vigilance des parties n'a pas permis de publier au Livre Jaune. »

Le 20 juin, à Kissingen, M. de Kiderlen-Wæchter disait à M. Cambon : « Je ne conteste pas votre influence; mais qui dit influence ne dit pas protectorat, et c'est un véritable protectorat que vous êtes en train d'organiser. Cela n'est ni dans l'acte d'Algésiras ni dans l'accord de 1909, pas plus que ce que vous faites à l'est et à l'ouest du Maroc, dans la Chaouïa et sur la Moulaya. »

Le 22 juin 1911, M. Cambon s'entendait avec M. de Kiderlen pour reprendre dans des entrevues qui auraient lieu à Kissingen toute la question marocaine.

Le 1er juillet le *Panther* mouillait dans le port d'Agadir. Le 16 juillet, pour justifier l'envoi du *Panther* à Agadir, M. de Kiderlen disait à notre ambassadeur : « Vous avez acheté à l'Espagne, à l'Angleterre et même à l'Italie, votre liberté au Maroc; quant à nous, vous nous avez laissés de côté. Vous auriez dû négocier avec nous avant d'aller à Fez. » Puis il répéta que nous avions violé l'acte d'Algésiras, que nous avions pris des territoires à l'ouest et à l'est, que nous avions occupé les ports de Rabat et de Mehedya, que nous avions mis de la mauvaise volonté dans le traitement des affaires économiques, notamment dans celles des chemins de fer marocains et de la Ngoko-Sangha, enfin que nous avions traité les intérêts allemands avec une « espèce de mépris ».

Les Allemands bien informés ne cachent pas qu'en expédiant le *Panther* à Agadir le gouvernement de Berlin avait voulu frapper un « grand coup ». M. Bourdon[1] a raconté, d'après l'interview d'un haut person-

1. Voir G. Bourdon, *L'Énigme allemande*, p. 41-43.

nage allemand, l'histoire de ce « coup ». Après avoir rappelé les échecs subis par l'Allemagne à la conférence d'Algésiras, le personnage en question montre M. de Kiderlen-Wæchter cherchant à restaurer la politique bismarckienne et choisissant le Maroc pour terrain de sa première action. « Il s'en ouvre au chancelier (M. de Bethman-Hollweg) qui, nouveau venu dans la politique étrangère, se laisse aisément convaincre; mais il y a quelqu'un dont l'esprit conciliant et pacifique est avéré, et qu'il sera moins facile d'entraîner : c'est l'empereur. Il est à Wiesbaden. Tous deux, le chancelier et le ministre s'y rendent, et font si bien qu'ils obtiennent son approbation; on frappera donc le coup qu'ils souhaitent : à eux de déterminer le moment où il conviendra de frapper. » Cependant, en quittant Wiesbaden, Guillaume II est allé à Strasbourg où il parle de cette affaire au statthalter, M. de Wedel, « homme sage et de bon conseil, qui a la confiance de son souverain ». M. de Wedel « représente à Guillaume II les dangers d'une démarche aussi vive, et fait si bien que celui-ci reprend sa décision ». Désenchantement de M. de Kiderlen qui entraîne le chancelier à Kiel où l'empereur s'est rendu. Ils font un dernier effort et Guillaume II, changeant de nouveau d'avis, autorise le « coup ». Comme M. Bourdon demande quels arguments le ministre et le chancelier purent faire valoir, son interlocuteur lui répond : « Ah! vous ne me croirez pas. Ils lui ont dit que tout cela, après des cris, de la colère et de la résistance, finirait par un rapprochement définitif entre la France et l'Allemagne! — Et l'empereur l'a cru? — Sans doute. Il y a autour de lui des gens pour lui répéter que le moyen de ramener la France à l'Allemagne est qu'elle en sente fortement la nécessité. »

Si Guillaume II avait eu la moindre connaissance de la mentalité française, il aurait fait observer à ces gens que la France est trop sensible aux coups pour qu'il

soit possible de la frapper sans raison et qu'à la suite du *Panther* des cuirassés français pourraient bien être envoyés à Agadir. C'est, en effet, ce que proposa M. de Selves. Guillaume II aurait dû savoir aussi que l'Angleterre ne tolérerait pas l'installation d'une puissance comme l'Allemagne à la porte de la Méditerranée et en travers de la route de l'Afrique du Sud. Avant de donner son approbation à la politique marocaine de la France, la Grande-Bretagne n'avait-elle pas exigé que nous abandonnions à l'Espagne tout le nord du Maroc, afin d'éviter que la France, puissance maritime, put faire un établissement en face de Gibraltar? Ce que l'Angleterre n'avait pas voulu que la France pût faire, tolérerait-elle que l'Allemagne l'exécutât? Or, il semble bien que dans les discussions relatives au coup d'Agadir, Guillaume II et ses ministres ne tinrent compte ni de la mentalité française, ni des intérêts anglais.

Ceux-ci se défendirent, dès la fin de juillet, par la bouche de M. Lloyd George, ministre des Finances, partisan connu d'un rapprochement de l'Angleterre et de l'Allemagne, et de M. Asquith, premier ministre. L'un et l'autre déclarèrent, le premier dans une réunion populaire, le second à la Chambre des Communes, que l'Angleterre ne voulait pas intervenir dans les relations diplomatiques de la France et de l'Allemagne, mais que si l'empire germanique prétendait exercer ses prétentions au Maroc, renforcer la représentation de sa marine à Agadir, et y effectuer un débarquement, « l'Angleterre agirait à la fois comme directement intéressée et en vertu de son entente avec la France ». Ce fut un coup de massue sur la tête des diplomates allemands, si bien appliqué que l'on n'entendit plus personne, en Allemagne, réclamer le partage du Maroc.

Diplomates et journaux se rabattirent sur la demande d'une compensation coloniale à donner par la France, en échange de l'abandon du Maroc qui lui serait consenti par l'Allemagne. Nous ne discuterons pas la ques-

tion de savoir si la France eut raison ou tort de céder une portion de son domaine congolais en échange de la reconnaissance par l'Allemagne de son protectorat sur le Maroc, mais il nous est impossible de nier que ceux-là avaient raison qui critiquaient les clauses de la convention du 4 novembre 1911, car elles créaient une source inépuisable de prétextes à discussions et à querelles. Celles-ci se produisirent, dès le lendemain de la signature du traité, sous la pression des pangermanistes coloniaux.

Je me suis étendu quelque peu sur l'affaire du Maroc parce qu'elle avait été marquée par deux faits d'une haute importance au point de vue international : la résolution de l'Angleterre de ne pas permettre que l'Allemagne attentât à ses intérêts maritimes et coloniaux; la fidélité du gouvernement britannique à l'Entente cordiale. De ces faits devait nécessairement résulter une exacerbation de l'hostilité des éléments nationalistes de l'empire germanique et de Guillaume II contre la Grande-Bretagne. A partir du jour où M. Asquith et M. Lloyd George affirmèrent, au nom de l'Angleterre, qu'ils seraient fidèles à l'Entente cordiale, il y eut dans l'esprit du gouvernement de Berlin et dans celui de Guillaume une inquiétude non douteuse, provoquée par la crainte qu'en cas de guerre de l'Allemagne, soit avec l'Angleterre, soit avec la France, l'Entente cordiale fonctionnât les armes à la main. M. de Kiderlen-Waechter en faisait l'aveu lorsque à l'observation de M. Bourdon[1] : « La France ne vous menace pas », il répondait : « Que nous soyons engagés dans une guerre contre les Anglais, connaissez-vous, chez vous, un gouvernement qui, le voulût-il, pourrait résister plus de trois heures à la poussée populaire qui jetterait le pays à la frontière[2]? » Au moment

1. *L'Énigme allemande*, p. 63.

2. Bismarck avait appliqué un raisonnement analogue à la Russie. En 1888, après l'échec du « coup Schæneblé », il disait à

d'Agadir, l'Allemagne n'avait pas osé affronter les chances d'une guerre parce qu'elle était certaine de voir l'Angleterre marcher avec la France que la Russie aurait nécessairement appuyée puisque notre pays eût été l'offensé.

§ XII. — LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE. — LA FORMATION DE LA TRIPLE-ENTENTE DONT LE JAPON SE RAPPROCHE.

La loyauté de l'Angleterre fut la cause de l'amitié qui se produisit entre cette nation et la Russie à la suite de l'Entente cordiale. Lorsque le conflit éclata, au sujet de la Corée, entre la Russie et le Japon, l'Angleterre employa « son influence diplomatique et privée à convaincre la Russie que le Japon avait « fait ses dents[1] » et à persuader au gouvernement russe d'éviter la guerre au moyen d'un arrangement amiable ». L'Allemagne, au contraire, encourageait le gouvernement de Saint-Pétersbourg dans la pensée que le Japon n'était pas redoutable « qu'il faisait du bluff et céderait au dernier moment, si la Russie restait ferme ». Malgré « l'insistance » de l'Angleterre, la Russie prêta l'oreille aux excitations du gouvernement de Berlin jusqu'au jour où « les hostilités devinrent inévitables ». L'Allemagne

Busch, au sujet du rapprochement de la Russie et de la France qu'il redoutait : « Je sais bien que la Russie ne prendrait peut-être pas les armes contre nous, si la France nous attaquait, mais la France, elle, les prendrait à coup sûr si la Russie nous déclarait la guerre. Dans une pareille lutte il n'est nullement prouvé que ce soit nous qui gagnions. Nous sommes bien armés, mais nous aurions contre nous des masses énormes. L'Autriche n'a pas encore développé ses forces, et quant à l'Italie, nous ne pouvons faire aucun fond sur elle.... Même si nous étions victorieux, ce ne serait qu'au prix d'une dépense effroyable de sang et d'argent, et jamais nous ne pourrions rien prendre à la Russie ou à la France qui pût compenser nos sacrifices et nos pertes. Il n'y a que les Anglais qui gagneraient à une pareille guerre. »

1. Voir Wickham Steed, *La Monarchie des Habsbourg*, p. 351.

avait atteint son but : la Russie allait être humiliée et affaiblie.

La déloyauté du gouvernement de Guillaume II ne tarda pas à produire ses inévitables conséquences. « Quand la guerre éclata, au commencement de février 1904, le roi Édouard et lord Lansdone ne furent à même, dit M. Steed, de rechercher avec une conscience limpide les moyens de localiser un conflit qu'ils s'étaient efforcés de prévenir. Ces voies et moyens conduisirent en trois mois à l'Entente cordiale entre l'Angleterre et la France. » Il devait en sortir aussi l'entente de la Russie et de l'Angleterre. M. Wickham Steed rappelle que ce double accord avait été désiré par Édouard VII dès son avènement au trône, « non seulement à cause de sa sympathie sincère pour la France, mais encore parce qu'il se rendait compte des dangers auxquels l'Angleterre avait été et pourrait encore être exposée par la politique de « splendide isolement » de lord Salisbury.... Au moment le plus critique de la guerre sud-africaine, une proposition avait été faite par l'Allemagne de ressusciter contre l'Angleterre la coalition franco-russe allemande, qui avait été dirigée contre le Japon après le traité de Simonosaki. La France et la Russie avaient décliné la proposition ; mais la leçon n'avait pas été perdue pour le roi Édouard, alors prince de Galles, qui était bien décidé, en montant sur le trône, à ne pas laisser l'Angleterre exposée à un pareil danger. C'est pourquoi il chercha à améliorer les relations avec la France, et en même temps à rendre service à la Russie, en empêchant la guerre dans l'Extrême-Orient. Il ne réussit pas à ce dernier point de vue; mais son insuccès donna à l'Angleterre une occasion de rester avec la France en dehors de la lutte russo-japonaise, et de conclure trois mois plus tard une convention plus positive sous la forme de l'accord anglo-français du 8 avril 1904, concernant l'Égypte et le Maroc. »

L'écrivain anglais montre ensuite comment se noua l'entente anglo-russe. « La conclusion de la guerre russo-japonaise par le traité de Portsmouth, et la tendance croissante de la Russie vers une réforme constitutionnelle, amenèrent naturellement une amélioration dans les relations anglo-russes. La confiance dans la bonne foi anglaise, première condition d'un tel progrès, avait augmenté constamment dans les cercles russes influents. »

La déloyauté de Guillaume II et la loyauté d'Édouard VII avaient, en somme, déterminé l'entente cordiale franco-anglaise et préparé l'entente anglo-russe. De ces ententes devait résulter celle du Japon avec l'Angleterre, la France et la Russie, car Guillaume II ne laissait passer aucune occasion de dénoncer les Japonais comme des ennemis irréductibles de la civilisation européenne. Il ne tarissait pas sur les menaces de ce qu'il appelait le « péril jaune [1] » et ne cachait pas ses intentions d'étendre les limites de son empire jusqu'en Extrême-Orient. En s'alliant avec les puissances de la Triple-Entente, les Japonais prenaient une garantie contre l'hostilité et les ambitions de l'Allemagne.

1. Pour exprimer et répandre sa peur du « péril jaune » Guillaume II fit exécuter par le peintre Knackfuss un tableau représentant un rocher sur lequel étaient réunies toutes les nations de l'Europe, attendant les Jaunes qui se dressaient en masses énormes à l'horizon. Le kaiser avait lui-même rédigé pour cette allégorie la phrase : « Peuples d'Europe, défendez vos biens les plus sacrés. » (P. Vergnet, *La France en danger*, p. 198.)

Dans un discours prononcé en mars 1905, à Wilhemshaven, à l'occasion de la prestation du serment des recrues, faisant allusion aux victoires des Japonais sur les Russes, il disait : « Les Japonais seraient un fléau de Dieu comme jadis Attila et Napoléon. » (Jules Arren, *Guillaume II*, p. 103.)

§ XIII. — TENTATIVE AUTRICHIENNE D'UNE QUADRUPLE ENTENTE CONTRE L'ANGLETERRE.

Le rapprochement de la France, de la Russie, de l'Angleterre et du Japon détermina chez Guillaume II une très vive irritation. Il en faisait retomber la responsabilité principalement sur l'Angleterre qu'il accusa « d'avoir pour but l'encerclement et l'isolement de l'Allemagne[1] » et il poussa le gouvernement autrichien, représenté par M. d'Ærenthal, à proposer une entente de l'Autriche, de la Russie, de la France et de l'Allemagne, dirigée contre l'Angleterre. Ærenthal était à la fois sottement anglophile et servilement germanophile. Il demandait couramment : « Qu'est-ce que l'Angleterre peut nous faire? » et prétendait ne tenir aucun compte de l'influence anglaise. Conformément aux traditions de la diplomatie autrichienne, il estimait, non sans raison, que l'antagonisme de l'Angleterre et de la Russie servait les intérêts de la monarchie des Habsbourg en Orient et il s'efforçait de l'entretenir ou de l'accroître par tous les moyens, même les moins loyaux comme on le verra plus bas. Au printemps de 1907, d'accord avec M. de Bülow, chancelier de l'empire germanique, Ærenthal fit au ministre des Affaires étrangères russes, M. Isvolsky, « une proposition dont les détails, dit M. Wickham Steed [2], n'ont jamais été divulgués, mais dont le caractère général est connu de plusieurs gouvernements européens. Cette proposition avait pour objet d'élargir l'entente austro-russe de 1897, de manière à y faire entrer l'Allemagne d'un côté, et la France de l'autre. La base de cette entente à quatre devait être un système de compensations consistant pro-

1. Voir Wickham Steed, *Loc. cit.*, p. 353.
2. *Ibid.*, p. 349.

bablement dans l'annexion de la Bosnie-Herzégovine par l'Autriche-Hongrie, l'ouverture des Dardanelles pour la Russie, l'aide diplomatique et financière de la France pour l'Allemagne dans l'affaire du chemin de fer de Bagdad, enfin une attitude bienveillante de l'Allemagne à l'égard de la politique française au Maroc.... Le principal objet des propositions était naturellement de rompre l'entente franco-anglaise et de mettre obstacle au rapprochement grandissant entre l'Angleterre et la Russie, ou en d'autres termes d'empêcher la formation de la Triple-Entente qu'Ærenthal aussi bien que l'Allemagne considéraient comme un danger sérieux. »

Mais il était trop tard : la Russie avait fait l'expérience de la déloyauté de l'Allemagne et de la loyauté de l'Angleterre; tous ses intérêts étaient contraires à ceux de l'Autriche; elle était déjà l'alliée de la France; ce qu'on lui promettait, l'ouverture des Dardanelles, ne dépendait ni de l'Autriche ni de l'Allemagne seules. « On ne sait pas, dit M. Steed, d'une façon précise sous quelle forme les propositions de M. Ærenthal furent faites, mais on sait d'une manière indéniable que M. Isvolsky déclina la proposition d'une entente à quatre, au commencement de mai 1907. » La tactique enfantine des Germains était déjouée.

§ XIV. — LA CONVENTION ANGLO-RUSSE.

Le 31 août 1907, la Russie et l'Angleterre signèrent une convention [1] par laquelle étaient réglées « toutes les questions qui, en Asie, pouvaient diviser les deux puissances. Elles s'engageaient, d'abord, à ne pas entretenir de rapports avec le Thibet; les Anglais renonçaient donc aux bénéfices de l'expédition victorieuse que lord Curzon y avait envoyée en 1904. De son

1. Voir Rambaud, *Hist. de la Russie*, p. 919.

côté, la Russie reconnut que l'Afghanistan était hors de sa sphère d'intérêt et promit de se servir de l'intermédiaire du gouvernement britannique pour communiquer avec l'émir de Kaboul. » Restait la Perse : le gouvernement russe y reconnut les intérêts spéciaux de l'Angleterre dans le sud, tandis que dans le nord l'influence russe était reconnue prépondérante et l'Angleterre s'engagait à n'y solliciter aucune concession. « En somme, c'était le partage de la Perse entre ses voisines du nord et de l'est, partage d'autant plus opportun que, les années suivantes, la Perse tomba en pleine dissolution.... A plusieurs reprises, les troupes russes durent intervenir.... Aucune de ces complications n'entraîna de difficultés avec l'Angleterre, grâce à l'accord de 1907, à la confiance qui s'était établie autre les souverains (entrevues de Revel et de Portsmouth) et surtout à la solidarité que développait entre Anglais et Russes la marche des affaires balkaniques. »

§ XV. — LA QUESTION DES RÉFORMES EN TURQUIE. DÉLOYAUTÉ DE L'AUTRICHE.

Dans son incessante préoccupation de maintenir l'intégrité de l'empire ottoman en Europe, l'Angleterre ne laissait passer aucune occasion de réclamer de la Porte et de lui faire réclamer par les autres puissances les réformes administratives les plus propres à maintenir l'ordre parmi les populations des Balkans. C'était surtout en Macédoine que ces réformes étaient nécessaires, car les Grecs, les Bulgares, les Serbes et les Turcs s'y livraient les uns contre les autres aux actes les plus criminels. En septembre 1903, l'Angleterre demanda au sultan Abd-ul-Hamid la nomination d'un gouverneur chrétien en Macédoine et la création d'une gendarmerie ayant des cadres chrétiens. Son opinion était que la question macédonienne devait être internationalisée,

de manière que toutes les puissances fussent intéressées à la réalisation des réformes considérées par toutes comme nécessaires.

Afin d'éviter cette internationalisation, l'Autriche commença par obtenir de la Russie, dans une entrevue de Nicolas et de François-Joseph, qui eut lieu au château de Murzteg, en Styrie, que la question des réformes fût réglée exclusivement par la Russie et l'Autriche. Mais, plus tard, Ærenthal décida de « cesser de soutenir l'œuvre des réformes de Macédoine, en échange d'une concession de la Turquie, autorisant la construction d'un chemin de fer austro-hongrois, à travers le sandjak de Novi-Bazar[1] », par lequel l'Autriche eût été reliée à Salonique. Ærenthal eut soin de ne pas révéler cette concession à M. Isvolsky qui était venu lui faire visite à Vienne. Il affecta même de se mettre d'accord avec lui pour soumettre à une conférence des ambassadeurs, à Constantinople, le plan de réformes qu'ils avaient arrêté ensemble et sur lequel la Russie était d'accord avec l'Angleterre.

Quelques semaines plus tard, M. Isvolsky étant allé voir le tsar à Livadia, fut questionné par son souverain sur ses arrangements avec l'Autriche-Hongrie. M. Isvolsky « exposa qu'Ærenthal et lui étaient parfaitement d'accord.... Le tsar produisit une dépêche secrète de Constantinople, établissant qu'Ærenthal avait offert à la Porte d'abandonner la réforme judiciaire, si la Turquie accordait à l'Autriche-Hongrie une concession lui permettant la construction d'un chemin de fer à travers le sandjak de Novi-Bazar.... M. Isvolsky répondit que la dépêche devait reposer sur un bruit malveillant, et le tsar acceptant cet argument jeta la dépêche au feu. Néanmoins, il devait être prouvé rapidement qu'elle était exacte. Dans le courant de décembre 1909, le drogman d'une ambassade européenne à Constantinople

1. Voir Wickham Steed, *Loc. cit.*, p. 349 et suiv.

obtint une copie de la proposition austro-hongroise à la Porte. » Le 28 janvier 1908, M. Isvolsky annonçait lui-même aux délégations austro-hongroises que le chemin de fer de Novi-Bazar serait construit et qu'il « constituerait une route nouvelle et importante de l'Europe centrale à l'Égypte et aux Indes ». D'autre part, lorsque la conférence des ambassadeurs, à Constantinople, examina la question de la réforme judiciaire, le représentant de l'Autriche et celui de l'Allemagne se réunirent pour empêcher sa réalisation. M. Isvolski avait été trompé par M. Ærenthal qui devait, lui-même, l'être par les Turcs.

Le seul résultat auquel il était réellement arrivé était le mécontentement de la Russie et celui de l'Angleterre. La première neutralisa le projet de voie ferrée de Novi-Bazar, par un autre qui aurait mis le Danube en rapport direct avec l'Adriatique. La seconde, par la bouche de sir Édouard Grey, ministre des Affaires étrangères, critiqua devant la Chambre des Communes la conduite déloyale de l'Autriche-Hongrie « cherchant à obtenir une concession du sultan, au moment où toutes les puissances s'étaient engagées à le contraindre à accepter la réforme judiciaire » et combattant cette réforme après s'être engagée à la soutenir.

La Russie et l'Angleterre, éclairées sur la déloyauté des puissances germaniques, étudièrent alors les moyens d'assurer ensemble la réalisation des réformes en Macédoine. Leur accord fut conclu les 9 et 10 juin 1908, dans l'entrevue que le roi Édouard VII et le tsar Nicolas II eurent à Réval, mais cet accord n'eut pas d'effet à cause de la révolution qui renversa Abd-ul-Hamid et donna le pouvoir aux Jeunes-Turcs.

§ XVI. — L'ANNEXION DE LA BOSNIE-HERZÉGOVINE. NOUVEL ACTE DÉLOYAL DE L'AUTRICHE.

Ærenthal avait projeté de transformer l'occupation de la Bosnie-Herzégovine en une annexion pure et simple; mais comme il était certain de se heurter à l'opposition de la plupart des puissances, il eut recours à la ruse et au mensonge. Dans l'entrevue que le roi Édouard avait eue à Ischl avec François-Joseph, il n'avait pas été dit un seul mot de l'annexion projetée par le gouvernement autrichien. Aussi lorsqu'on en parla au roi Édouard, à Marienbad, le 14 août 1908 [1], « il fit remarquer que, dans ce cas, l'empereur François-Joseph aurait fait allusion à ce projet dans sa conversation avec lui ». Le 26 août, M. Isvolsky, à Karlsbad, exprimait « la conviction que l'Autriche-Hongrie ne s'engagerait pas dans une aventure aussi sérieuse que l'annexion, « autrement elle soulèverait une question grave qui exigerait l'intervention de l'Europe ». Un ambassadeur d'Autriche-Hongrie, accrédité auprès d'une grande puissance, déclarait, au commencement de septembre, après des conversations répétées avec le baron d'Ærenthal, que l'idée d'annexer les deux provinces avait été abandonnée. Cependant, dès le début du mois de septembre, M. Isvolsky reçut l'information que « l'annexion était décidée et qu'elle serait accompagnée d'une proclamation de l'indépendance de la Bulgarie. » Il eut à ce sujet une conversation avec le baron d'Ærenthal, à Buchlau, en Moravie, dans laquelle il accepta l'annexion moyennant la promesse de compensations parmi lesquelles on croit que figurait l'ouverture des Dardanelles. Il se préparait à parler de cette affaire aux ministres des Affaires étrangères de France

1. Voir Wick. Steed, *Loc. cit.*, p. 372.

d'Angleterre, lors d'un voyage qu'il devait faire à Paris et à Londres. Mais le 5 octobre le baron d'Ærenthal faisait publier un manifeste de l'empereur François-Joseph proclamant l'annexion de la Bosnie-Herzégovine. Les puissances n'étaient prévenues qu'au moment de cette publication, par des lettres personnelles de François-Joseph aux chefs d'État. Le même jour, la Bulgarie, d'accord avec l'Autriche, proclamait son indépendance. L'Europe entière avait été jouée et l'ambassadeur d'Angleterre, M. Goschen, put « reprocher au baron d'Ærenthal sa déloyauté en présence de plusieurs diplomates ». Cette déloyauté résultait, non du fait même de l'annexion, mais de ce « qu'il avait été convenu à Buchlau que M. Isvolsky serait prévenu longtemps à l'avance de la date fixée pour l'annexion » de façon qu'il pût la faire accepter par la Triple-Entente. Pour la seconde fois, M. Isvolsky avait été trompé par le gouvernement de Vienne.

La mauvaise humeur provoquée par la déloyauté de l'Autriche fut très prononcée, surtout en Russie et en Italie. La Russie se trouvait atteinte dans sa protection des Slaves; l'Italie voyait sa rivale autrichienne se rapprocher de la côte orientale de l'Adriatique. M. Isvolsky proposa une conférence internationale dont l'idée fut acceptée par l'Angleterre et la France, mais rejetée par l'Autriche et l'Allemagne. La surexcitation en Russie devint telle que le gouvernement dut ordonner la mobilisation d'une partie des troupes, au moment même où l'Autriche mobilisait les siennes. L'Allemagne, de son côté, menaça d'intervenir militairement. En Turquie et en Serbie l'indignation contre l'Autriche était à son comble. On put croire pendant quelques jours qu'une guerre générale de l'Europe sortirait de l'acte déloyal accompli par l'Autriche-Hongrie.

Pour éviter la guerre, l'Autriche apaisa la Turquie en renonçant au sandjak de Novi-Bazar qui lui avait été accordé par le traité de Berlin, elle concéda aux musul-

mans diverses libertés dans la Bosnie-Herzégovine, paya à la Turquie une indemnité de 2 millions et demi de livres turques, et lui consentit une augmentation des droits de douane, etc. D'un autre côté, Ærenthal renonça au droit de police maritime que le traité de Berlin avait accordé à l'Autriche sur le Monténégro. Il donna ainsi quelque satisfaction à l'Italie, protectrice de cet État.

Quant à la Russie, elle cessa ses manifestations de guerre dans des conditions restées obscures[1]. « Au moment décisif, alors qu'Ærenthal, sachant que la Russie n'était pas prête au point de vue militaire, croyait être à même de forcer M. Isvolsky à reconnaître l'annexion et à abandonner la Serbie, l'Allemagne donna ordre à son ambassadeur à Saint-Pétersbourg d'informer M. Isvolsky, qu'en cas de guerre avec l'Autriche-Hongrie, la Russie aurait aussi à se mesurer avec les armées allemandes. Les termes exacts et les circonstances de cette intervention n'ont jamais été révélés. Quoi qu'il en soit, c'est un fait que les autorités militaires russes avaient décidé de ne pas faire la guerre quarante-huit heures avant l'intervention allemande. » Cependant le comte Pourtalès, ambassadeur d'Allemagne à la cour de Russie, put télégraphier à Berlin, le 24 mars 1909, la déclaration de M. Isvolsky « que la Russie proclamerait formellement son adhésion sans réserve à l'abolition de l'article XXV (concernant la Bosnie-Herzégovine) du traité de Berlin, au cas où l'Autriche-Hongrie demanderait à la Russie de reconnaître la convention austro-turque ». M. Wickham Stead affirme qu'Ærenthal, qui désirait la guerre, fut très mécontent de l'intervention de l'Allemagne, parce qu'elle lui « arrachait du front au dernier moment la couronne de laurier qu'il croyait être sur le point de recevoir ». De son côté, Guillaume II, qui avait fait sonner très haut la protec-

1. Voir Wick. Steed, *Loc. cit.*, p. 392.

tion donnée à l'Autriche fut, affirme M. W. Steed, très irrité de la froideur manifestée par Ærenthal. Quelles qu'aient été les circonstances qui accompagnèrent la conduite de la Russie, l'attitude et le langage de Guillaume II ne purent qu'irriter fortement le gouvernement et le peuple russes, car il s'attachait à représenter la Russie comme s'étant soumise à la force. Néanmoins, le gouvernement de Saint-Pétersbourg, d'accord avec celui de Londres, engagea la Serbie à accepter le fait accompli, moyennant la promesse d'un traité de commerce entre elle et l'Autriche.

§ XVII. — L'AUTRICHE TENTE DE SE RAPPROCHER DE L'ANGLETERRE.

Attaqué sans cesse par les Allemands qui le considéraient comme trop indépendant vis-à-vis de l'empire, Ærenthal comprit alors la nécessité de se rapprocher de l'Angleterre qui, elle-même, jugea opportun de préciser sa politique à l'égard de l'Autriche-Hongrie. Dans un article officieux publié le 30 août 1909, le *Times* faisant allusion à l'accusation de vouloir « encercler » l'Allemagne que la presse pangermaniste reproduisait quotidiennement [1], disait : « L'idée que l'objectif de la Grande-Bretagne a été de détacher les autres pays de leurs alliances, et d'entourer l'Allemagne d'un cercle d'États demi-hostiles, est une de ces perversions de la vérité qui ont été trop volontiers propagées en Allemagne et acceptées en Autriche-Hongrie. La politique

1. Guillaume II lui-même, dans un discours prononcé en juin 1908 à Dœberitz, à la suite d'une inspection de cavalerie, avait dit : « Il semble vraiment que l'on veuille nous encercler et nous provoquer. Nous ne saurions le supporter. Jamais le Germain n'a mieux combattu que lorsqu'il eut à se défendre de tous les côtés. Qu'ils viennent donc contre nous, nous serons prêts! » (Jules Arren, *Guillaume II*, p. 303.)

anglaise a été inspirée par un désir honnête et nullement offensif de supprimer les points de frottement entre l'Angleterre et les autres pays. Ce désir l'anime encore, et son objectif est d'arriver à ce que ses relations avec l'Autriche-Hongrie redeviennent aussi cordiales qu'elles l'étaient auparavant. Mais la clarté est une condition essentielle pour la réalisation de ce désir. Afin d'éviter tout malentendu, il est éminemment désirable de savoir si, dans leurs relations avec l'Autriche-Hongrie, les hommes d'État anglais auront à compter avec une puissance consciente de sa propre individualité ou avec une puissance qui, à chaque conjecture critique, se croit obligée, au delà de ses engagements comme alliée, de s'identifier avec une autre puissance, envers laquelle les intentions de l'Angleterre ne sont pas moins amicales, mais avec laquelle la Grande-Bretagne a dans ses tractations une classe différente d'intérêts à sauvegarder. »

En d'autres termes, l'Angleterre manifestait son désir de se rapprocher de l'Autriche, mais seulement à la condition que l'Autriche ne se crût pas obligée d'aller, en toutes circonstances, prendre le mot d'ordre à Berlin. Il est permis d'ajouter que les mêmes dispositions existaient en France. Malheureusement, François-Joseph et le prince héritier François-Ferdinand étaient entièrement soumis à la direction allemande. On le vit clairement lorsque éclatèrent les événements des Balkans.

§ XVIII. — L'AFFAIRE DES BALKANS ET LES GUERRES BALKANIQUES.

En 1910, l'empereur de Russie Nicolas II reçut à Saint-Pétersbourg, successivement, la visite du tsar de Bulgarie et du roi de Serbie, puis alla lui-même rendre visite au roi d'Italie, en faisant un long détour pour éviter de traverser l'Autriche. A la suite de ces visites,

dant la signification fut soulignée par toute la presse européenne, un rapprochement se fit entre la Bulgarie, la Serbie, le Monténégro et la Grèce. En 1912, tandis que l'Italie et la Turquie étaient en guerre au sujet de la Tripolitaine envahie par les troupes italiennes, la Bulgarie et la Serbie se lièrent par un traité formel d'alliance. En octobre 1912, prenant prétexte des désordres de la Turquie et de l'insurrection de l'Albanie, le Monténégro d'abord, les autres puissances balkaniques ensuite déclarèrent la guerre à la Turquie. En novembre, celle-ci avait perdu toutes ses provinces d'Europe; elle ne détenait plus que Constantinople et ses alentours.

On put croire qu'il allait se former une grande confédération balkanique. Mais la Bulgarie, qui avait rêvé de prendre Constantinople en plaçant les autres États des Balkans sous son hégémonie et qui en avait été empêchée par le choléra, les Turcs et l'Europe, n'était pas satisfaite. En juin 1913, poussée par l'Autriche, elle rouvrit la guerre contre les Serbes et les Grecs, détermina la rentrée en scène des Turcs qui reprirent Andrinople, et des Roumains qui réclamèrent leur part. Battue, elle dut reconnaître Andrinople aux Turcs et céder une portion de son territoire à la Roumanie. L'Autriche mobilisa, mais la Russie ayant imité son exemple, elle n'intervint pas. La Bulgarie fut la dupe des rêves qu'elle avait faits ou des espoirs qui lui avaient été inspirés.

Les conséquences de ces événements, — conséquences soulignées par toute la presse européenne — furent : l'affaiblissement considérable de l'influence germanique dans les Balkans; l'installation de la Serbie en Macédoine, en travers de la route de Salonique et celle de la Grèce à Salonique même, c'est-à-dire la ruine des ambitions de l'Autriche dans le *Drang nach Osten*; l'émancipation de la Roumanie qui, depuis longtemps, était soumise à l'hégémonie autrichienne et allemande

et qui serait désormais intéressée à se rapprocher de la Russie; la constitution d'une grande Serbie autour de laquelle ne tarderaient pas à se grouper les Slaves du Sud, contre l'Autriche; la conviction inspirée à la Bulgarie qu'elle n'avait plus à compter sur les empires germaniques; enfin, l'obligation pour la Russie de prendre, envers et contre tous, la défense des Slaves de l'Europe orientale. De toutes les conséquences des guerres balkaniques, cette dernière était, à coup sûr, la plus importante et la plus grave au point de vue de l'avenir.

Les inquiétudes inspirées au gouvernement allemand par les désastres de la Turquie et les victoires des Slaves des Balkans se manifestèrent publiquement dans le discours que le chancelier de l'empire, M. de Bethmann-Hollweg prononça, à la tribune du Reichstag, le 6 avril 1913. « Un des résultats de cette guerre, dit-il, ne saurait être douteux. Si jamais il se produisait une conflagration européenne qui mît face à face les Slaves et les Germains, il serait pour nous désavantageux que la place occupée autrefois par la Turquie d'Europe, dans l'équilibre des forces, fût prise maintenant en partie par les États slaves. » Il s'efforçait d'écarter l'idée qu'un conflit pût se produire entre la Russie et l'Allemagne, affirmait sa résolution de ne rien faire pour le provoquer, déclarait qu'il n'y avait pas « d'opposition d'intérêts entre la Russie et l'Allemagne », mais, les triomphes des Slaves des Balkans se dressant de nouveau devant ses yeux, il ajoutait : « Cependant, nous savons, et les hommes d'État russes savent aussi bien que nous, que les courants panslavistes dont Bismarck se plaignait déjà, dont il était inquiet, ont été puisamment renforcés par les victoires des Slaves des Balkans. Les milieux panslavistes ont, en partie, célébré les victoires de la pensée panslaviste sur la pensée germanique. » Puis, il faisait entendre que l'Allemagne appuierait toujours l'Autriche dans sa lutte contre les

Slaves. Mais il laissait percer la crainte que la puissance de la Russie lui inspirait : « Le tsar, disait-il, mettra toujours sur pied plus de soldats que nous. » Et il expliquait le projet d'augmentation des effectifs de l'armée allemande, au sujet duquel son discours était prononcé, par le fait que la Russie était en train de réorganiser son armée et que la France voulait rétablir le service de trois ans.

§ XIX. — LE MÉPRIS DE GUILLAUME II POUR LES PETITS ÉTATS.

Parmi les puissances neutres, on n'en citerait pas une seule qui n'ait eu à se plaindre du gouvernement de Guillaume II, parce qu'il n'y en a pas une seule dont il ait respecté les droits, les libertés, la neutralité. Il était comme Bismarck, comme tous ses ancêtres Hohenzollern, convaincu que les petits États ne jouissent d'aucun droit vis-à-vis des grandes puissances, puisque la force seule crée le droit [1]. Il n'y a pas un

1. « On ne saurait admettre, a écrit M. Paul Roshbach dans un livre très répandu, que l'humanité a autant d'intérêt à la conservation de petites nationalités sans valeur qu'à la prospérité des nations mondiales qui représentent la civilisation. A l'avenir, les petits peuples seront forcés de se joindre au milieu cultural vers lequel ils se sentent le plus attirés ou vers lequel leur situation géographique les pousse. »

M. Daniel Frymann, précisant la même pensée, disait dans son livre *Si j'étais l'Empereur* : « Il est impossible de tolérer à nos frontières du nord-ouest des petits États qui ne donnent aucune garantie contre des violations de la neutralité de la part de l'Angleterre et de la France, et qui, au contraire, offriraient bien volontiers des points d'appui à nos ennemis. C'est pourquoi il faut que nous exigions que, dès que l'opposition entre l'Allemagne et la France ou l'Angleterre tendra à des complications guerrières, la Belgique et la Hollande soient sommées de choisir entre ces États et l'empire allemand. »

En attendant que cette heure vînt, l'Allemagne poussait ses nationaux par milliers vers la Belgique et la Hollande où ils

écrivain politique allemand qui ne considère cette doctrine comme essentielle, et il n'est pas un seul écrivain militaire qui n'ait parlé des États neutres comme de pays que l'Allemagne envahirait et traverserait quand elle le jugerait utile pour attaquer un ennemi. La Suisse et la Belgique figuraient dans les plans de l'état-major de Berlin à l'état de simples routes pour l'envahissement de la France. La Suisse avait vu construire, en dépit des traités de 1815, une tête de pont fortifiée, à la porte de Bâle, par les autorités militaires allemandes, et elle pouvait lire, dans les ouvrages où des Allemands traitaient de la prochaine guerre, l'exposé des voies que les armées allemandes ou autrichiennes suivraient à travers son territoire pour pénétrer en France [1].

Quant à la Belgique, elle avait vu établir tout auprès de ses frontières un camp militaire allemand et construire les multiples voies ferrées par lesquelles les troupes de l'empire pénétreraient sur son territoire. Elle avait entendu tous les professeurs germains d'art militaire enseigner que la meilleure et la plus sûre route pour pénétrer en France traversait la Belgique. Sa conviction d'être un jour envahie par les troupes allemandes fut telle qu'on la vit dresser, en travers de la route projetée, les fortifications de Liége et de Namur, tandis qu'elle édifiait le camp retranché d'Anvers, pour servir de refuge à son gouvernement et de point d'appui à son armée. Elle jugea nécessaire de se doter d'une armée puissante [2]. Et l'expérience a dé-

détenaient une grande partie du commerce, de l'industrie et de la navigation.

Le même fait s'est produit en Suisse où il existe déjà plus de trois cent mille Allemands sur trois millions et demi d'habitants.

1. Voir Général Maitrot, *Nos frontières de l'Est et du Nord*, p. 15 et 49.

2. J'ai entendu raconter par un ami personnel du roi des Belges, Léopold II, l'anecdote suivante qui témoigne de la crainte inspirée au vieux souverain par les ambitions de l'Allemagne. Il avait eu des résistances multiples à vaincre pour obtenir de la Chambre belge le vote de la loi par laquelle fut organisée l'armée belge et

montré qu'elle avait fait preuve de sagesse en agissant de la sorte.

Le Danemark a connu, dès 1864, les ambitions germaniques; il s'est vu enlever ses provinces du Sleswig et du Holstein uniquement parce qu'elles convenaient à la Prusse et lui permettraient de se créer sur la mer du Nord un grand port de guerre. Le Danemark n'a-t-il point jugé indispensable de fortifier Copenhague afin de protéger sa capitale et son port contre les attaques de la puissance qui déjà l'avait dépouillé? La Suède et la Norvège, enfin, n'ont-elles pas été l'objet de fréquentes menaces de la part de l'Allemagne?

§ XX. — GUILLAUME II, LES ÉTATS-UNIS ET LE JAPON.

Les États-Unis conçurent, dès le début du règne de Guillaume II, des inquiétudes manifestes au spectacle des établissements créés par les Allemands en Amérique et de leur prise de possession de certaines îles du Pacifique, coïncidant avec le développement de la flotte germanique et la manifestation des ambitions mondiales du jeune kaiser. « Après avoir, pendant des années, dit un écrivain anglais [1] dirigé méthodiquement des colons sur la province brésilienne de Rio Grande del Sul où ses colons formèrent de véritables communautés allemandes, elle provoqua une alarme

avait hâte de la voir passer au Sénat. Ayant subi l'opération à la suite de laquelle il devait mourir, il demanda au chirurgien pour combien de temps il avait encore à vivre. La réponse étant évasive, il lui dit très fermement : « Comme roi, j'ai des affaires urgentes à régler, je vous donne l'ordre de me dire très nettement ce qu'il me reste de temps à vivre. — Vingt-quatre heures environ. » Il fit alors appeler le président du Conseil et lui ordonna d'aller, en son nom, demander au Sénat le vote immédiat de la loi militaire. Ses volontés ayant été exécutées, il put signer la promulgation de la loi une heure avant sa mort.

1. Cloudesley Brereton, *Qui est responsable?* in *Revue du Mois*, oct.-déc. 1914, p. 349.

bien naturelle chez les Brésiliens qui avertirent les États-Unis. Ceux-ci ne furent pas moins inquiets de voir l'Allemagne acquérir des possessions sur le continent américain. Il leur sembla que c'était une infraction à la doctrine de Monroë et ce fut là une des principales raisons de l'augmentation de la marine américaine qui se fit entre 1880 en 1895. » A cette dernière époque, tandis que les États-Unis étaient en guerre avec l'Espagne, Guillaume II manifesta une réelle hostilité à leur égard. D'après M. Brereton, il tenta de « rallier les États d'Europe contre les États-Unis ». L'écrivain anglais ajoute : « Nous refusâmes de nous y laisser entraîner et le résultat net de ses efforts fut de nous réconcilier avec les États-Unis.... L'auteur se trouvait dans les États-Unis peu après la conclusion de la guerre d'Espagne, et il était très intéressant de voir alors les Américains retirer de leurs écoles les manuels d'histoire qui avaient prêché le mépris et même la haine de l'Anglais pour y substituer des livres animés d'un esprit tout à fait différent. » Il pense que « c'est probablement la présence de vaisseaux anglais à Manille qui empêcha l'amiral allemand d'attaquer l'amiral Dewey », c'est-à-dire le commandant des forces navales américaines qui opéraient contre la grande colonie espagnole. Il était visible, dès ce moment, que les ambitions de Guillaume II s'exerceraient dans le monde entier, car c'est vers le même temps qu'il envisageait d'intervenir dans les affaires de l'Afrique du Sud, contre l'Angleterre. Plus tard, en 1908, dans l'interview publiée par le *Daily Telegraph*, il visait nettement le Pacifique, c'est-à-dire les États-Unis autant que le Japon, lorsqu'il disait : « L'Allemagne a la tête dressée vers l'avenir; son horizon s'étend fort loin; elle doit être préparée à toute éventualité en Extrême-Orient. Qui peut prédire les événements dont le Pacifique peut être le théâtre, dans des jours à venir, moins éloignés peut-être que nombre de gens ne le supposent? Consi-

dérez les succès du Japon, songez au réveil national de la Chine, et jugez alors des vastes problèmes dont le Pacifique est chargé. Les seules puissances qui posséderont de grandes marines seront écoutées avec respect, quand l'avenir du Pacifique réclamera une solution. Quand ce ne serait que pour cette raison, l'Allemagne devrait avoir une flotte puissante. » Comme il s'adressait à des Anglais, on doit voir une allusion aux États-Unis et aux rivalités d'intérêts qu'ils pourraient avoir dans le Pacifique avec l'Angleterre dans les paroles suivantes : « Il se peut, du reste, que l'Angleterre elle-même soit heureuse un jour d'avoir une flotte allemande à ses côtés, lorsque les grandes nations parleront ensemble dans les grands débats qui s'ouvriront. » Je rappelle encore qu'il visait les États-Unis dans ses entretiens avec les hommes d'État français dont il a été question plus haut. « Il y a, disait-il, deux dangers : celui de l'Asie et celui de l'Amérique [1]. »

Au sujet du Japon, M. Brereton[2] dit justement : « Mis en échec en Amérique, l'empereur tourna alors son attention vers l'Orient. Sa dénonciation du péril jaune intéressa fort l'Europe et contraria profondément les Japonais et les Chinois. Grâce à l'action vigoureuse de l'Allemagne, le Japon fut obligé d'abandonner Port-Arthur qu'il eut désormais pour un de ses premiers soucis de recouvrer. C'est en fait ce qui l'entraîna finalement à faire la guerre à la Russie. L'Allemagne elle-même saisit le prétexte du meurtre de deux missionnaires pour extorquer à la Chine la location de 140 milles carrés (ou 200 selon certaines autorités) du territoire connu sous le nom de Kiao-Tchéou, ce territoire que le Japon assiège aujourd'hui pour le rendre à la Chine. » Toujours à la recherche de manifestations scéniques, il fit faire et exposer un tableau représentant les nations

1. Voir Hanotaux, *Hist. ill. de la guerre de 1914*, p. 95.
2. In *Revue du Mois*, oct.-déc. 1914, p. 349.

européennes groupées sur un rocher, prêtes à repousser l'invasion des « Jaunes » qui s'avançaient en masses compactes à l'horizon.

C'est en grande partie à l'hostilité que Guillaume II montra aux Japonais et à la manifestation de ses ambitions en Extrême-Orient que doit être attribuée l'alliance du Japon avec l'Angleterre et la France et sa réconciliation avec la Russie. En se rapprochant des puissances de la Triple-Entente, les Japonais voulaient se mettre à l'abri des haines et des appétits de l'Allemagne.

Tous les États, en fait, eurent à subir les conséquences de l'esprit de domination universelle qui animait Guillaume II. Ceux qui touchent à l'Allemagne durent prendre des mesures pour se protéger, en cas de guerre, contre l'envahissement de leur territoire par les troupes allemandes.

§ XXI. — GUILLAUME II ET SES ALLIÉS.

L'Autriche et l'Italie elles-mêmes, malgré leur alliance avec l'Allemagne, ne furent pas toujours à l'abri des caprices autocratiques de Guillaume II. Celui-ci n'admettait pas que les gouvernements de Vienne et de Rome manifestassent les moindres velléités d'indépendance.

En 1906, lorsque le comte Goluchowski, chancelier de l'empire austro-hongrois, prit parti, dans la conférence d'Algésiras, pour la thèse française, l'empereur lui envoya et fit publier un télégramme dans lequel, sur le ton d'une lourde raillerie, il le félicitait de son action comme étant celle « d'un brillant second sur le terrain ». Appliqué à l'Autriche-Hongrie le terme de « second » fut considéré, dans la monarchie des Habsbourg, comme injurieux, Goluchowski y vit un blâme pour sa conduite et profita de la première occasion pour abandonner ses hautes fonctions où il se sentait combattu par l'Allemagne.

Le baron d'Ærenthal, son successeur, paya plus cher encore le désir qu'il avait de soustraire l'Autriche-Hongrie à la situation humiliée dans laquelle l'Allemagne l'avait toujours tenue depuis la conclusion de la Triple-Alliance. Dans ce but, il tenta de rapprocher l'Autriche de la France et il réussit à la mettre d'accord avec l'Italie dans l'affaire des Balkans; mais plus il prenait d'initiatives et plus le gouvernement de Guillaume II lui manifestait de mauvaise humeur, quoiqu'il fut à la fois germanophile et anglophobe. On ne concevait pas à Berlin que l'Autriche-Hongrie pût s'entendre avec quelque puissance que ce fut, car il en résultait une diminution de sa subordination à l'Allemagne. Aussi, Ærenthal fut-il l'objet, à la fin de sa vie, d'attaques si violentes, de la part de tous les éléments germaniques de l'Allemagne et de l'Autriche, qu'il eût été contraint de renoncer à ses fonctions, comme Goluchowski, si la mort ne l'en avait pas débarrassé.

Ce que le gouvernement de Guillaume II lui pardonnait le moins, sans aucun doute, c'était l'entente qu'il avait déterminée entre l'Autriche-Hongrie et l'Italie. Tant qu'il dirigea l'empire germanique, Bismarck avait traité l'Italie avec autant de mépris que d'arrogance, soit qu'il n'attachât aucun prix à son entrée dans l'alliance austro-allemande, soit qu'il la tînt en défiance à cause de ses relations amicales avec l'Angleterre. Après la retraite de Bismarck, Guillaume II parut tenir surtout à ce que l'Autriche et l'Italie restassent les ennemies qu'elles avaient toujours été, que leur situation géographique et leurs intérêts veulent qu'elles soient. Ærenthal et M. Tittoni semblent avoir été les premiers à comprendre que « la méthode de l'Allemagne pour rester maîtresse de la Triple-Alliance avait consisté ordinairement, fait observer M. Wickham Steed [1], à empêcher les relations directes entre Vienne et Rome

1. Voir Wickham Steed, *Loc. cit.*, p. 412.

et à fomenter les soupçons contre l'Italie en Autriche-Hongrie et les soupçons contre l'Autriche-Hongrie en Italie, afin d'obliger les deux alliées à avoir constamment recours aux bons offices de l'Allemagne. Pendant une longue période de l'histoire de la Triple-Alliance, le « fil » italien allant à Vienne et le « fil » austro-hongrois allant à Rome ont passé par Berlin et Berlin a bien rarement manqué de prélever une taxe pour la transmission des messages. Lorsqu'un fil direct eut été établi entre Rome et Vienne, le déplaisir de Berlin se manifesta d'une manière curieuse, et des « incidents fâcheux » se produisirent, destinés à porter atteinte à l'intimité des alliés de l'Adriatique ». Ærenthal, en réagissant contre les prétentions de l'Allemagne, en se mettant d'accord avec M. Tittoni pour régler les questions de la Bosnie-Herzégovine et de l'Albanie échappait si bien à l'autorité de l'Allemagne que celle-ci ne fut informée que trop tardivement de l'annexion de la Bosnie. Or, cette annexion, dont elle paraissait être complice, risquait de lui aliéner la Turquie.

L'Allemagne manifesta la mauvaise humeur que l'indépendance de ses alliés lui témoignaient lorsque l'Italie entreprit la conquête de la Tripolitaine. M. Stephen Pichon, ancien ministre des Affaires étrangères de France, a précisé le fait de la manière suivante dans le *Petit Journal* du 15 août 1914 : « Pendant la guerre de Tripolitaine, Enver Pacha, le ministre de la Guerre de la Turquie, a travaillé avec les Allemands contre les Italiens. On lui avait envoyé de Benghazi un officier (allemand) qui n'a cessé d'être jusqu'au bout l'instigateur de sa lutte contre l'Italie.... Et non seulement l'Allemagne fournissait alors à la Turquie des officiers pour diriger la guerre contre les Italiens, mais encore elle lui fournissait, comme l'Autriche, des mines sous-marines pour couler, si possible, les bâtiments de guerre partis de la péninsule. » Dans le numéro suivant du *Petit Journal*, M. Stephen Pichon écrivait

encore : « J'ai dit hier et je répète aujourd'hui que, pendant toute la durée de la guerre de Tripolitaine, l'Allemagne n'a pas cessé un instant de donner hypocritement le concours le plus actif à la Turquie. Elle l'a donné sous la forme administrative, politique et militaire. Son ambassadeur à Constantinople, feu le baron de Marschall, était le conseiller principal du gouvernement ottoman. Ses officiers étaient les guides et les inspirateurs d'Enver Pacha. Elle fournissait des armes et des munitions aux musulmans qui combattaient contre les troupes italiennes. Je pourrais préciser l'histoire de la fourniture des mines sous-marines, à laquelle j'ai fait allusion, et qui étaient destinées à couler les navires italiens. Le baron de Marschall se répandait à Constantinople en propos outrageants contre l'Italie, ses officiers et son armée. Tout cela est connu des hommes que leurs fonctions et leurs relations ont mis au courant des péripéties de la guerre libyenne. Voilà comment s'est comporté le gouvernement de Berlin à l'égard de son allié d'alors, le gouvernement de Rome, et c'est lui qui s'étonne aujourd'hui que l'Italie refuse de le suivre dans sa guerre odieuse et sauvage contre la civilisation européenne! Qu'en pensent nos amis d'Italie? »

Au sujet des mines sous-marines fournies à la Turquie par l'Autriche et l'Allemagne pour faire sauter les navires italiens, M. Stephen Pichon disait : « Je précise aujourd'hui les conditions dans lesquelles les mines sous-marines, destinées à couler les navires italiens, avaient été fournies à la Turquie par l'Allemagne. C'était d'abord l'Autriche qui avait fait cette fourniture. Mais la qualité des mines fut reconnue défectueuse. L'Allemagne s'offrit à les remplacer. Un officier de marine allemand fut envoyé à Constantinople pour les poser dans le Bosphore. Ce qui fut fait. »

La conduite de l'Allemagne et surtout celle de l'Autriche dans cette circonstance furent d'autant plus

déloyales que l'acquisition éventuelle de Tripoli par l'Italie avait été, fort probablement, acceptée par l'Autriche comme compensation à l'adhésion de l'Italie à l'annexion de la Bosnie-Herzégovine. Lorsque M. Tittoni annonça à la Chambre italienne l'accord qui s'était établi entre lui et Ærenthal au sujet de cette annexion, l'opinion publique italienne fut unanime à douter de la sincérité de l'Autriche-Hongrie ; les révélations de M. S. Pichon témoignent qu'elle avait raison. Ærenthal avait trompé M. Tittoni, comme il avait trompé M. Isvolsky.

§ XXII. — LES POLONAIS SOUS LE GOUVERNEMENT DE BISMARCK ET DE GUILLAUME II.

Sans insister sur les promesses de bienveillance et de liberté faites aux Polonais de l'Allemagne par la plupart des souverains de la Prusse chaque fois qu'ils redoutèrent un rapprochement de la Pologne allemande avec les Polonais de la Russie et de l'Autriche, il n'est pas inutile de rappeler ce que disait aux populations du grand-duché de Posen Frédéric-Guillaume III, en 1815 : « Votre religion sera respectée et ses ministres recevront une dotation conforme à leur état. Vos droits personnels et vos propriétés seront placés sous la protection des lois, à la délibération desquelles vous prendrez part dans l'avenir. Votre langue doit être en usage dans toutes les réunions publiques, à l'égal de la langue allemande. Les fonctions publiques sont accessibles à chacun d'entre vous dans la mesure de ses capacités, etc. » Lorsque, en 1848, les Polonais s'avisèrent de rappeler ces promesses, on leur répondit par les mesures de violence familières à la Prusse. Avant d'arriver au pouvoir, Bismarck avait écrit : « Comment un Allemand peut-il donc, par sentimentalité pleurarde et par amour de théories impraticables, faire ce rêve

extravagant de créer dans le plus proche voisinage de sa patrie un ennemi infatigable qui s'efforcera toujours de faire dévier vers la guerre ses agitations fiévreuses du dedans et qui nous tombera sur le dos à chaque complication que nous aurons à l'ouest? En conséquence, je tiens notre politique actuelle en Posnanie... pour le plus regrettable donquichottisme que jamais un État ait entrepris pour sa ruine. » L'un de ses premiers actes, après la constitution de l'empire germanique, fut de procéder à la germanisation de la Pologne allemande. Il interdit l'usage de la langue polonaise dans les écoles par l'ordonnance du 27 octobre 1873, sous le prétexte que la Pologne représentait à l'intérieur de l'empire « le parti de l'étranger ». Le seul résultat qu'il obtint fut de réveiller le nationalisme polonais dans l'aristocratie et de le faire naître, en quelque sorte, chez les paysans qui, préoccupés surtout, comme dans tous les pays, de leurs intérêts matériels, avaient oublié leur origine ethnique. En 1904, un membre de la Diète raconta une anecdote qui est, à cet égard, très caractéristique[1]. « Une grande dame polonaise, visitant un jour un paysan malade, vit, suspendus au mur de la chaumine, trois portraits : Kosciusko, Léon XIII et Bismarck. — Comment, dit-elle, Bismarck chez toi! Tu l'honores donc à l'égard de notre héros national, de notre Saint-Père le pape? — Mais, oui, répondit-il : ce grand homme m'a révélé à moi, pauvre paysan, que j'avais une patrie polonaise. » Cet effet s'étendit jusqu'en Silésie. « Les écoliers, fait observer justement M. Moysset, apprennent pas force à parler l'allemand dont ils tirent avantage dans la lutte pour la vie quotidienne; mais ils continuent à penser et à sentir dans la langue maternelle, la seule dans laquelle on compte, on jure, on aime, on prie. »

1. Voir Moysset, *L'Esprit public en Allemagne*, p. 30 (Paris, F. Alcan).

Bismarck ayant reconnu que la loi scolaire ne produisait pas les effets de germanisation sur lesquels il avait compté, s'avisa d'un autre moyen qu'il exposa lui-même, le 28 janvier 1886. « On se demande, disait-il devant le Landstag, si la Prusse, dans son intérêt et dans celui de l'empire allemand, ne sera pas amenée par les circonstances à débourser cent millions de thalers pour acquérir les biens de la noblesse polonaise, — parlons clair et net, pour exproprier la noblesse. » Et comme des exclamations se produisaient, il ajouta : « Cela paraît monstrueux, mais quand nous exproprions pour un chemin de fer, quand nous démolissons les maisons, traversons les cimetières uniquement pour la commodité d'une compagnie de chemin de fer, quand nous exproprions pour construire un fort, pour percer une rue, quand nous exproprions tout un quartir dans une ville, comme à Hambourg, pour bâtir un port, nous détruisons des habitations qui existent depuis des siècles : pourquoi dès lors un État ne pourrait-il pas, dans certaines circonstances, garantir sa sécurité dans l'avenir et s'assurer la tranquillité? La sécurité n'est-elle pas un but supérieur au commerce, n'est-elle pas, pour la communauté, plus importante que la fortification?... Il n'y a pas d'injustice puisqu'on paie une indemnité. » Mais, sentant que sa théorie n'était pas encore acceptée, il avait soin d'ajouter qu'il ne songeait pas « en ce moment » à proposer l'expropriation de la noblesse polonaise. « Je ne fais mention, disait-il, de cette possibilité qu'afin qu'on y réfléchisse et qu'on s'en souvienne dans le public, et que messieurs les Polonais, qui se trouvent si mal sous le gouvernement prussien, y songent de leur côté.... »

Le régime auquel il s'arrêta consistait à acheter aux Polonais leurs terres pour les revendre à des Allemands. La loi autorisant ces opérations, dite « loi de colonisation », fut votée par le Landtag le 26 avril 1886. En vue de son application, il fut constitué une « Com-

mission de colonisation » dotée de pouvoirs très considérables pour acheter et revendre les terres, organiser des communes allemandes, etc. On croyait que les nobles polonais, dont un grand nombre étaient endettés, s'empresseraient de vendre leurs terres et que l'on serait débarrassé de l'élément le plus actif, le plus hostile à la germanisation et le plus influent des provinces polonaises. Il n'en fut rien. Dès que les grands propriétaires et les paysans polonais se virent menacés dans la possession de la terre, ils se rapprochèrent et s'associèrent pour la défendre contre l'ennemi commun. « La plupart des grands seigneurs, dit M. Moysset[1], restèrent sur leurs terres ou revinrent sur leurs terres », tandis que les paysans devenaient avides de la propriété convoitée par les Allemands. Des associations se formèrent, dans lesquelles on vit la noblesse terrienne, la bourgeoisie des villes, les paysans, les ouvriers et le clergé s'unir. « Les associations professionnelles et les sociétés de crédit s'abstinrent rigoureusement de faire de la politique, mais hors de la maison corporative où l'on discute les intérêts du métier, les membres recouvrent leur liberté de mouvement. Ils président des comités électoraux, dirigent des sociétés d'enseignement populaire, fondent des bibliothèques, distribuent des bourses d'études, jouent un rôle dans la presse. Les activités sont diverses, l'action est une unité de but, unité de commandement. Quelques têtes font la synthèse des pensées et des sentiments de la foule que discipline un idéal commun. Qui mène? Souvent les hommes sans naissance et sans fortune.... Les élites se recrutent parmi les compétences formées au service de la nation et de la profession[2]. »

L'objet principal et immédiatement tangible des associations était de défendre la terre et les métiers

1. Voir Moysset, *L'Esprit public en Allemagne*, p. 31.
2. *Ibid.*, p. 33.

contre les Allemands. La réussite dans les deux directions fut complète. Au début du fonctionnement de la commission de colonisation, celle-ci trouvait assez aisément de grands domaines polonais à acheter. Mais les associations professionnelles et de crédit étant venues à l'aide des propriétaires polonais, les ventes cessèrent. « Depuis 1898, il n'y a plus un lopin polonais à vendre, si ce n'est par voie d'intermédiaires retors[1]. » Par contre, une foule de propriétaires allemands profitèrent de l'élévation des prix pour offrir leurs terres à la commission de colonisation, en la menaçant de les vendre aux Polonais si elle ne voulait pas les acheter au prix demandé. « D'après la statistique des mutations de biens, de 1896 à 1906, en onze ans, 75 437 hectares sont passés des mains allemandes en mains polonaises dans les deux provinces de Posnanie et de Prusse occidentale. Si l'on compte ce qu'ils ont gagné en Prusse orientale, en Poméranie et en Silésie, il faut estimer à près de cent mille hectares la superficie perdue par les Allemands[2]. » Il est résulté de ces faits, non prévus par Bismarck, que « sur les 335 383 hectares achetés par la commission de colonisation au 1er janvier 1908, 106 120 hectares seulement provenaient de mains polonaises[3] ». D'autre part l'attachement à cette terre que la Prusse voulait leur arracher se développa tellement parmi les paysans et les ouvriers agricoles, que le nombre des propriétaires polonais augmenta.

Des banques spéciales, dites de « parcellarisation » se créèrent pour provoquer la division des grandes propriétés, tandis que les ouvriers agricoles qui vont, chaque année, travailler par milliers en Prusse au moment des moissons ou dans les mines faisaient des économies pour acheter des parcelles de terre. « La « faim de la terre » les mène et fait d'eux une force

1. Voir Moysset, *L'Esprit public en Allemagne*, p. 48.
2. *Ibid.*, p. 71.
3. *Ibid.*, p. 49.

redoutable dans la lutte des deux nationalités depuis qu'elle est devenue une dispute du sol[1]. »

Le seul effet pratique de l'œuvre de colonisation fut la mise en valeur, aux frais du gouvernement prussien, d'un très grand nombre de terres que la commission de colonisation dut faire défricher, drainer, etc., avant de pouvoir les revendre aux colons allemands. Il fut introduit ainsi dans la Pologne prussienne plusieurs centaines de millions de marks qui se répandirent dans les populations polonaises et leur permirent d'acheter des terres. « L'État a répandu 350 millions, les colons en ont apporté 50, et de l'Ouest il n'est pas venu moins de 50 millions pour fructifier dans les banques et sociétés financières[2]. » Grâce à ces énormes capitaux, une grande prospérité agricole s'est développée, suivie du développement des villes où les campagnes s'approvisionnent de vêtements, de meubles, d'objets d'alimentation, etc.

Mais la lutte des deux races s'est manifestée aussi bien dans les villes que dans les campagnes et elle a été, grâce aux associations, plus avantageuses aux Polonais qu'aux Allemands. Partout le nombre des artisans originaires de Pologne s'est accru plus que celui des artisans allemands.

La loi de 1886 ayant donné des résultats contraires à ceux que le gouvernement prussien espérait atteindre, le chancelier Bülow fit voter par le Landtag prussien, en 1908, une loi qui autorise le gouvernement à exproprier les Polonais pour les remplacer par des Allemands. M. von Bülow revenait à l'idée première de Bismarck, idée qui avait été propagée par l'Association des Marches de l'Est (*Ostmarkenverein*) et par les ligues pangermanistes. La formule de propagande était : « Nous ne serons les maîtres que quand nous posséderons le sol[3]. »

1. Voir Moysset, *L'Esprit public en Allemagne*, p. 44.
2. *Ibid.*, p. 25.
3. *Ibid.*, p. 63 et suiv.

Au cours de la discussion qui eut lieu devant le Landtag prussien, M. de Bülow reproduisit sous toutes les formes imaginables la théorie exposée par Bismarck en 1886. Il disait entre autres choses[1] : « On disserte sur la notion du « bien public ». Il est impossible d'expliquer avec des phrases juridiques ce qu'est le bien public. Dans le cas posé, le gouvernement affirme que le bien public exige l'expropriation. On objecte la morale. Elle doit céder devant le bien de l'État qui est, en politique, le vrai point de vue moral. On dit que nous sommes injustes pour les Polonais. Il n'y a pas d'illégalité commise, puisque les deux conditions de l'expropriation légale sont établies : intérêt général, indemnité. » Un député conservateur disait aux Polonais : « Si vous ne voulez pas donner votre cœur, messieurs, alors nous devons avoir votre terre.... L'État vous demande de reconnaître que la domination de la maison de Hohenzollern et de la Prusse sur les pays polonais annexés est définitive et non provisoire.... L'histoire universelle enseigne que le droit du fort, et du plus fort, a créé les États[2]. » On retrouve dans ces paroles la préoccupation constante des Allemands. Ils n'ont jamais pu pardonner aux Polonais de conserver leur langue, leur religion, la mentalité particulière qui constituent les traits essentiels de toutes les nationalités. Ils ne se sont jamais doutés que la force ne peut rien contre cette mentalité

1. Voir Moysset, *L'Esprit public en Allemagne*, p. 68.

2. Si ces doctrines ont pu être formulées au Reichstag, c'est qu'elles sont adoptées depuis longtemps par l'unanimité des populations allemandes. En septembre 1913, un savant connu pour ses travaux ethnographiques écrivait dans les *Alldeutsche Blœttern*, en distinguant les races humaines en *conductrices* et *inférieures* et en réservant les droits politiques aux premières : « Les vainqueurs agissent d'après les règles de la logique et de la biologie quand ils s'appliquent à faire disparaître la langue et à anéantir la nationalité étrangère. Voilà pourquoi il ne faut pas de ménagements, mais simplement l'assurance du droit du seigneur, l'étalage le plus large de la puissance et le refus le plus

et qu'à vouloir la faire disparaître par la contrainte, ils ne font que la rendre plus âpre.

Un député polonais, le Dr de Jazdzenski, répondant à l'accusation que les Polonais faisaient de l'opposition au gouvernement de l'empire, disait : « Il y eut des temps où la population Polonaise vivait en paix avec la population allemande. Les familles des deux nationalités se visitaient, des relations amicales s'établissaient. Ce ne sont pas les Polonais qui les ont rompues. Elles cessèrent pendant le *Kulturkampf*, quand une partie de la population allemande prit parti contre eux et appuya les lois de combat par la parole et par les actes. » Puis il rappelait que de la lutte religieuse étaient sorties les mesures vexatoires auxquelles les populations polonaises avaient été soumises par les fonctionnaires prussiens et les lois d'exception dont le seul résultat avait été d'aviver les haines. « Ce sont, disaient d'autres orateurs, en 1908, devant la Chambre des seigneurs de Prusse, les mesures vexatoires qui ont fait le bloc polonais. L'école allemande a fait du jeune paysan polonais un concurrent supérieur au jeune paysan allemand, mais les tracasseries policières sont une mauvaise méthode pédagogique. Que feront les lois d'exception? Elles rendront plus fort, plus violent, plus redoutable le radicalisme polonais. »

sévère des droits politiques. La constitution pour le vainqueur, jamais pour le vaincu. Qu'on reconnaisse les droits de l'homme aux vaincus, mais sous aucun prétexte les droits du seigneur. Nous naissons hommes, nous gagnons la qualité de seigneurs et maîtres sur les champs de bataille.... Il faut que le conquérant ait la volonté absolue de dominer et qu'il travaille à l'anéantissement politique et ethnique des vaincus. » Les races conductrices manifestent leur caractère par la conquête : « Des hommes pareils peuvent conquérir, il leur est permis de conquérir, ils ont le devoir de conquérir. » La conquête par une « race noble » est « utile au Seigneur des armées et son œuvre est une œuvre de délivrance ».

« Aujourd'hui, dit M. Moysset[1], tout Polonais qui vend sa terre à un Allemand est un traître déshonoré. » Les associations polonaises s'empressent de venir en aide à l'exproprié afin de le maintenir dans le pays; il devient citadin et fait concurrence à l'artisan ou au commerçant allemand. Les millions avec lesquels on achète les terres polonaises servent à l'établissement des expropriés dans les villes.

Traiter les pays conquis avec bienveillance et respect de leur mentalité nationale est une conception qui ne saurait entrer dans le cerveau des Allemands tel que l'a façonné l'éducation imaginée par Bismarck et poussée jusqu'à l'extravagance par Guillaume II. Ce qu'ils ont voulu réaliser en Pologne, c'est la destruction de la nationalité polonaise ou, pour parler plus exactement, de la mentalité polonaise, car le terme de « nationalité » ne signifie pas autre chose que la manière de sentir, de penser, d'agir commune à une collectivité humaine et qui s'acquiert par l'éducation, puis se perpétue par elle de génération en génération.

La nationalité est une chose tout à fait différente de la race. Aux caractères ethniques s'ajoutent, sous l'influence du climat, du genre de vie, des mœurs, de la religion et, en particulier de l'éducation familiale, enfin de l'organisation sociale et politique, des caractères divers, de telle sorte que d'une race déterminée, la slave par exemple, sont sorties des nationalités ou, pour mieux dire, des mentalités distinctes et qui resteront distinctes tant que subsisteront les causes qui les ont produites. L'Allemagne a pu tenter en Pologne de détruire l'une de ces causes en rendant obligatoire l'enseignement de la langue germanique dans les écoles, mais elle n'a pu détruire l'éducation familiale, celle qui se donne autour du foyer, dès le premier âge, à laquelle s'ajoutent les enseignements et les pratiques de

1. Voir Moysset, *L'Esprit public en Allemagne*, p. 95.

la religion, et qui est la plus efficace parce qu'elle s'adresse à des cerveaux qui n'ont encore subi aucune influence extérieure. L'Allemagne ne pouvait pas non plus détruire le climat, la manière de vivre, les mœurs, tout ce qui crée la mentalité polonaise, et c'est pour cela que, malgré une domination durant depuis près d'un siècle et demi, les Polonais sont toujours Polonais.

Un vieux Polonais me disait récemment : « L'influence de la langue est si puissante et la langue polonaise s'est transmise si parfaitement de génération en génération que nul à nos yeux n'est Polonais s'il ne parle pas le polonais. » Quant à l'influence de la religion, elle est si grande que d'après tous les observateurs compétents, les seuls Polonais qui se laissent germaniser sont ceux qui passent du catholicisme au protestantisme, et ils sont fort rares. Aussi la presse piétiste prussienne engage-t-elle la commission de colonisation à ne vendre des terres qu'à des protestants. « Dans les Marches de l'Est, dit M. Moysset, protestant est devenu synonyme d'Allemand, et catholique de Polonais [1]. »

Le programme qui aurait permis à la Prusse de s'assimiler les Polonais était fort nettement indiqué devant la chambre des seigneurs de Prusse, par le prince de Radziwill, lors de la discussion du projet de loi relatif à l'expropriation, lorsqu'il disait [2] : « On nous reproche de ne pas nous être clairement expliqués sur le fait de notre dépendance vis-à-vis de l'État. Ceux qui formulent ce reproche désirent donc qu'une telle déclaration implique la renonciation à notre nationalité. Si je reconnais les soins d'ordre matériel dont nous avons été l'objet, je formule une lourde accusation contre l'administration prussienne qui n'a pas fait ce qui était destiné pour le développement intellectuel des Polonais et leurs besoins nationaux : langue, histoire, littérature,

1. Voir Moysset, *L'Esprit public en Allemagne*, p. 23.
2. *Ibid.*, p. 103.

conscience populaire nationale, mais au contraire a employé tous les moyens dont elle dispose pour les entraver.... Vous ne pouvez pourtant pas exiger que le Polonais qui veut conserver ses qualités nationales, sa manière propre de sentir intellectuellement et moralement, dépouille sa nationalité comme on quitte son manteau à l'entrée d'un *Verein.* »

L'orateur aurait pu ajouter que même si les Polonais voulaient abandonner leurs qualités nationales ils ne le pourraient pas. Plus adhérente encore que la robe de Nessus, la mentalité d'un homme pénètre tout son être, détermine d'une façon irrésistible ses pensées et ses actes et ne peut être modifiée que par une éducation familiale prolongée pendant une longue suite de générations ou par un changement de milieu. Un Polonais isolé dans un pays étranger où il est contraint à un genre d'existence nouveau, au milieu de gens qui n'ont ni sa religion ni ses mœurs, perdra, dans une certaine mesure, sa mentalité polonaise et ne la transmettra pas à ses enfants aussi entière qu'il l'avait reçue de ses parents. Ses enfants eux-mêmes, continuant à vivre dans les mêmes conditions, ne donneront à leurs descendants qu'une mentalité polonaise encore réduite et, au bout de quelques générations, la descendance du Polonais primitif ne serait plus polonaise, en ce sens qu'elle aurait perdu la mentalité de la Pologne, en perdant sa langue et peut-être sa religion. Mais il suffit qu'un nombre même minime de gens d'une même nationalité, se groupent dans une ville étrangère, pour que leur mentalité nationale se maintienne à peu près intacte pendant une longue série de siècles. Les Juifs émigrés à Rome, à Alexandrie, etc. avant notre ère, ne conservaient-ils pas la mentalité, la nationalité d'Israël?

La Prusse et l'empire germanique ont donc commis la plus grave des erreurs scientifiques en s'imaginant qu'ils germaniseraient par la force les Polonais de la

Pologne. Ceux-ci sont d'autant plus Polonais qu'on les a plus brutalement traités, car ils se sont rapprochés, associés pour résister à l'oppresseur, comme les oiseaux ou mammifères faibles se rapprochent, se groupent, s'associent pour se défendre contre l'animal de proie. S'il s'était trouvé en Allemagne de véritables savants, ils auraient pu dire à Bismarck préconisant la germanisation de la Pologne par la force : « Prince, vous allez faire une sottise ».

Le prince de Bülow qui fut le continuateur de Bismarck dans l'œuvre de germanisation de la Pologne et à qui incombe tout particulièrement la responsabilité de la loi d'expropriation de 1908 avouait récemment l'échec de cette œuvre. « La politique prussienne suivie dans les Marches de l'Est a toujours été, disait-il [1], en lutte à de violentes critiques du côté allemand. L'argument le plus probant en apparence de la critique, c'est que la politique suivie de ce côté n'a pas eu de résultat tangible, puisque, après vingt ans environ d'application, cette politique n'a pas modifié d'une façon essentielle le pourcentage de la population polonaise des provinces de l'Est. Or, comme c'était là le but fixé par Bismarck, il faudrait considérer comme ayant échoué notre politique à cet égard, et surtout l'œuvre de colonisation. Il est exact que nous n'avons pas encore beaucoup approché du but. » M. de Bülow se consolait de cet échec en pensant que si la Prusse n'a pas pu obtenir la germanisation de la Pologne, elle a du moins empêché « une insensible mais sûre polonisation des provinces de l'Est ». Et il ajoutait : « Si à cette polonisation croissante, on n'avait pas opposé une germanisation voulue, soutenue par l'État, la situation en Posnanie et dans la Prusse occidentale serait aujourd'hui la même qu'en Galicie. « On ne saurait formuler une critique plus sévère que celle-là de la politique prussienne. Que

1. Prince de Bülow, *La Politique allemande*, p. 305.

penser d'un État qui au lieu d'absorber, d'assimiler les populations qu'il s'est adjoint par la conquête, voit ses propres peuples acquérir la mentalité des vaincus? Un esprit formé à la critique par l'éducation latine aurait été frappé de ces faits et aurait compris que la méthode de gouvernement appliquée à la Pologne était fausse. Le cerveau germain de M. de Bülow n'était pas capable de se livrer à cette fructueuse critique. La seule conclusion qu'il tire de l'échec de sa politique polonaise est la nécessité de la poursuivre à outrance : « La lutte pour la possession du sol, déclare-t-il [1], sera toujours l'alpha et l'oméga de notre politique nationale allemande dans l'Est. »

§ XXIII. — L'ALSACE-LORRAINE SOUS LE GOUVERNEMENT DE BISMARCK ET DE GUILLAUME II.

La génération qui avait vécu la guerre de 1870 avait le désir de la revanche — il serait puéril de le contester; — mais au fur et à mesure qu'elle vieillissait sa passion s'apaisait; elle pesait les avantages et les inconvénients d'un nouveau conflit et tendait en général à reculer devant les seconds. Quant aux générations postérieures à 1870, n'ayant pas connu la guerre, elles n'auraient certainement pas songé à une revanche dont elles étaient appelées à faire tous les frais. Si l'Allemagne s'était comportée à l'égard des provinces conquises et envers la France elle-même comme toute nation civilisée devrait se conduire à notre époque, il n'y aurait pas eu de question d'Alsace-Lorraine.

On a beaucoup répété ce mot de Bismarck, lancé de la tribune du Reichstag aux députés protestataires d'Alsace : « Ce n'est pas pour vous, ce n'est pas dans votre intérêt, que nous vous avons conquis, mais dans

1. Prince de Bülow, *La Politique allemande*, p. 304.

l'intérêt de l'empire »; il ne se trouva personne au Reichstag pour faire observer à Bismarck que « l'intérêt de l'empire » était de traiter les provinces conquises avec une telle bienveillance qu'elles fussent attirées vers l'empire par la satisfaction de leurs intérêts et le respect de leurs libertés. Agir de la sorte eût été rendre vains l'espoir de revanche qui aurait pu subsister chez certains Français.

En réalité, de 1870 à 1890, les deux peuples d'Allemagne et de France se montrèrent pacifiques. Le gouvernement républicain était attaché à la paix par principe. Guillaume Ier ne voulait pas la guerre : soit en 1875, soit en 1887, il fit ce qui était nécessaire pour empêcher d'éclater les conflits que Bismarck avait savamment et déloyalement préparés. Il ne laissait passer aucune occasion de préconiser la paix et son exemple était suivi au point que Bismarck lui-même se défendait d'avoir préparé les mauvais coups que son empereur faisait échouer.

En Allemagne et en France il y avait des partis nationalistes, voire jingoïstes et belliqueux, auxquels leurs manifestations patriotiques donnaient une certaine popularité, mais ni dans l'un ni dans l'autre des deux pays, ces partis ne se sentaient assez forts pour pousser les peuples à faire la guerre. On me pardonnera de citer deux petits faits qui sont, à cet égard, particulièrement instructifs. En 1877, ayant été chargé par le Conseil municipal de Paris d'une mission scientifique en Allemagne, il me fut donné de voir un assez grand nombre de professeurs et de me rendre compte de l'état d'esprit des universitaires. Il était alors très pacifique, ainsi qu'on en jugera par l'anecdote suivante. Assistant, à Munich, à un congrès scientifique auquel s'étaient rendus plusieurs centaines de professeurs de toutes les universités de l'empire germanique, j'étais l'objet d'attentions de toutes sortes et n'entendais parler de la France qu'en termes excellents. Un soir,

cependant, au cours de l'une de ces réunions générales où l'on fait des discours en buvant de la bière, un orateur s'étant laissé entraîner à quelques allusions belliqueuses, fort mal accueillies d'ailleurs par l'assemblée, les professeurs allemands qui m'entouraient m'engagèrent à faire une réponse. Cédant à leurs instances, je protestai, au nom de la science qui doit rapprocher les hommes et les peuples, contre les excitations qui tendraient à ramener un passé profondément douloureux et à réveiller des passions en train de s'apaiser. Mes paroles furent accueillies par les applaudissements unanimes de la salle, et presque tous les assistants vinrent me serrer la main en me remettant leurs cartes. Puis, dans une réunion plus intime de naturalistes, on causa longuement de la situation faite aux deux peuples de France et d'Allemagne par la guerre de 1870; on me raconta le mécontentement qu'elle avait provoqué dans certaines parties de l'Allemagne et l'on me fit part du peu d'enthousiasme que l'on avait, en général, pour la politique outrancièrement militariste du nouvel empire. Tous ces universitaires souhaitaient ardemment un rapprochement des deux pays.

Deux années plus tard, étant candidat au conseil municipal de Paris dans le quartier de la Monnaie, un nationaliste outrancier, me reprocha le petit discours de Munich et tenta de soulever le public contre moi. Je reproduisis textuellement mes paroles; elles furent applaudies par toute la salle, à la grande confusion de mon interpellateur. A Paris comme à Munich, on voulait vivre en paix et l'on était peu disposé à prêter l'oreille aux excitations belliqueuses.

En France, la masse était peu favorable aux hommes ou aux partis politiques qui inscrivaient la revanche dans leur programme. Ce fut le cas de Gambetta et de ses amis. S'ils étaient violemment combattus dans les milieux populaires, c'était beaucoup moins à cause de leur programme de politique intérieure qu'en raison de

l'allure belliqueuse qu'ils se donnaient. En 1881, lorsque Gambetta prononça, à Cherbourg, le discours où il fit allusion à la revanche, sous la forme de « la justice immanente », je me trouvais en Italie, délégué avec quelques-uns de mes collègues par le Conseil municipal de Paris à un congrès de Bienfaisance. Nous assistions à un grand banquet sur les bords du lac de Bellaggio et l'on en était arrivé à l'heure des toasts, lorsqu'on apporta un télégramme où était résumé le discours de Cherbourg. Une très grande émotion se produisit dans la salle où se trouvaient réunis quatre ou cinq cents Italiens de diverses conditions officielles et de tous les partis politiques. On voyait dans les paroles du grand tribun français une menace pour la paix de l'Europe et l'on en éprouvait une visible inquiétude. Des personnages importants vinrent communiquer le télégramme à notre groupe en nous priant d'y faire allusion dans le toast que nous devions prononcer. Désigné par mes collègues pour prendre la parole, je protestai des sentiments pacifiques du Conseil municipal de Paris et de la population que nous avions l'honneur de représenter, tout en affirmant la résolution bien arrêtée de la France de faire respecter son honneur et de se maintenir assez forte pour que l'on ne pût pas la provoquer sans danger. Ces paroles de paix et de dignité furent couvertes d'applaudissements et, à la sortie du banquet, un très grand nombre d'Italiens vinrent m'en féliciter. A Bellaggio, comme à Munich et comme à Paris, les populations redoutaient tout ce qui aurait pu troubler la paix.

En France, le parti radical qui, de 1870 à 1890, fut à peu près seul pour représenter au Palais-Bourbon les éléments les plus avancés politiquement de la population, avait parmi les articles de son programme la suppression des armées permanentes et multipliait, dans toutes les élections, municipales ou législatives, les déclarations en faveur du maintien de

la paix. Quant au gouvernement de la République, il faisait tout ce qui était en son pouvoir pour éviter les conflits avec l'Allemagne. J'ai rappelé plus haut comment, en 1877, M. de Gontaut-Biron fut contraint par Waddington, ministre des Affaires étrangères de Mac-Mahon, de donner sa démission d'ambassadeur à Berlin parce qu'il déplaisait au chancelier et quoiqu'il fut admirablement traité par Guillaume Ier. Je puis ajouter sans crainte de démenti que plus nos ministres étaient radicaux, plus il s'attachaient à plaire à Bismarck.

La conduite tenue par Bismarck en 1875 et en 1877 serait, par conséquent, incompréhensible, si l'on ne savait qu'il redoutait au plus haut degré les conséquences de la manière dont la France avait été traitée en 1870 [1]. Il nous avait vus relever nos finances et réorganiser notre armée avec une telle rapidité et dans un tel accord de toute la nation, qu'il ne pouvait pas concevoir qu'il nous fût possible de ne point songer sans cesse à la revanche. Les paroles de guerre prononcées de temps à autre par quelques-uns de nos orateurs politiques et les manifestations de nos ligues de patriotes lui apparaissaient comme les traductions de la pensée de la nation entière.

1. On a dit que Bismarck était opposé à la clause du traité de Francfort relative à l'Alsace et à la Lorraine. Le peintre Leimbach qui vécut dans son intimité, a dit : « Bismarck n'a pas voulu l'annexion de la Lorraine et de l'Alsace à l'empire germanique; c'est de Moltke qui l'a exigée au nom des intérêts militaires. Bismarck a résisté tant qu'il l'a pu; il a dû fléchir devant l'arrêt de l'empereur. Voilà la vérité. » (Voir Hanotaux, *Hist. popul. de la Guerre de 1914*, p. 8.) Bismarck avait assez d'esprit politique pour se rendre compte des conséquences qu'aurait l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine au point de vue des relations de la France avec l'Allemagne et de l'avenir de la situation européenne. De Moltke lui-même avait prévu ces conséquences, car il disait : « L'Allemagne en aura pour cinquante ans à se tenir armée jusqu'aux dents. » Mais peut-être, comme tout le parti prussien, n'était-il pas fâché de voir l'Allemagne condamnée au militarisme.

L'Alsace-Lorraine fut traitée avec moins de brutalité que ne l'avait été la Pologne à la fin du XVIII^e^ siècle. Elle ne fut pas incorporée à la Prusse, mais simplement proclamée Terre-d'Empire (Reichsland), avec un gouverneur spécial et plus tard une représentation élue; mais, dès le premier jour, on s'efforça de la germaniser, en y combattant par tous les moyens la langue et la culture Françaises, en y soumettant la partie intellectuelle des populations à une surveillance intolérable et à des tracasseries sans nombre, et en exigeant que les Français ne pussent y pénétrer que munis d'un passeport qui les mettait à la discrétion de la police. Aussi, plus les années se sont multipliées depuis la conquête et moins l'Alsace-Lorraine s'est montrée satisfaite de son sort.

« Nous sommes livrés pieds et poings liés, déclarait l'abbé Wertterlé, ancien député au Reichstag, au bon vouloir du législatif et de l'exécutif de Berlin. On nous a imposé les pires entraves et la nouvelle constitution représente un arrêt presque définitif du libre développement d'un particularisme légitime. » Dans une conférence faite à Paris, le 17 février 1913, M. Jacques Preiss, ancien député d'Alsace-Lorraine au Reichstag, exposait dans les termes suivants l'opinion de l'immense majorité des Alsaciens-Lorrains : « L'Alsace-Lorraine réclame sa mise à complète égalité avec les autres parties de l'Empire. Elle veut son gouvernement à elle, son pouvoir législatif à elle, indépendants l'un et l'autre dans la même mesure que le gouvernement et le pouvoir législatif du grand-duché de Bade, de Mecklembourg et de la minuscule principauté de Reuss, branche cadette. Elle veut se gouverner elle-même, régler ses affaires intérieures à sa guise, vivre de sa vie propre, selon ses goûts, son originalité et ses traditions. Elle veut qu'on respecte son individualité particulière, comme on respecte celle des Badois, des Bavarois et des autres États particuliers de l'Empire. Nous avons les mêmes devoirs

et les mêmes charges que les autres parties de l'Allemagne; nous devons, en bonne justice, avoir les mêmes droits et les mêmes libertés. »

Mécontents des constitutions qui leur ont été successivement octroyées, les Alsaciens-Lorrains le sont également de la place prise chez eux par les Allemands. « On veut, a dit M. Blumenthal[1], que l'Alsace continue à vivre sous un régime qui permet aux Allemands de dominer les Alsaciens dans toutes les branches de l'activité du pays, qui a pour conséquence d'assurer aux Allemands toutes les bonnes places. Cela, nous ne pouvons l'accepter. »

En Alsace-Lorraine comme en Pologne, ce qui indisposait le plus les populations, c'est la prétention qu'avait le gouvernement de Guillaume II et l'empereur lui-même de les prussianiser, de détruire leur mentalité particulière. « Nous ne voulons pas, disait M. Anselme Laugel[2], qu'on s'oppose au libre développement de notre esprit national, nous voulons qu'on nous reconnaisse le droit de perfectionner simultanément et la partie allemande et la partie française de notre culture.... Nous considérons que la civilisation française est le contrepoids nécessaire de notre culture nationale, qu'elle est la sauvegarde de notre personnalité historique. »

M. Georges Blondel, à qui j'ai emprunté les citations précédentes, note que les Allemands eux-mêmes avouent n'avoir pu germaniser l'Alsace et s'en montrent très affectés. « Dans une brochure, dit-il, qui a récemment eu beaucoup de retentissement, le professeur Werner Wittich reconnaît que tout ce qui représente en Alsace l'élite intellectuelle est imprégné de culture française. Il constate qu'avec cette culture on voit survivre aujourd'hui dans la population entière, et cela même

1. Blondel, *Les Embarras de l'Allemagne*, p. 203.
2. *Ibid.*, p. 205.
3. *Ibid.*, p. 200.

après la disparition du sentiment national actif, un sentiment de piété envers la terre où fleurit cette culture. C'est, ajoute-t-il, un témoignage de la reconnaissance du peuple envers la France pour tout ce qu'elle lui a donné de gloire et d'honneur par ses héros, de liberté, de bien-être et de beauté pour tous. »

N'y a-t-il pas, dans cet aveu d'un Allemand, la condamnation la plus formelle et la plus rationnelle de la politique appliquée par l'Allemagne à l'Alsace-Lorraine? N'est-il pas de toute évidence que la force est incapable de faire disparaître un sentiment tel que celui attribué aux Alsaciens par M. Werner Wittich? Or, la prétention des Allemands qui dominaient matériellement l'Alsace et la Lorraine fut de les dominer, en outre, par l'esprit et le cœur.

L'Allemagne se plaignait de ne pas être aimée par les Alsaciens-Lorrains et de ne pouvoir leur inculquer la pensée allemande avec les sentiments allemands; cette prétention était d'autant moins réalisable, que la Lorraine est en partie française et que l'Alsace est dotée d'une mentalité assez particulière pour qu'on puisse la qualifier de nationale. Tous les Alsaciens, à quelque classe sociale qu'ils appartiennent, parlent un dialecte très distinct de l'allemand. Une bourgeoise d'Alsace, née après 1870, mariée à Paris depuis longtemps, parlant le français comme une Parisienne, me disait récemment qu'elle parlait l'alsacien mieux encore que le français, parce que c'était avec l'alsacien qu'elle avait été élevée pendant toute son enfance. Entre eux, même aujourd'hui, les Alsaciens ne parlent guère que leur dialecte, leur « patois » comme ils disent; ils ont créé une littérature alsacienne, un théâtre alsacien, etc. Les bourgeois parlent en outre, presque tous, le français, particulièrement dans la Haute-Alsace. On m'a cité le cas d'Alsaciens germanisés qui, entre eux, parlaient exclusivement le français, même en public et devant des officiers ou fonctionnaires allemands.

Il s'est produit en Alsace un phénomène analogue à celui qui a été signalé plus haut à propos de la Pologne : les enfants que l'on contraint à apprendre l'allemand dans les écoles publiques tirent profit de cette langue dans la concurrence quotidienne de la vie avec les Allemands et jouissent, en outre, des avantages que leur assure la connaissance de l'Alsacien qu'ils apprennent dans la famille, dès leur naissance. La langue a donc constitué une puissante barrière contre la germanisation de l'Alsace.

La religion catholique a joué un rôle analogue dans les familles et les localités où elle domine, c'est-à-dire particulièrement dans la Haute-Alsace où la catholique Autriche régna pendant plusieurs siècles, dans l'ancien évêché de Strasbourg, etc. Dans les élections municipales, provinciales ou législatives, la religion joue toujours un très grand rôle, les catholiques se montrant moins disposés que les protestants à faire des concessions au germanisme. Les candidats « nationalistes » c'est-à-dire hostiles à la germanisation, ne peuvent être élus qu'avec le concours des catholiques; partout où la majorité des électeurs est protestante ou socialiste, on considérait, en général, les candidats nationalistes comme battus d'avance. Les socialistes particulièrement fournissaient à la germanisation un concours précieux. Les fonctionnaires de l'empire faisaient officiellement voter pour eux quand ils étaient en mesure de battre un candidat nationaliste.

Les instituteurs, même quand ils étaient d'origine alsacienne, se montraient partisans très zélés de l'empire et s'efforçaient de travailler à la germanisation de l'enfance. Dans les élections, ils agissaient toujours très énergiquement contre les candidats nationalistes. Ils se faisaient payer ces services par des augmentations incessantes de traitement. Mais s'ils pouvaient jouer un rôle efficace dans le domaine politique, ils se heurtaient, dans leur œuvre de germanisa-

tion, à la mentalité alsacienne que protège l'éducation familiale.

Tous les observateurs attentifs et impartiaux sont, en somme, d'accord pour affirmer qu'en dépit de tous ses efforts, l'empire allemand s'est heurté, en Alsace, dans son œuvre de germanisation, à des résistances invincibles. Il n'a pu détruire, dans le peuple, la mentalité alsacienne, et la « Kultur » germanique s'est heurtée, dans les classes instruites, à la culture française.

En Alsace comme en Pologne, comme au Sleswig danois, l'empire germanique a fait la preuve de son incapacité à s'assimiler les populations de nationalités non germaines auxquelles il a imposé sa domination. Et ce qui l'en rend incapable, c'est sa prétention de gouverner toujours et partout au moyen de la force. Or, plus la civilisation se répand, plus les peuples s'instruisent, et moins il devient facile de gouverner par la force.

§ XXIV. — LES SENTIMENTS DES DIVERS ÉTATS DE L'EMPIRE GERMANIQUE.

On s'est souvent demandé, en Allemagne même, dans quelle mesure l'empire germanique avait obtenu les sympathies des divers États qui le constituent. En ce qui concerne les souverains, il est permis, semble-t-il, au gouvernement de Berlin de se déclarer satisfait. Ayant conservé leurs privilèges, les chefs des petits États se montrent fidèles à l'empire. Leurs sujets n'ont pas les mêmes motifs d'être satisfaits. Tous les États qui composent l'empire n'ont pas non plus les mêmes intérêts, et n'ont pas exactement la même mentalité.

Il existe, tout d'abord, à ce dernier point de vue, une différence notable entre les populations des bords du Rhin et celles d'au delà de l'Elbe. Tandis que les Prussiens, les Brandebourgeois, les Poméraniens sont exclusivement Germains, les Rhénans ont reçu plus ou moins

l'éducation romaine et ont entretenu des rapports étroits avec la population de la France depuis l'époque reculée de la Gaule romaine. Physiquement, ils sont moins lourds que les Prussiens : intellectuellement, il sont plus ouverts et moins serviles. Politiquement, il sont plus libéraux et ont échappé jusqu'en 1870 à la domination prussienne.

Entre les États du Sud et la Prusse, les différences sont encore plus profondes. Le Sud de l'Allemagne, resté agricole, se plaint des mesures qui, pour favoriser l'industrie, nuisent souvent aux agriculteurs. En 1909, par exemple, lorsque le Conseil fédéral, sous la pression du chancelier de l'empire, vota l'établissement d'un péage sur les voies navigables, tout le Sud fit entendre de véhémentes protestations. La *Gazette de Francfort* alla jusqu'à dire : « La Prusse menace par là l'idée d'empire[1]. » Les agriculteurs du Sud se plaignent encore de ce que leurs produits ne sont pas assez protégés et en attribuent la cause à ce que les ouvriers industriels du Nord réclament sans cesse en faveur de l'introduction des blés, de la viande, etc., de l'étranger, ce qui amène une diminution du prix des denrées produites par le pays lui-même. Les propriétaires fonciers se plaignent de la raréfaction de la main-d'œuvre agricole et de l'élévation des salaires qui en résulte, phénomène déterminé par l'attraction que les industries du Nord exercent sur les paysans; ils rappellent qu'avant la constitution de l'empire et son développement industriel la population agricole formait les deux tiers des habitants de l'Allemagne, tandis qu'elle en représente aujourd'hui à peine un tiers. Les habitants des campagnes ajoutent que les jeunes gens des villes industrielles étant moins vigoureux que ceux des champs sont en grand nombre exemptés du service militaire qui, en conséquence, pèse plus lourdement sur les

1. Moysset, *L'Esprit public en Allemagne*, p. 283.

paysans qu'autrefois. Propriétaires et paysans se plaignent du poids sans cesse croissant des impôts d'État et des charges communales. Moins belliqueux que les gens du Nord et en particulier que les Prussiens, ils se plaignent de l'augmentation des charges militaires et se demandent[1] « s'il convient que l'Allemagne s'engage de plus en plus dans la politique mondiale, si cette politique est favorable à son indépendance, si elle n'est pas, au contraire, une cause de faiblesse. « Le Sud agricole se plaignait, en un mot, d'être sacrifié par la législation économique de l'empire au Nord industriel.

Le Sud et la région rhénane sont, d'autre part, et ont toujours été beaucoup plus libéraux et démocrates que le Nord. « Il est exact, dit M. de Bülow[2], que par suite d'autres traditions politiques, maintes idées radicalement différentes de celles qui ont poussé sur le sol des traditions prussiennes règnent, dans l'Allemagne non prussienne, sur la domination de l'État et la liberté politique. » Il déclare, non sans raison, que le but à atteindre doit être « l'unité de vie intellectuelle et politique », mais il avoue que « cette adaptation n'est pas encore obtenue. Le représentant de la vie intellectuelle allemande voit encore dans l'État prussien une puissance ennemie: le Prussien de vieille roche voit parfois encore une force dissolvante dans le libre développement du génie allemand auquel nulle règle ne fait obstacle.... L'avenir de l'Allemagne dépend de la façon dont nous réussirons à amalgamer l'esprit allemand avec la monarchie prussienne. » Ces derniers mots rapprochés des considérations précédentes n'indiquent-ils pas que l'ancien chancelier avoue l'échec subi par le gouvernement de l'empire germanique dans son œuvre « d'amalgamation » de la Prusse avec les autres États allemands?

1. G. Blondel, *Les Embarras de l'Allemagne*, p. 125.
2. *La Politique allemande*, p. 317.

§ XXV. — LA SITUATION INTÉRIEURE, EXTÉRIEURE ET ÉCONOMIQUE DE L'EMPIRE GERMANIQUE CRÉÉE PAR GUILLAUME II.

Le gouvernement de Guillaume II est-il parvenu, du moins, à établir l'union des esprits dans la Prusse elle-même? La réponse des faits est significative. Les idées libérales du Sud se sont glissées dans les cerveaux prussiens. Au spectacle des États du Sud dont les landtags sont élus au suffrage universel, une grande partie de la population de la Prusse réclama ce régime, mais se heurta à une opposition énergique du gouvernement de Guillaume II. « La Prusse, déclara devant le Reichstag le chancelier de l'empire, le 10 février 1910, ne se laissera pas égarer dans les voies du parlementarisme, tant que la puissance de la royauté ne sera pas brisée, sera intacte, et à la puissance de cette royauté... on ne touchera pas. »

La même année, interpellé au Reichstag, au sujet du discours de Kœnigsberg dont il a été question plus haut, dans lequel le kaiser avait renouvelé les prétentions de tous ses prédécesseurs au pouvoir autocratique, M. Bethmann-Hollweg appuyait la théorie de la royauté de droit divin : « Les rois de Prusse sont, vis-à-vis du peuple, rois par leur propre droit. Si le roi de Prusse a exprimé ses convictions dans une forme solennelle, consacrée par la tradition, dans une vieille ville prussienne, il n'a fait qu'exprimer, en face des opinions du jour, les sentiments que lui dicte la conscience de son droit et de ses devoirs. En partageant cette opinion du souverain et roi, en ce qui touche sa situation, je reste sur le terrain constitutionnel. »

Lorsque Bismarck organisa l'empire germanique, il créa le suffrage universel pour l'élection des membres du Reichstag avec la pensée qu'il trouverait dans une assemblée élue de la sorte un contrepoids aux

influences particularistes des divers États fédérés, mais il fit élire les membres du Landtag de Prusse par un corps électoral où les grands propriétaires et industriels sont prépondérants, dans l'espoir de faire de cette assemblée un appui docile pour la monarchie absolue prussienne. Ses prévisions ont été réalisées sur les deux points, mais l'introduction du suffrage universel dans la constitution impériale devait nécessairement provoquer, à une époque déterminée, un mouvement d'opinion en faveur de l'extension de ce régime au Landtag de la Prusse. Depuis une dizaine d'années, cette question a pris une importance considérable. Les radicaux d'abord, puis les socialistes s'en sont emparés comme d'une arme pour combattre le gouvernement de Guillaume II; des désordres publics ont eu lieu, le kaiser s'en est inquiété et a cru devoir, en 1908, reconnaître, dans un message au Reichstag, l'importance que lui-même attachait au problème.

Aujourd'hui, le suffrage universel pour le Landtag prussien est réclamé non seulement par les socialistes et les radicaux mais encore par la majorité de la bourgeoisie industrielle dont les intérêts sont opposés à ceux de l'aristocratie terrienne, par les artisans, les boutiquiers, les petits fonctionnaires, d'après certaines statistiques par 5 électeurs sur 7. Toutes les observations directes aboutissent à la conclusion qu'il ne sera pas possible au gouvernement impérial de résister longtemps encore à la pression du peuple de Prusse. Or, dès que la Prusse ne servira plus de contrepoids au libéralisme relatif des États du Sud, l'empire germanique sera fatalement conduit au régime représentatif et parlementaire.

Il ne faudrait pas croire, du reste, que Guillaume II n'ait pas connu les oppositions dont souffrent plus ou moins tous les gouvernements. Dès le lendemain du jour où il contraignit Bismarck à la retraite, il vit se produire des mécontentements assez vifs. Les Bis-

marckiens lui reprochaient l'éloignement du pouvoir de leur chef et manifestaient la crainte qu'il modifiât la politique suivie par le chancelier de fer. Très sensible à cette opposition, Guillaume II y faisait allusion dans ses discours. Le 20 février 1891, il se plaint auprès de ses fidèles Brandebourgeois de ce que « l'esprit de désobéissance se glisse dans le pays ». Le 24 février 1892, dans un banquet du parlement de Brandebourg, il renouvelle ses plaintes plus amèrement : « C'est hélas! dit-il, une coutume de critiquer tout ce que fait le gouvernement. Ces perpétuels grognements, ces attaques finissent par faire naître chez beaucoup de gens l'idée que notre pays est le plus mal gouverné du monde, et que c'est une calamité d'y vivre. Naturellement, nous savons tous qu'il n'en est rien. Mais ne serait-ce pas mieux que les ronchonneurs et les mécontents secouent la poussière allemande de leurs pantoufles et s'éloignent le plus tôt possible de notre pays, dont la situation est si misérable et si lamentable. Ils s'en trouveraient mieux et nous feraient grand plaisir. » Le 26 février 1899 il invite les députés du Brandebourg à « entreprendre le combat contre la Révolution », contre « ce parti qui ose s'attaquer aux fondements même de l'État, qui se dresse contre la religion et qui ne s'arrête pas devant la personne du souverain suprême », parti qui « doit être réduit à l'impuissance » et il déclare : « Nous n'abandonnerons pas le combat avant d'avoir débarrassé le pays de cette maladie. » Un autre jour, faisant allusion aux attaques des socialistes, il dit : « Puisse le peuple entier trouver en lui la force de repousser les attaques inouies! Mais s'il ne le faisait pas, je vous convoque à un combat contre cette bande de traîtres, pour que nous nous débarrassions de pareils éléments. » En vue de ce « combat » il fait un appel retentissant à « son » armée. Le 23 novembre 1893, à la revue de prestation du serment par les recrues de Potsdam, il dit : « Plus que jamais l'incroyance et le

mécontentement dressent leur tête : il peut arriver — Dieu vous en préserve ! — qu'il vous faille tirer sur vos propres parents, sur vos frères. Alors attestez votre fidélité en sacrifiant votre sang. »

En 1906, comme il avait renouvelé, le 8 septembre, dans un discours prononcé à Breslau, ses invitations aux « pessimistes » à « chercher une meilleure patrie », la presse lui répliqua que si tous les pessimistes quittaient le royaume, le problème de la surpopulation serait résolu et il y eut au Reichstag une interpellation dans laquelle tous les partis furent représentés. « Nous sommes, disait le chef du parti libéral national, M. Bassermann, entrés dans une ère de voyages, de discours, de télégrammes et d'avances aimables prodiguées à tout le monde, notre politique manque de calme et de stabilité, et l'on voit des mains brutales déranger les plans une fois préparés. L'étranger nous observe avec attention et méfiance. » Un socialiste, M. de Vollmar, disait : « C'est un sujet d'étonnement pour l'étranger de voir un peuple d'aussi haute culture dans un tel état d'asservissement politique. » M. Wienner, libéral, disait : « Nous nous opposerons au régime personnel partout où il se manifestera. Un régime autocratique et personnel est néfaste dans la politique intérieure, plus inquiétant encore dans la politique extérieure. » Un autre libéral, M. Gothein, disait : « Il serait temps de mettre un terme aux vains discours et aux bruits de sabre. » On se plaignait unanimement du « byzantinisme dont l'encens capiteux cache le trône au peuple et le peuple au trône, de l'immixtion maladroite de la diplomatie allemande dans tout, des conseils qu'elle donne importunément, de son agitation vaine, de la faveur qui préside seule au choix de diplomates incapables, etc., etc. » Le chef du centre, M. Spahn, s'abstint de critiques de cette sorte mais fut peut-être le plus dur, effectivement, de tous les orateurs, car il demanda que le Reichstag exerçât sur la politique

extérieure de l'empire un contrôle « sévère » et que l'on réunît, en vue d'un fonctionnement régulier, la commission des affaires extérieures, présidée par la Bavière, que la constitution prévoit et qui n'a jamais été convoquée. La presse, les brochures et les livres donnaient la même note que le Reichstag. Le comte de Reventlow, dans un livre qui fit beaucoup de bruit, résumait l'opinion d'un très grand nombre d'intellectuels lorsqu'il disait que Guillaume II était un féodal amoureux de la pompe du moyen âge, n'écoutant que les flatteurs, les « byzantins », qu'il était nécessaire de mettre des barrières parlementaires à sa puissance personnelle, que la question de légitimité était incompréhensible pour les générations actuelles, que l'empereur avait ouvert un abîme entre lui et le peuple, qu'il avait fait fausse route et mis l'empire en danger, que la situation extérieure était mauvaise, la situation intérieure incohérente et inextricable, que la Prusse s'illusionnait sur la prétendue diminution du particularisme dans le Sud, que l'empereur avait tort de se considérer comme infaillible, de s'attribuer une essence supérieure et de se croire empereur et roi par la grâce de Dieu, car cette théorie ruinait l'idée monarchique, que sa religion, enfin, était un simple mysticisme fumeux et que s'il prêchait la religion aux masses, c'était uniquement parce qu'il la considérait comme un soutien de son trône, etc.

A la suite de la publication, en 1908, de l'interview de Guillaume II, relative à l'Angleterre, dans le *Daily Telegraph*, les critiques devinrent plus acerbes encore et les attaques plus irrespectueuses. Pendant plus d'une semaine, que l'on qualifia de « semaine noire de la monarchie » ce fut, dans la presse de toutes les opinions, un concert de doléances et d'imprécations contre le pouvoir personnel [1]. Le journal des conservateurs

1. Voir Moysset, *L'Esprit public en Allemagne*, p. 221.

libres, la *Post*, disait : « Le Trésor de sentiments monarchiques que l'empereur Guillaume Ier laissa à son successeur, est sans doute très riche, mais l'héritage le plus considérable peut être dissipé, si on le gère de façon irresponsable. En face des droits des monarques, il y a des devoirs dont la violation peut saper les fondements d'une monarchie. » Et Maximilien Harden, avec sa brutalité irrespectueuse coutumière, concluait : « L'empereur et roi veut-il renoncer à la couronne? Il ne doit pas s'illusionner. Tous ses sujets sont maintenant contre lui. » Au Reichstag, des vérités fort dures furent exprimées et le chancelier de Bülow ne défendit que fort peu son kaiser, dont le député socialiste Singer n'avait pas craint de dire : « Dans la fiction constitutionnelle dans laquelle nous vivons, le roi doit être le premier serviteur de l'État et je crois pouvoir dire avec raison que si un serviteur de l'État, un fonctionnaire, faisait quelque chose de semblable, le tribunal d'empire le mettrait en accusation. » Guillaume II dut promettre de ne plus se livrer à aucun acte personnel. Il le fit dans une entrevue qu'il eut à Potsdam avec le chancelier Bülow, le 17 novembre 1908, et dont le compte rendu officiel, dicté sans doute par le chancelier lui-même, soulignait si cruellement la soumission du despote que l'on se plut à y voir l'inauguration d'un nouveau régime politique, une sorte d'entrée de l'Allemagne dans le système parlementaire. Le chancelier faisait savoir qu'il avait proposé sa démission à l'empereur pour le cas où celui-ci ne manifesterait pas le regret de son acte et la résolution de ne plus le renouveler. Guillaume II avait déclaré que « le programme de gouvernement auquel l'empereur se tiendra à l'avenir, conformément aux déclarations du chancelier, consiste dans le devoir, pour lui le plus élevé « d'assurer la stabitité de la politique de l'empire sous le couvert de la responsabilité constitutionnelle ». L'officieuse *Gazette de l'Allemagne du*

Nord, qui eut la primeur de l'entrevue du chancelier et de l'empereur terminait son récit par une considération où le chancelier mettait tout son dépit du rôle ridicule auquel il avait été condanné. « L'empereur, disait le journal officieux, a décidé comme nous l'espérions. Merci à l'empereur.... L'orgueil et le tempérament étaient opposés à ce retour sur soi-même, mais le patriotisme et la nécessité politique l'exigeaient et si la lutte intérieure qui s'est poursuivie chez l'empereur a abouti à la renonciation, ce fait est d'autant plus digne de gratitude qu'il ne correspond pas avec son caractère. »

Il ne faudrait pas exagérer la part de libéralisme sincère qui existait dans les mouvements d'opinion que nous venons de rappeler. Ce que l'Allemagne reprochait à Guillaume II, c'était moins d'avoir exercé un pouvoir personnel que de l'avoir exercé dans une direction opposée à celle que le nationalisme germain aurait voulu qu'il suivît. L'Allemagne à peu près entière était, depuis longtemps, très excitée contre l'Angleterre; si elle avait consenti, pour la création de la flotte germanique, les sacrifices énormes lui avaient été demandés par l'amiral von Tirpiz, inspirateur favori de la conduite de Guillaume II, c'est qu'elle aspirait à détruire un jour la puissance maritime et coloniale des Anglais; la guerre qu'elle attendait avec le plus d'impatience ce n'était pas la guerre avec la France, c'était la guerre contre la Grande-Bretagne dont elle constatait l'initiative dans toutes les unions qui se fondaient en Europe pour résister à l'hégémonie de l'empire germanique, et elle ne pardonnait pas à son empereur de faire des avances au peuple contre lequel étaient soulevées toutes ses envies et ses haines.

La preuve que le souci des libertés publiques ne jouait qu'un rôle secondaire dans le mouvement d'opinion hostile au kaiser que je viens de rappeler, se trouve dans le fait que le parlement vit partir sans regret le chancelier Bülow, renversé par l'aristocratie terrienne,

oubliant qu'il avait défendu les droits du parlement en 1908, et qu'il avait par là inauguré, dans toute la mesure où la chose était alors possible, le régime parlementaire. Il suffit au kaiser, pour faire tomber la mauvaise humeur dont il avait été l'objet de lancer la presse pangermaniste et les ligues contre la France « l'ennemi héréditaire » et, après la guerre des Balkans, contre la Russie accusée d'avoir provoqué le réveil des Slaves en opposition avec le germanisme.

Au moyen de ces excitations jingoïstes Guillaume II espérait aussi, sans doute, détourner l'attention publique du mouvement socialiste par lequel une partie notable de la population commençait de se laisser entraîner. Le développement, excesssif peut-on dire sans exagération, pris par l'industrie en Allemagne depuis 1870, a modifié profondément les anciennes conditions sociales du pays, en augmentant dans d'énormes proportions le nombre des prolétaires. « Le prolétariat, c'est-à-dire la classe sociale qui vit au jour le jour d'un salaire quotidien, sans certitude du lendemain, et qui est la plus prolifique de toutes forme aujourd'hui la majorité de la nation [1]. » Or, partout, ce sont les prolétaires qui constituent l'élément essentiel du parti socialiste.

En Allemagne, il s'y ajoute un autre élément, représenté par toutes les fractions du corps social qui ont des motifs économiques, politiques ou sentimentaux de n'être pas satisfaites. Les syndicats ouvriers qui, tous, sont socialistes, à quelque confession religieuse qu'ils appartiennent, comptent environ deux millions de membres payant cotisation d'une façon régulière. Les électeurs qui votent, dans les élections au Reichstag, pour les candidats socialistes, représentant 3 259 020 voix sur 11 303 483 votants, il faut que plus d'un million et demi d'électeurs non adhérents au socialisme votent

1. Moysset, *L'Esprit public en Allemagne*, p. 118.

pour les candidats socialistes. Ces électeurs appartiennent à la petite bourgeoisie et leur nombre va sans cesse en augmentant. Ils représentent les gens qui trouvent que la vie est devenue trop chère par suite des droits protectionnistes institués en faveur des propriétaires fonciers, que la viande fait défaut, que les charges militaires sont trop lourdes, que le suffrage censitaire pour le Landtag prussien les annihile, etc. Grâce à ces concours, le parti socialiste jouit d'une influence politique d'autant plus considérable que le seul groupe constituant un véritable parti, celui du centre, compte un nombre d'électeurs inférieur de plus d'un million à celui des électeurs socialistes ou socialisants. Le Reichstag ne jouissant encore d'aucun pouvoir légal, les socialistes y sont à peu près impuissants; mais ils représentent, dans le pays, une force d'agitation d'autant plus grande qu'il n'existe pas en dehors d'eux de véritables partis politiques.

Le régime absolutiste ayant pour conséquence la prépondérance des intérêts matériels sur les idées, les grands propriétaires fonciers, plus ou moins énergiquement appuyés par les paysans, ont vu se dresser contre eux la grande bourgeoisie de l'industrie et de la finance dont les intérêts sont opposés aux leurs et dont la puissance dans l'État s'accroît en même temps que les affaires industrielles et financières se développent. Bismarck avait conçu le projet d'unir ces deux éléments en un bloc conservateur qui aurait résisté à la démocratie; mais celle-ci s'est développée trop rapidement et trop fortement pour que son projet ait pu être réalisé.

La marée de la social-démocratie monte sans cesse, en même temps que l'émancipation des esprits à l'égard de l'autocratie du kaiser. Comme il n'existe pas encore en Allemagne une classe moyenne, à la fois libérale et conservatrice, analogue à la nôtre, le gouvernement autocratique de Guillaume II était fatalement condamné à ne plus trouver bientôt aucune puissance politique ou

sociale sur laquelle il put s'appuyer. Deux mois après le jour où, dans le discours de Kœnigsberg rappelé plus haut, il faisait allusion au « rocher de bronze » sur lequel la maison de Hohenzollern prétendait avoir fondé son autocratie de droit divin (le 25 septembre 1910), il pouvait entendre du palais royal de Berlin son peuple tirer sur ses agents de police et donner au monde, pendant près d'un mois, le spectacle d'une véritable insurrection.

En résumé, sous la direction de Guillaume II, l'empire germanique vit disparaître le traité que Bismarck avait conclu avec la Russie pour assurer à l'Allemagne la neutralité bienveillante de sa voisine de l'Est au cas où l'empire germanique serait attaqué par la France; il vit se former les rapprochements successifs de la Russie avec la France, de la France avec l'Angleterre et de celle-ci avec la Russie d'où devait sortir la Triple-Entente. Il dut constater que la Triple-Alliance germanique ne pouvait conduire à aucune politique d'ensemble, car sur les trois alliées, deux étaient séparées par des intérêts absolument contraires et des ambitions forcément rivales. Par contre, il assista au rapprochement de l'Angleterre et de l'Italie et à celui de la France avec l'Angleterre, l'Espagne et l'Italie sur la question du Maroc. Il vit l'Autriche se séparer de l'Allemagne dans la conférence d'Algésiras et dans l'affaire de Casablanca, puis ne tenir aucun compte des sentiments de l'Allemagne lors de l'annexion de la Bosnie-Herzégovine, tandis que le gouvernement de Vienne s'entendait avec ceux de Russie, d'Angleterre et de France. Il assista aux humiliations que subit la politique du kaiser dans l'affaire d'Agadir où n'avait pas été prévue l'intervention pourtant inévitable de l'Angleterre, puis dans celle de Casablanca. A la suite de la guerre russo-japonaise, vers laquelle Guillaume II avait maladroitement et déloyalement poussé le gouvernement de Saint-Pétersbourg, il vit la Russie se réconcilier avec le Japon sous les

auspices de l'Angleterre et de la France et le Japon devenir d'une façon non douteuse l'adversaire de l'Allemagne. Il vit plus tard la guerre des États Balkaniques contre la Turquie, que l'Allemagne avait armée et encouragée, se terminer par la ruine de l'empire ottoman d'Europe, la diminution de l'influence germanique dans les Balkans et le triomphe du slavisme dans tout l'Orient. Enfin, il vit se dresser, comme conséquence fatale de la politique inspirée par Guillaume II à l'Autriche, la plus grave de toutes les questions au point de vue de l'avenir, celle de la lutte du slavisme contre le germanisme.

A l'intérieur, le gouvernement de Guillaume II a été marqué par l'hostilité croissante des Polonais et des Alsaciens-Lorrains à l'égard du régime de germanisation par la force auquel ils furent soumis, et grandir la puissance du socialisme en même temps que les aspirations des Prussiens eux-mêmes vers le régime parlementaire et le suffrage universel, tandis que le respect pour l'autocratie de droit divin du kaiser allait en s'affaiblissant.

Quant à la situation économique de l'empire, elle sentit fortement les conséquences de l'impérialisme excessif avec lequel Guillaume II présida au développement de l'industrie, du commerce, de la navigation commerciale, aux relations douanières de l'Allemagne avec les autres pays, etc. Tous les hommes qui connaissaient pour les avoir étudiées de près les questions soulevées en Allemagne par la surproduction de toutes les industries, l'insuffisance de la production agricole, les excès du banquisme, etc., s'accordaient pour comparer la situation économique de l'empire germanique à celle d'un joueur abusant de la veine et s'exposant par cet abus à toutes les causes de la ruine.

D'une façon générale, le gouvernement de Guillaume II s'est caractérisé par l'abus de la puissance que son aïeul Bismarck avait créée, et le jour n'était pas

éloigné où les nations menacées par les ambitions et les appétits de l'empire germanique se ligueraient pour y résister aussi bien dans le domaine économique que dans celui de la politique mondiale.

Il était impossible que Guillaume II et son entourage n'eussent pas une connaissance plus ou moins précise de cette situation, et peut-être faut-il chercher dans les craintes qu'elle leur inspira, une des causes de leurs résolutions de guerre. Les autocrates n'ont-ils pas été toujours assez fous pour demander à la force le moyen de renverser les obstacles dressés en travers de leurs prétentions à l'omnipotence? N'ont-ils pas toujours ignoré qu'il n'y aura jamais de force assez puissante pour qu'en face d'elle ne se dresse une force supérieure?

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER. — L'Empire germanique sous la direction de Bismarck . . . . . p. 1

§ I. La guerre de 1870 et la formation de l'empire germanique, p. 1. — § II. Le développement économique de l'empire dans ses relations avec la centralisation et l'accroissement des forces militaires, p. 4. — § III. Bismarck et la colonisation, p. 12. — § IV. La politique extérieure de Bismarck. Sa conduite envers la France, p. 13. — § V. Bismarck et son coup de 1875 contre la France, p. 22. — § VI. Bismarck et la guerre russo-turque, p. 30. — § VII. Bismarck et la convention secrète austro-allemande contre la Russie, p. 35 — § VIII. Rôle de Bismarck dans la politique anti-slave et anti-italienne de l'Autriche-Hongrie, p. 37. — § IX. Le traité secret germano-russe de 1884, p. 40. — § X. Bismarck et l'Italie, p. 42. — § XI. Bismarck et l'Angleterre, p. 45. — § XII. Bismarck et son coup de 1887, p. 46. — § XIII. La Russie, la France et Bismarck, p. 47. — § XIV. La retraite forcée de Bismarck et la situation internationale en 1890, p. 49.

CHAPITRE II. — L'Empire germanique sous la direction de Guillaume II . . . . . p. 51

§ I. Guillaume II et son éducation, p. 51. — § II. Guillaume II et l'impérialisme économique. L'excitation des appétits, p. 55. — § III. La politique maritime et coloniale de Guillaume II, p. 58. — § IV. Guillaume II et la Russie, p. 60. — § V. L'alliance franco-russe, p. 61. — § VI. Guillaume II et l'Angleterre, p. 65. — § VII. Guillaume II et la France, p. 71. — § VIII. L'entente franco-anglaise, p. 74. — § IX. Les avances de Guillaume II à l'Angleterre, p. 76. — § X. Guillaume II hostile à la limitation des constructions navales et des armements, p. 78. — § XI. L'affaire du Maroc, p. 79. — § XII. La guerre russo-japonaise. La formation de la Triple-Entente dont le Japon se rapproche, p. 88. — § XIII. Tentative autrichienne d'une quadruple entente contre l'Angleterre, p. 91. — § XIV. La convention anglo-russe, p. 92. — § XV. La question des réformes en Turquie. Déloyauté de l'Autriche, p. 93. — § XVI. L'annexion de la Bosnie-Herzégovine. Nouvel acte déloyal de l'Autriche, p. 96. — § XVII. L'Autriche tente de se rapprocher de l'Angleterre, p. 99. — § XVIII. L'affaire des Balkans et les guerres balkaniques, p. 100. — § XIX. Le mépris de Guillaume II pour les petits États, p. 103. — § XX. Guillaume II, les Etats-Unis et le Japon, p. 105. — § XXI. Guillaume II et ses alliés, p. 108. — § XXII. Les Polonais sous le gouvernement de Bismarck et de Guillaume II, p. 112. — § XXIII. L'Alsace-Lorraine sous le gouvernement de Bismarck et de Guillaume II, p. 124. — § XXIV. Les sentiments des divers États de l'empire germanique, p. 133. — § XXV. La situation intérieure, extérieure et économique de l'empire germanique créée par Guillaume II, p. 136.

67-15. — Coulommiers. Impr. Paul BRODARD. — 5-15.

184955 HG.
Author Lanessan, Jean Louis de
Title L'Empire germanique. L2677e

University of Toronto Library

DO NOT REMOVE THE CARD FROM THIS POCKET

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU